

DOCTRINE POLITIQUE

DU

CHRISTIANISME

PAR

AUGUSTE BOULLAND

DOCTEUR EN MÉDECINE

Auteur d'un Essai d'Histoire universelle, et d'une Histoire des transformations religieuses et morales des Peuples.

PARIS

JULES LABITTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

5, QUAI VOLTAIRE.

CHITECTURE D'APRÈS LES MONUMENTS DE MUNICH.

DE LA RÉNOVATION DE L'ART EN ALLEMAGNE.

LES ÉCOLES DE PEINTURE DE MUNICH.

DE L'ARCHITECTURE ET DE LA PEINTURE DANS L'ALLEMAGNE DU NORD.

DE LA SCULPTURE EN ALLEMAGNE.

Sommaire du second volume :

HISTOIRE DE L'ART GREC D'APRÈS LES MARBRES D'ÉGINE DE LA GLYPTOTHÈQUE DE MUNICH.

HISTOIRE DE LA PEINTURE CHEZ LES NATIONS CHRÉTIENNES D'APRÈS LES TABLEAUX DES GALERIES DE COLOGNE, DE FRANCFORT, DE NUREMBERG, DE MUNICH, DE DRESDE ET DE BERLIN.

DU PRINCIPE DE L'ART ALLEMAND D'APRÈ DES CERCLES DU RHIN, DU DANUBE, DE DE LA SAXE.

DOCTRINE POLITIQUE

DU

CHRISTIANISME.

SÈVRES.—M. CERF, IMPRIMEUR, 144, RUE ROYALE.

DOCTRINE POLITIQUE

DU

CHRISTIANISME

PAR

AUGUSTE BOULLAND,

DOCTEUR EN MÉDECINE

Auteur d'un *Essai d'histoire universelle*, et d'une *Histoire des transformations religieuses et morales des peuples*.



PARIS

JULES LABITTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

3, QUAI VOLTAIRE.

1845

PRÉFACE.

Les hommes de la génération actuelle, enfants des hommes de la révolution, ont hérité de l'activité fiévreuse de leurs pères. Cette ardeur native les a portés à se préoccuper vivement des désordres sociaux, de l'inquiétude des esprits et de l'état misérable des classes pauvres. Voyant bien qu'on ne venait que de substituer une forme d'organisation sociale nouvelle, à la forme sociale ancienne dont on avait voté la destruction, ils ont voulu continuer la tache qui leur était léguée et donner la vie à l'état nouveau.

Dans cette recherche des moyens de faire sortir les sociétés modernes du chaos

d'égoïsme où elles s'abîment, tous ne sont pas arrivés au même résultat. Les uns ont transigé avec leur intérêt personnel ; les autres sont tombés dans l'erreur ; d'autres enfin ont reconnu la vérité révélée.

Cette vérité est le christianisme : religion de paix, d'amour et de charité : société de liberté et de fraternité dans le sacrifice. Mais ceux qui ont suivi cette voie n'ont pas tous compris la puissance de la doctrine qu'ils reconnaissaient comme la meilleure.

La prédominance du sentiment individuel, né du protestantisme ; la passion exclusive du droit, produit de la philosophie du dix-huitième siècle ; l'indifférence morale, religieuse et nationale, enfantée par le rationalisme et l'ecclectisme de la philosophie moderne, ont altéré, dans beaucoup d'esprits, la lumière que la parole du Fils de Dieu y fesait luire.

Cependant, l'avenir de l'humanité est dans l'église fondée par Jésus-Christ, et la parole du Verbe révélateur doit être réalisée jusqu'au dernier mot, pour le salut des peuples. La foi, la raison et le sentiment

l'affirment, et il existe un moyen de le prouver par la coordination des faits historiques, qui démontre l'action divine et humaine, dans l'accomplissement de la mission que le créateur a donnée aux hommes.

Cette méthode de l'histoire, dérivée de l'Evangile, grandie sous l'autorité de l'Eglise, fut rencontrée par nous sur le chemin de nos études. Elle dissipa bientôt le scepticisme, qui nous était commun avec la jeunesse de cette époque, et qui tenait notre esprit en suspend sur les croyances de notre premier âge. Quinze ans d'épreuve, de travaux et de vérification n'ont fait que confirmer la bonté de cette méthode, et nous avons été conduits au résultat sans lequel toute science est stérile : c'est la prévoyance dans l'acte humain. Cette prévoyance nous démontra que le dogme et la doctrine du christianisme renfermaient encore tout l'avenir des nations, tel que peuvent le désirer les sympathies les plus vives pour le bonheur des peuples et pour la liberté de tous les hommes.

Le catholicisme, réalisé socialement, de-

venant donc le seul moyen de conduire l'humanité à cet avenir, nous sommes amenés à confesser ici le dogme catholique, sa tradition dans le passé, son autorité dans le présent, son avenir qu'il assure aux générations futures ; et nous désavouons d'avance tout ce qui, dans cette œuvre, pourrait y être contraire, en même temps que nous nous disposons à effacer tout ce qui se trouverait de semblable dans les œuvres que nous avons déjà publiées.

Nous croyons que toutes les sciences modernes reconnaîtront ainsi leur origine et viendront, chacune à leur tour, rallumer leur vie au foyer de la foi, en se soumettant à l'unité du dogme. Ceci soit dit pour ceux qui estiment trop les sciences et pour ceux qui ne les estiment pas assez.

Nous sommes heureux de donner nous-mêmes l'exemple de ce retour pour la méthode historique, qui prévoit et détermine les transformations sociales, dont la succession doit, avec l'aide de Dieu, faire atteindre le plus sûrement et le plus pacifiquement possible, le but d'activité donné à l'homme.

Cette pensée a toujours vécu dans les grandes intelligences du christianisme. Ainsi on trouve déjà l'idée de l'éducation progressive du genre humain par Dieu, dans saint Paul. « L'héritier est sous la puissance des tuteurs et des curateurs jusqu'au temps marqué par le père. Ainsi, nous autres, lorsque nous étions enfants, nous étions asservis aux premières et rudes instructions données au monde ; mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme et élevé sous la loi, pour qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, et pour que nous reçussions l'adoption qui nous fait ses fils » (Ep. aux Gal., IV, 1 à 6.)

Cette idée est plus explicite encore dans divers ouvrages de saint Augustin. (*De Civit. Dei*, lib. x, c. 14. — *De Sermone Dom. in Monte*, lib. I, c. 1. — *De Vera Relig.* c. 17 et 18.)

Parmi les premiers pères de l'Église, on rencontre la pensée de la tendance à la perfection exprimée très clairement. Ainsi, les propres expressions de saint Vincent de Lerins, qui vivait dans le cinquième siècle,

sont celles-ci : « L'augmentation en connaissance et en sagesse, sous l'influence d'une même foi, d'une même parole de Dieu et d'une même doctrine, éternellement les mêmes. »

L'explication de cette définition de la tendance à la perfection, qui s'accomplit sous l'influence d'une même foi, d'une même parole, d'une même doctrine éternellement les mêmes, se retrouve sans cesse dans les paroles de l'Évangile. Cette bonne nouvelle du Verbe de Dieu, rappelle les hommes à l'ancienne loi donnée primitivement, mais en enseignant par sa parole et par son exemple la pratique toute spirituelle de cette loi.

Dans les hautes intelligences de l'Église, l'unité historique, qui tend à prouver cette continuité d'une même loi, s'est toujours propagée depuis Eusèbe et saint Clément d'Alexandrie jusqu'à Bossuet. On arrive par là à une opinion, à l'appui de laquelle Abelly, théologien estimé, cite dans sa *Medulla Theologiæ* les autorités les plus respectables : c'est celle de la prédestination

de l'Incarnation de Jésus-Christ, pour élever les hommes dans la voie de Dieu, quand même Adam n'eut pas péché. Nous citerons, à la fin de cette préface, tout le chapitre d'Abelly, où, en reconnaissant la double origine de la venue du Fils de Dieu, il expose à la fois les autorités qui sont en faveur de l'Incarnation, nécessitée exclusivement par le péché, et celles qui soutiennent la prédestination de cette même incarnation, comme moyen de l'éducation divine de l'humanité. Nous donnerons ensuite, comme confirmation suprême de cette double mission du Fils de Dieu et du Fils de l'Homme, le texte tiré de l'œuvre d'un pape, où il dit que : « chacune de ces deux opinions étant soutenue par la piété, la foi, les autorités et les raisonnements, quiconque attaquera l'une d'elles sera téméraire, présomptueux et digne de punition. »

Enfin, nous rapportons ici l'expression figurée de l'apôtre du XVI[e] siècle, saint François de Sales, qui dans son traité de *l'Amour de Dieu* (liv. second, ch. V., col. 309;

310, édit. in-fol.), résume en ces termes les prédestinations de Jésus-Christ : « Ainsi le grand Sauveur fut le premier en l'intention divine, et en ce projet éternel que la divine Providence fit de la production des créatures. Et en contemplation de ce fruit désirable fut plantée la vigne de l'univers et établie la succession de plusieurs générations qui, à guise de feuilles et de fleurs, le devaient précéder, comme avant-coureurs et préparatifs convenables à la production de ce raisin, que l'épouse sacrée loue tant ès cantiques, et la liqueur duquel rejouit Dieu et les hommes. »

Depuis le quinzième siècle, dans une autre voie et dans des vues particulières, des laïques savants et philosophes ont cherché à formuler la méthode historique et à l'appliquer à l'histoire des sciences ou des sociétés, sous les différents titres : d'*Augmentation des Sciences* (F. Bacon) ; d'*Histoire de la médecine* (Leclerc) ; de *Science nouvelle* (Vico) ; d'*Antiquité dévoilée* ; d'*Économie politique* (Boulanger) ; de *Plan d'Histoire universelle* (Turgot) ; de *Tableau*

historique des Progrès de l'esprit humain (Condorcet ; du *Nouveau Christianisme* (St.-Simon).

L'esprit humain a toujours suivi cette tendance à la perfection que Dieu avait mise en lui et qu'il y entretient par sa grace. Il a cherché sans cesse et sans relâche à atteindre ce but, en réalisant logiquement et progressivement, soit l'ancienne loi du sacrifice, obligé par l'expiation de la chute primitive, soit la nouvelle loi du sacrifice libre et absolu, imité de celui du Verbe incarné.

C'est sur cette base de la science historique que nous avons essayé de poser le principe suivi dans l'antiquité humaine, et celui qui ressort de la prophétie évangélique, seconde révélation faite par le Verbe de la loi morale, universelle et éternelle.

C'est le plan du livre que nous adressons à tous ceux qui ont en eux le sentiment de charité des frères en Jésus-Christ.

Nous cherchons à déterminer par la parole prophétique du Verbe, quel est le but divin où doit tendre l'homme missionnaire de Dieu pour réaliser sa volonté.

Nous établissons ensuite quels sont les moyens, dans le présent, de détruire le mal social résultant du passé, et de transformer le bien déjà accompli par les nations anciennes et modernes, dans la voie spirituelle et divine du progrès humain, par une doctrine politique qui tende à réaliser l'avenir chrétien annoncé par Jésus-Christ.

Nous ne faisons là qu'agir logiquement, comme toute science humaine qui doit avoir pour but de diriger avec certitude l'intelligence libre de l'homme vers la pratique d'une loi sociale, amenant l'accomplissement sur la terre de la volonté divine, et réalisant la fin de la mission humaine.

—

Traduction du texte d'Abelly.

Il y a deux opinions des théologiens sur cette question (l'*Incarnation*), toutes deux très probables et s'accordant avec la piété.

Nous les expliquerons brièvement, afin qu'il soit libre à chacun (rien n'ayant été défini sur cela par l'Église), d'embrasser celle qu'il trouvera la plus digne.

La première opinion appartient à ceux qui nient que le Fils de Dieu se fut incarné, si Adam n'avait pas péché.

La seconde opinion appartient à ceux qui affirment que l'Incarnation du Verbe de Dieu, comme le plus grand, le plus noble et le plus parfait ouvrage de la sagesse divine, avait été pensée et décrétée par Dieu, avant que quelque créature que ce soit ait été considérée en particulier; et, par conséquent, avant la prévision du péché du premier homme, comme futur déterminé, suivant notre manière de concevoir.

Elle est prouvée par le chapitre 8 des Proverbes, v. 22 : « Le Seigneur m'a possédé

au commencement de ses voies;» ou (comme les Septante traduisent) : Le Seigneur m'a créé au commencement de ses voies, avant qu'il eut créé quoi que ce soit, au principe. — Lorsque la sagesse incarnée parle de soi, c'est-à-dire le Christ selon l'humanité, comme l'enseigne Saint Ambroise (l. 1. *de fide*. c. 7), elle prouve que le Christ, en appelant Dieu son Seigneur (*Dominus*), parle là suivant son humanité, car selon sa divinité il doit l'appeler Père.

Cela peut être confirmé par ce fait que le même Christ-Seigneur est appelé par l'Apôtre (*Ep. aux Coloss*, c. 1) : Premier né de toute créature. Il parle aussi du Christ selon l'humanité, ainsi que le remarquent saint Jérôme et saint Anselme. D'où saint Cyrille (l. 10. *Thesaur.*, c. 4), infère que le Christ doit être appelé premier-né en tant qu'homme, et fils unique, en tant que Dieu.

Cela peut être certioré aussi par les paroles de l'Apôtre (1. *Ep. aux Cor*. c. 3) : Tout est à vous; mais vous au Christ; mais le Christ à Deu.

Par là l'apôtre entend dire que, si toutes

les créatures ont été faites pour l'homme, et que par conséquent l'homme a été dans l'intention divine avant elles, comme seule fin, de même les hommes et toutes les créatures ont été faites pour le Christ-Seigneur ; et que conséquemment le Christ est lui-même antérieur à eux dans l'intention de Dieu.

Dans la même opinion beaucoup d'autres saints Pères, tels que saint Cyrille (Alex., l. 5. *Thes.*, c. 3, v. 13), saint Anselme (lib. *Cub. Deus homo*), *Rupertas* (lib. 3, D. *Gloria et Hon. Fil. hom.*) prouvent cela ex-professo. Nous pouvons aussi compter avec ceux-là le bienheureux François de Sales, autrefois évêque de Genève, qui, dans son *Théotime*, ou *Traité de l'amour de Dieu* (lib. 2. c. 4), explique et défend cette opinion très clairement, selon son habitude, et il dit qu'il l'a collecté avec beaucoup d'attention des écrits et de la doctrine des saints Pères.

Cela est prouvé encore par cette raison que celui qui veut régulièrement après la fin voulue, veut plutôt les moyens plus rapprochés de la fin que les plus éloignés.

Or, Dieu veut avec ordre ce qu'il a eu en intention, et la dernière fin qu'il se propose est la manifestation de sa bonté et de sa gloire pour laquelle il veut et opère en dehors de lui toutes les choses. D'où il suit qu'après cette fin de sa volonté, il veut d'abord les moyens les plus proches de cette fin que les plus reculés.

Et comme l'Incarnation est un moyen plus prochain de la divine gloire, que la rédemption du genre humain, il est en soi de bien loin plus excellent et plus approprié à la divine gloire, que le Christ seul, en tant que Dieu et homme, puisse rendre à Dieu une gloire bien plus grande, que l'universalité des anges et des hommes, qui furent créés ou rachetés, et même qui soient possibles. Donc Dieu a voulu l'Incarnation de J.-C. avant la rédemption du genre humain.

De là il résulte qu'il n'a pas voulu que le Christ lui-même fut premièrement et principalement pour les hommes; mais plutôt, et les hommes, et les anges et toutes les créatures quelles qu'elles soient, pour le Christ lui-même.

Chacune de ces opinions est probable, comme nous l'avons dit : cependant la seconde paraît plus probable, autant par les choses qui ont été avancées pour la prouver, que par la facilité qu'il y a à expliquer l'autorité de l'Écriture et des saints Pères qui ont été cités à l'appui de la première opinion.

Quant à ce qui regarde les lieux de l'Écriture où il est dit que le Christ est venu sauver les pécheurs, nous avouons que cela est une vérité sans contestation possible ; car quoique premièrement et principalement, avant la prévision du péché quel qu'il fut, l'Incarnation du Christ fut dans la pensée de Dieu ; cependant cela ne s'oppose pas à ce que la prévision du péché d'Adam, étant conçue ensuite avec la chute de tout le genre humain, cette même Incarnation, comme secondaire et moins principale, ait été ordonnée par sa volonté divine pour la restauration du genre humain.

Ainsi il est doublement vrai que le Christ est venu pour sauver les hommes et que

néanmoins, avant toute créature quelconque, il avait été dans l'intention de Dieu.

Et même à ce que quelques saints Pères disent que si Adam n'avait pas péché, le Christ ne fut pas venu de la manière dont il vint, on peut répondre que cela est vrai, si l'on entend par là que le Christ ne fut pas venu, de la manière dont il vint, c'est-à-dire dans la chair passible, et qu'il n'aurait ni fait, ni souffert, ce qu'il a fait et souffert pour la cause du salut humain. »

(*Medulla Theologiæ ex sacris scripturis Conciliorum, Pontificumque decretis, et sanctorum patrum ac doctorum placitis expressa. — Authore magister Lud. Abelly, parisinâ in sacræ theologiæ facul. doctore et eccles. parach. S. Judoci, in urbe Parisiensi pastore.* Parisiis MDCLVIII.)

Traduction du texte de Benoit XIV.

« Le pape Sixte-Quint blâme justement quelques théologiens qui censuraient l'opinion contenue dans ces vers : Tu ne haïras pas les pécheurs, sans lesquels tu n'aurais

pas été digne d'un si grand Fils. — Témoin Diagus (lib. 1, *Annal*, 83), qui expose la pensée de ce pontife en ces termes : Comme l'opinion des docteurs catholiques est double sur les causes de l'Incarnation : L'une que si Adam n'eût pas péché, le Fils de Dieu n'eut pas pris chair ; l'autre que, quand même la nature humaine n'eut pas été déchue dans Adam, le Verbe divin se serait encore fait homme ; comme chacune de ces opinions est soutenue par la piété, la foi, les autorités et les raisonnements ; et comme les vers cités s'appuient sur la première opinion :

Nous disons que tout ce qui attaquera l'une de ces deux opinions sera téméraire, présomptueux et digne de punition. »

(Benoit XIV, *de Beatificatione Sanctorum*, lib. 2 cap. 28, N. 10).



DOCTRINE POLITIQUE

DU

CHRISTIANISME.

PREMIÈRE PARTIE.

Prophétie du règne de Dieu.

—

CHAPITRE Ier.

MORALE ET CULTE.

> Mon Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. (St Jean, xv, v. 17.)
>
> Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié. (St Mathieu, c. vi, v. 9.)

Au temps voulu par Dieu, où devait cesser l'obscurité qui planait sur le monde soumis à la loi fatale de l'expiation de la chute, naissait, plein de lumière divine, le Verbe fait homme.

Rédempteur, révélateur et prophète, il apportait la bonne nouvelle d'un nouveau sentiment, d'un nouveau devoir, d'un nouveau droit et d'une nouvelle hiérarchie so-

ciale, ayant un seul et même but, la réalisation du régne de Dieu sur la terre. Au même moment les hommes justes entendaient les Anges du ciel chantant cette annonce prophétique au monde ancien : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté.

La prophétie de Jésus lui-même était la prière divine du *Pater noster* qu'il donnait à tous ses frères en pauvreté et en charité, pour la répéter tous les jours.

Elle était en même temps le résumé de la révélation du Verbe incarné, qui l'avait développée et élucidée par les paroles et par les actes de toute sa vie.

Cette prière contenait aussi toutes les voies de la perfection, par lesquelles les frères du Sauveur pouvaient arriver à la société chrétienne, seul moyen d'accomplir leur mission divine.

Enfin elle se terminait par la délivrance du mal. La Croix, ce signe de la Rédemption providentielle, rachat absolu et tout puissant de la loi fatale de l'expiation de la

chute, accompli par la mort du Fils de Dieu, était le sacrifice sanglant qui rendait à l'homme sa liberté et sa mission divine, aussi pures, aussi saintes qu'il les avait reçues au jour de la création, avec son droit de domination sur le monde, et avec son devoir d'obéissance et de responsabilité envers Dieu.

Mais Jésus, en arrivant au dernier jour de sa vie, voulut assurer sa prophétie de la bonne nouvelle, comme étant le seul héritage qu'il laissait à tous ceux qu'il appelait ses frères et ses amis, et qu'il voulait amener à s'aimer entre eux, autant que lui-même les aimait dans son amour divin et absolu.

Il accomplit alors le sacrifice le plus libre, le plus volontaire, le plus absolu qui se fut jamais réalisé. Il se donna tout entier, Dieu et homme, esprit et organisme vivant; sang et chair, à ceux qui le suivaient avec amour. Verbe incarné, il s'incarnait ainsi en eux et les appelait tous à sa divine communion. Ainsi que lui-même qui voulait demeurer en eux par la Cène eucharistique, il les unissait entre eux par le lien suprême

de l'imitation de son sacrifice absolu. C'était le moyen le plus élevé de parvenir à la perfection, dans l'universelle solidarité de leur mission de réaliser le règne de Dieu sur la terre.

Cependant, en appelant chacun de ses frères à continuer sa mission divine dans l'amour de Dieu, la charité, la paix et la bonne volonté de travailler spirituellement et physiquement à la venue du régne divin sur la terre, Jésus n'avait pas l'intention de constituer autant de volontés indépendantes. En les élevant toutes ensemble vers leur père céleste dans un même élan de tendresse filiale, il les unissait sous la même consécration dans leur devoir, afin qu'elles pussent demander au ciel leur sanctification par les sacrements du même culte et la spiritualisation de leurs propres actes, accomplis dans l'amour de Dieu et dans une commune charité.

Il les plaçait sous l'autorité du pouvoir établi de Dieu pour le représenter sur la terre.

Il les associait dans l'harmonie sociale,

imitée de celle du ciel, pour accomplir ici-bas la volonté divine.

Jésus imposait ces trois devoirs aux volontés qu'il liait entre elles par ces trois vœux de leur liberté, de leur responsabilité et de leur solidarité qui devaient les maintenir dans l'obéissance à la hiérarchie chrétienne, fondée pour établir le royaume de Dieu. Alors seulement il leur permettait, dans les trois vœux suivants, de demander secours pour elles-mêmes.

Il leur disait en effet d'implorer la divine Providence pour qu'elle les garantit des soins de la conservation de leur corps, et pour qu'elle les élevât en esprit, par la nourriture de leur corps et de leur ame, dans le pain de chaque jour, et dans le pain supersubstantiel.

Il leur apprenait à supplier la miséricorde infinie de leur pardonner leurs infractions aux devoirs de l'œuvre commune.

Il leur recommandait d'élever leurs prières vers la bonté de leur père, pour qu'il les épargnât dans la rigueur des épreuves

qu'il envoyait à ses élus, et qu'il les délivrât du mal.

Voulant rallier tous ses frères dans sa féconde charité, il plaçait les six paroles tombées de sa bouche divine, entre les deux promesses de sa double mission. La première était celle du Fils de Dieu, qui révélait de nouveau aux hommes leur égalité dans leur origine d'un père commun, et leur fraternité dans le don qu'il leur faisait lui-même comme Verbe de leurliberté spirituelle, responsable et solidaire.

La seconde de ces promesses était celle du fils de l'homme, qui rachetait ses frères du péché originel et les délivrait du mal par son divin sacrifice de la croix.

Il se manifestait là comme l'alpha et l'omega de la prière prophétique, de même qu'il était l'alpha et l'omega de l'univers créé, comme révélateur de la loi éternelle et comme juge dernier de son exécution.

Le Verbe donnait donc bien réellement le résumé mystérieux de l'Évangile dans cette prophétique prière qui devait faire appeler

chaque jour l'avenir chrétien par les voix réunies des frères du Sauveur. Ces graces divines invoquées ; cette harmonie de la communion des fidèles ; ces devoirs et ces droits demandés et accordés pour accroître le dévoûment et la force de volonté des chrétiens ne devaient avoir jamais qu'un seul but, le dévoûment de tous dans l'établissement du règne de Dieu sur la terre.

Le royaume de Dieu est, en effet, la pensée constante qui domine les enseignements directs de Jésus-Christ, ses paraboles, ses actions et ses miracles.

Il dit que c'est pour annoncer le règne de Dieu qu'il a été envoyé (saint Luc, IV. 43) ; que l'Évangile du royaume sera prêché dans toute la terre (saint Matth., XXIV. 14).

Il va de ville en ville, de village en village, évangélisant le royaume de Dieu, disant : Le règne de Dieu est proche (saint Matth., IV, 23; IX, 36; — saint Marc, I, 14; — saint Luc, VIII, 1).

Il appele à lui ses disciples pour annoncer le royaume de Dieu (saint Luc. IX, 59, 62).

A ses apôtres, qu'il envoye prêcher le rè-

gne de Dieu, il recommande de dire partout où ils entreront : Que la paix soit sur cette maison : le règne de Dieu est proche, faites pénitence (saint Luc, IX, 2).

Lui-même il se déclare roi. Il a fallu qu'une lâche flatterie dénaturât ses paroles divines pour qu'on osât lui nier sa royauté. On va en juger,

Jésus, interrogé par Pilate s'il est le roi des Juifs, lui répond : — Mon royaume n'existe pas par ce monde (*de hoc mundo*). Si mon royaume était selon ce monde (*ex hoc mundo*), mes serviteurs auraient combattu pour empêcher que je fusse livré aux Juifs ; mais mon royaume ne vient pas d'ici (*non est hinc*).

Pilate lui dit alors : Vous êtes donc roi ?

Et Jésus lui répond : Vous le dites, je suis roi. Je suis né dans ce but, je suis venu dans ce monde pour cela, afin de rendre témoignage à la vérité. Quiconque appartient à la vérité écoute ma voix (saint Jean, XVIII, 33-37).

La royauté de Jésus n'était donc pas comme celles qui venaient de la terre, nées

de la race, établies selon la force. Elle descendait du ciel. Née de l'esprit, établie selon l'amour, la charité et la grace, elle était le signe suprême du sacrifice de soi-même, qui devenait la seule condition du pouvoir de l'avenir.

Il était si bien le roi de la terre venu pour y établir le royaume imité du royaume des cieux, qu'il multipliait cet enseignement dans ses nombreuses paraboles. Dans toutes, il représente le royaume de Dieu comme un travail qui féconde la terre et lui fait produire des plantes qui portent des fruits ou qui sont stériles, de bons ou de mauvais grains qu'on sépare pour les brûler ou les conserver. Il maudit lui-même le figuier qui n'a pas un fruit à donner à son créateur, au moment où il le lui demande. (Bossuet, *Méditation sur l'Évangile*... Jour XX de la dern. sem. du Sauveur).

Il explique ces paroles à ses disciples :
—Celui qui sème la bonne semence, c'est le fils de l'homme. Le champ, c'est le monde. La bonne semence, ce sont les enfants du royaume. L'ivraie, ce sont les fils du mé-

chant. L'ennemi qui l'a semée, c'est le démon. Les moissons, c'est la fin du monde. Les moissonneurs sont les anges. Comme donc on ramasse l'ivraie pour la jeter dans le feu, il en sera ainsi à la fin du monde.

Le fils de l'homme enverra ses anges, qui arracheront de son royaume tous les scandaleux et ceux qui font l'iniquité; et ils les précipiteront dans la fournaise du feu. Là seront les pleurs et les grincements de dents. Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur père.

Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende (saint Mathieu, XIII, 37 à 43).

Mais Jésus va encore plus loin dans cet enseignement. Il indique en même temps le moyen d'arriver au royaume de Dieu.

Tout docteur savant dans ce qui regarde le royaume des cieux, est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes (saint Mathieu, XIII, 52.)

Celui qui veut réaliser la prière prophétique du règne de Dieu, doit donc cher-

cher à perfectionner les choses anciennes par les choses nouvelles.

N'est-ce donc pas là ce que Jésus dit de lui-même? « Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les prophètes. Je ne suis pas venu détruire mais accomplir.

» Car je vous le dis en vérité; jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, un seul iota et un seul point de la loi ne passera pas, que toutes ces choses ne soient faites.

Celui donc qui violera l'un de ces commandements des plus petits et qui enseignera cette violation aux hommes, sera regardé comme le plus petit dans le royaume des cieux. Mais celui qui *fera et enseignera* sera appelé grand dans le royaume des cieux (saint Mathieu, v. 17 et 19).

Jésus-Christ, par ces paroles, réhabilitait le passé et faisait reconnaître la loi ancienne comme venue de Dieu. Mais il la modifiait en même temps par la loi nouvelle. Il tirait de son trésor, comme le père de famille et le docteur de la loi, la chose ancienne pour l'achever, l'accomplir, l'amener à la perfection par la chose nouvelle;

et il résumait par deux mots l'ancienne et la nouvelle loi : *faire et enseigner*. Ainsi, suivant l'expression de saint Augustin, (*De serm. dom. in Monte*, l. 1, c. 1. A), aux préceptes moindres qui avaient été donnés aux hommes quand ils avaient besoin d'être soumis par la crainte, le Fils de Dieu reliait les préceptes plus élevés, apportés par lui de la part de son père aux hommes qu'il convenait d'affranchir par la charité.

C'est que la loi est toujours la même, parcequ'elle est dans les desseins éternels de Dieu ; mais elle est interprêtée différemment, suivant qu'il convient au degré d'intelligence de la nature humaine, et Jésus a ouvert la voie du dernier terme de cette éducation progressive du genre humain. Cherchons donc le but de notre activité chrétienne dans cette loi, révélée deux fois, qui démontre si évidemment que l'élévation progressive et spirituelle des hommes est dans les intentions éternelles de Dieu.

Faisons ce que Jésus-Christ nous commande : « Demandez et il vous sera donné; cherchez et vous trouverez ; frappez et

il vous sera ouvert. » (Saint Math., VII, 7.)

Demandons que la lumière céleste nous éclaire sur la tradition du passé humain ; afin que, dans la prévision de l'avenir chrétien du monde, nous voyons ce qui peut être réalisé dans le présent. Suivons les modifications que le Verbe révélateur et prophète a fait subir à la loi ancienne; suivons les institutions religieuses et sociales que son Église a fondées dans la pratique constante de la loi nouvelle, et mettons d'abord en regard le texte de ces deux lois révélées.

1 Dieu créa l'homme à son image : il les créa mâle et femelle.	1 Notre père qui êtes aux cieux,
2 Il les bénit et leur dit :	2 Que votre nom soit sanctifié,
3 Croissez, multipliez et remplissez la terre et vous la soumettez.	3 Que votre règne arrive,
4 Dominez les poissons de la mer et les volatiles de l'air, et tous les animaux qui se meuvent sur la terre.	4 Que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel.
5 Dieu dit encore : Voici que je vous ai donné toute herbe portant graine, et tout arbre ayant le germe de son genre, afin qu'ils soient votre nourriture.	5 Donnez-nous notre pain de chaque jour, et notre pain supersubstantiel.
6 Dieu prit l'homme et le mit dans le paradis pour qu'il le travaillât et le gardât.	6 Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent.
7 Dieu dit à l'homme : mangez de tous les arbres du paradis; mais ne mangez pas de l'arbre de la science du bien et du mal; car si vous en mangez vous mourrez.	7 Ne nous induisez pas en tentation; mais délivrez-nous du mal.
(Genèse, C. I. V 11.)	(S-Mathieu, C. VI, 9 à 13.)

On peut voir tout d'abord dans ce rapprochement que la prière enseignée par Jésus à ses frères est le complément de la première révélation. Au principe, tout est création, commandements et dons gratuits de Dieu, tandis que la prière de l'Évangile correspond à chacun de ces actes par un vœu d'amour, de foi et d'obéissance adressé à la bonté, à la providence et à la miséricorde du Père céleste, par ses enfants qui appellent son régne sur eux.

Il semble que la première révélation qui descend de Dieu sur l'homme, en l'associant, comme image de son créateur, à la réalisation de ses plans éternels, remonte dans la seconde révélation en élan d'amour, en promesse de sacrifice libre, en acceptation pieuse de la mission humaine, par l'humanité formée de tous les peuples. Ce sacrifice, libre et absolu de la volonté humaine à la volonté du créateur, n'est autre chose que le principe de toute loi morale. L'obéissance est le premier et le plus élevé de tous les sacrifices. Quand Dieu impose à l'homme le devoir de remplir la terre, de la soumet-

tre et de dominer tout ce qui a vie et mouvement; n'est-ce pas le sacrifice de son esprit, de sa puissance intellectuelle et de sa force à l'œuvre divine qu'il doit accomplir, que Dieu lui demande? Ce dévouement est si complet, si absolu, si pur, que Dieu n'y met aucune condition. C'est donc une grave erreur de dire que la peine du travail est une expiation de la chute. Cela est si faux, que Jésus-Christ en rendant à l'homme sa liberté aussi pure, aussi sainte qu'au principe, lui enseigne le vœu du travail divin dans sa prophétique prière.

Il faut remarquer ensuite que le Verbe, au principe, consacre cette mission du sacrifice de l'homme, en lui disant de *travailler* et de *conserver* la terre sacrée; et que le Christ, Verbe incarné lui-même, a exprimé cette même mission par ces deux mots : *faire et enseigner*. N'y voudra-t-on pas reconnaître alors une seule et même loi donnée à l'activité humaine dans le travail spirituel et physique : cette action pénible, qui met en dehors de l'homme un produit, une œuvre au profit de l'œuvre commune du genre

humain, accomplissant les desseins éternels de Dieu?

N'y trouvera-t-on pas en même temps cette tendance constante de la parole du Verbe à spiritualiser l'ancienne loi?

Lorsque le Verbe Dieu mettait l'homme dans la terre sacrée, pour qu'il la travaillât et la gardât, (*ut operaretur et custodiret*), il constituait l'activité religieuse de tous les siècles. En même temps, en effet, que cette activité a augmenté et perfectionné par son travail spirituel, les connaissances qui devaient aider le travail physique à féconder le monde au profit des désirs et des besoins de l'homme et de la volonté de Dieu, elle a constitué une base de conservation qui maintenait l'ordre social dans la voie divine.

Mais l'action matérielle de l'homme dans le but de peupler la terre, de propager la race et de s'acquérir des moyens puissants de domination par la force, usa à la tâche les générations chargées par Dieu de travailler et de garder la terre sacrée.

Le fait divin de l'incarnation du Verbe

s'accomplit alors pour l'éducation progressive que Dieu prédestinait à l'homme ; et les mots : *travailler et garder*, furent changés en ceux que Jésus-Christ donnait à ses frères : *faire et enseigner*. C'était le sacrifice libre et spiritualisé par son affranchissement de tout but égoiste. C'était le travail de l'intelligence humaine, inspirée par l'amour de Dieu et par la charité de son fils, qui se substituait à la force physique ; et c'est ce qui est arrivé de nos jours, jusque dans le travail matériel. C'était la propagation de la parole de Jésus-Christ et de l'imitation de son divin sacrifice.

C'était bien travailler et conserver, mais par le mobile du zèle au lieu de celui de la crainte; par la charité au lieu de la violence; par le dévoûment au lieu de l'intérêt personnel; c'était faire et enseigner la volonté de Dieu par reconnaissance.

Dieu avait dit à l'homme de croître et l'homme marcha d'abord dans la voie du sacrifice obligé de l'expiation. Aujourd'hui tout vrai chrétien a en lui cet ardent désir du sacrifice libre et volontaire, qui tend à

imiter celui du divin Maître ; et l'homme marche maintenant vers la perfection en amour et en charité, pour accomplir le premier et suprême commandement de la loi primitive de Dieu.

Le sacrifice est si bien le seul moyen de réaliser ce progrès; la loi du sacrifice est tellement la condition morale de tout être humain faisant partie d'une société, que toutes les lois religieuses et les cultes de tous les temps peuvent se réduire à deux termes: le sacrifice forcé et sanglant de l'expiation, et le sacrifice libre et eucharistique de l'activité spirituelle à sa mission divine.

Si cela est vrai, il suivra qu'il y a un moyen simple et certain de juger les doctrines morales. Ce moyen, c'est la recherche de la loi qui appelle le plus grand nombre au dévouement libre, volontaire et solidaire, et qui enseigne l'abandon le plus entier de soi-même dans un travail fructueux pour l'accomplissement de la volonté de Dieu.

S'il est également vrai que le Christ a

apporté du ciel sur la terre, les deux mots: *amour et charité;* il sera vrai aussi que ces deux mots représentent le double sacrifice du Verbe incarné descendant du ciel en dons divins, et y remontant en sacrifices pour offrir le monde, transformé spirituellement, au père donnateur gratuit. Il sera vrai enfin que l'imitation de ce sacrifice est le bien absolu,

Aussi le sacrifice de la divine Eucharistie est-il la base du dogme, du culte et de la pratique catholiques. Tel est le but spirituel de la Messe qui échange chaque jour entre le monde et Dieu les prières et les dons de la grace. Tel est le lien des solennités de l'année dans la fête de la Résurrection, signe de la divinité de Jésus. Telle est l'inspiration des arts, qui lui apportent leurs splendeurs et leurs harmonies, pour élever avec elle, vers le ciel, les chœurs de la louange, et pour répandre, avec elle encore, sur la terre l'amour saint et pur qui féconde l'ame humaine.

Le plus beau poëme qu'ait créé l'esprit humain sur les dons de Dieu, n'est-il pas

cet office sacré de chaque jour dont chaque heure est un chant et dont la succession forme le cycle glorieux de l'année, où se déroule la vie terrestre et divine de Jésus-Christ au milieu du cortége de ses anges et de ses saints ?

La Messe elle-même n'est-elle pas le type spirituel et divin des sacrifices religieux de tous les temps que Jésus résumait en lui?

On y voit en effet les trois termes de ces grands actes sacrés de l'antiquité : la consécration, dans l'introït, l'immolation dans le canon et la consommation dans la communion.

Ce sont en réalité les trois grandes périodes de la vie du Verbe incarné, son enseignement, son sacrifice et son union avec son Église. Et comme le fidèle doit imiter cette vie, il s'unit au prêtre qui représente Jésus-Christ dans cette sainte cérémonie ; il se purifie par la pénitence et la prière; il se sanctifie par l'acte de foi et la glorification de Dieu, et il se consacre par la communion et l'action de grace.

Les fidèles en effet s'associent en esprit

de penitence avec l'officiant, pour réciter le *Confiteor* et pour implorer la miséricorde divine dans le chant plaintif du *Kyrie eleïson.* Ils célèbrent les louanges de Dieu dans l'hymne du *Gloria*, avant de recevoir la parole de son Fils dans l'Épitre et l'Évangile. Ils le remercient par les chœurs du graduel et des proses; et le chant grave du *Credo* confirme leur foi dans sa sublime concision. Enfin l'*Introït* se termine par l'offrande, dans laquelle l'officiant présente à Dieu les dons que les fidèles ont déposés sur l'autel.

La sainte action du canon commence alors par un dialogue, où le prêtre et les fidèles s'excitent par des accents pleins d'onction à s'unir aux puissances du ciel, pour rendre grace à Dieu, pour le louer et pour sanctifier son nom. Ce chant est celui de la *Préface* qui se termine par le *Sanctus,* chœur des esprits célestes que saint Jean entendit dans le ciel, paroles de bénédiction par lesquelles Jésus fut accueilli à son entrée à Jérusalem. Là les fidèles, muets devant le Dieu qui descend sur l'autel, se prosternent, et le prêtre lui-même ne murmure que des

prières silencieuses, pour demander au Père de recevoir le sacrifice qui s'accomplit, de pardonner aux morts et d'accorder aux fidèles la vie éternelle. Quand la sainte hostie et le vin mêlé d'eau ont été transubstantiés au corps et au sang du fils de Dieu, sous ses propres paroles : « Prenez et mangez, » car ceci est mon corps : prenez et buvez, » car ceci est mon sang ; » le chœur chante l'*O salutaris hostia*; le prêtre et les fidèles retrouvent leurs voix pour demander à leur Père céleste, au nom du divin sacrifice, la réalisation de la mission de Jésus-Christ, manifestée dans la prophétique prière du *Pater Noster*.

Dieu répond à l'instant par la voix du prêtre, qui transmet aux fidèles la paix du Seigneur, donnée par Jésus lui-même à ses disciples en leur annonçant sa mort et sa rédemption. C'est le commencement de la communion, cet acte de la charité du Fils de Dieu, qui se donne comme nourriture spirituelle à tous les hommes de bonne volonté, demandant la force d'imiter son sacrifice et d'accomplir comme lui le doulou-

reux labeur qui mène à la réalisation du régne de Dieu. A l'approche de ce moment où la majesté du Dieu-hostie s'abaisse et s'offre elle-même pour relever l'ame humiliée sous sa propre faiblesse, le prêtre et le fidèle saisis de frayeur s'accusent d'être indignes de recevoir leur divin Maître, et frémissant à la réception du pain sacré ils supplient le Seigneur que son divin corps et son divin sang adhèrent à leurs entrailles, purifient leur cœur et sanctifient leur ame.

Enfin le saint office se termine par un chant sacré d'actions de graces et par la confirmation du fidèle dans sa foi. Le prêtre récite, le plus ordinairement, le commencement de l'Évangile de saint Jean, où est annoncée la mission révélatrice du Verbe, existant de toute éternité, s'incarnant pour apporter la lumière au monde et faire des enfants de Dieu de tous ceux qui l'ont reçu et qui croient en lui.

Tout cet ensemble du sacrifice divin, tous ces détails d'un échange de dilection entre Dieu et les fidèles de son Fils, entre le ciel et la terre, sont si divinement simples et si grands

humainement, qu'il semble suffisant de les exposer, pour faire sentir toute la puissance que l'homme retire de cette communication céleste.

Que dire de plus sur ce sacrifice d'un Dieu, sur cette Cène où il se donne tout entier à nous, sinon que ce pain est l'éternel ferment qui transfigurera l'humanité en royaume de Dieu.

C'est dans ce calice que se conservent les inépuisables semences qui produiront les riches moissons de son avenir jusqu'à la consommation des siècles.

Sur ce candelabre brillent d'une lumière céleste les plus splendides promesses qui puissent satisfaire les ames avides de zèle, de travail et de charité.

Aussi, sous combien de formes, avec quel luxe varié, dans quels chants harmonieux de louanges, de plaintes et d'accents l'année liturgique ne célèbre-t-elle pas ces sublimes mystères qui élèvent les hommes sur les marches du trône de Dieu?

C'est que la vie de Jésus-Christ se déploie encore là dans la magnificence de

cet office qui ne dure pas moins d'une année.

De l'Avent au saint jour de Pâques, se célèbre la vie terrestre du Sauveur, avec ses alternatives d'humiliations et d'élévations, dans lesquelles l'enfer, la terre et le ciel s'associent pour le tourmenter ou le glorifier depuis sa naissance jusqu'à sa résurrection.

Sa toute puissance dans le ciel et sur la terre, qu'il vient lui-même annoncer à ses disciples après sa mort, se manifeste depuis la fête de Pâques jusqu'à celle du Saint-Sacrement : dans la solennité de l'Ascension, où il remonte à son Père; dans celle de la Pentecôte, où il envoie l'Esprit Saint à ses apôtres; dans la glorification de la sainte Trinité, où il est uni à son Père et à l'Esprit Saint ; et dans cet office si tendre, si joyeux, si fleuri du Saint-Sacrement, où l'amour divin descend lui-même sur ses fidèles.

Enfin l'intercession entre le ciel et la terre se présente dans la troisième et dernière époque annuelle, comme conséquence de cette fête de l'amour médiateur qui la

commence. Elle se continue dans l'Assomption de la bienheureuse Vierge, mère du Sauveur, adressant à son Fils la prière perpétuelle pour les pécheurs. Elle s'achève dans la célébration de tous les anges et de tous les saints, ces puissants protecteurs des hommes, et se termine à la Commémoration des morts, pour lesquels tous les fidèles eux-mêmes élevent leurs voix vers le Seigneur.

Le culte est donc toujours cette communication spirituelle et mystérieuse qui monte de la terre au trône de l'Éternel en prières, en offrandes, en louanges, en sacrifices, et qui en redescend sur les hommes en rayons de lumière, en dons de la grace et en échanges de l'âmour de Dieu.

Au milieu de cette activité sainte s'accomplit la sanctification du chrétien, lorsque, se purifiant, dans son esprit et dans son corps, s'immolant lui-même et se transformant en union avec Jésus-Christ par l'Eucharistie, il sanctifie le nom de son père céleste, en lui donnant sa vie comme échange de son amour.

La coopération des merveilles de l'art est

venue aussi augmenter l'effet produit sur l'ame humaine par ces sublimes aspirations vers la plus sainte, la plus spirituelle, la plus noble activité : la vie du Christ. Il s'est fait alors dans cette partie si élevée de l'œuvre que l'homme accomplit sur la terre, la même transformation que Jésus fesait subir à tout ce qui constituait l'ancienne loi. Les arts se sont spiritualisés en recevant sous leurs formes antiques l'image complète et divine de l'église de Jésus-Christ : ce type du règne de Dieu, inscrit dans l'avenir par la promesse révélée.

Ainsi fut-il du sacrifice ; cet acte sacré, ce mystère divin et humain, qui réalise sur la terre le premier commandement donné par Dieu à l'homme, de sanctifier la création, en la rendant conforme à sa volonté éternelle. Le sacrifice a dans tous les temps été la base primitive du culte par lequel l'homme offre à Dieu son activité terrestre. Ses trois parties sont en effet la succession même des formes de cette activité. Dans la Consécration qui purifie la créature par l'application de la loi divine ; dans l'Immo-

lation qui la sanctifie en offrant son principe vital à Dieu; et dans la Consommation qui la fait passer par l'esprit humain pour servir à la gloire de Dieu, se retrouve tout l'ordre logique de l'activité humaine depuis le désir qui veut un acte, en passant par la pensée qui le formule, pour arriver à la réalisation de l'œuvre de transformation spirituelle.

Il est si vrai que ces trois termes du sacrifice représentent les trois périodes de l'activité spirituelle, qu'ils ont donné non-seulement la forme des demeures des Dieux avec leurs enceintes, différemment ornées, et leurs autels d'usage particulier, mais encore la forme des demeures humaines, soit dans la famille, avec les lieux séparés propres à chacun de ses mystères, soit dans la société avec la cité et ses monuments, appropriés à la hiérarchie.

Dans tous les cultes antiques on retrouve les types tranchés de ces trois degrés du sacrifice, représentants actifs du dogme figuré par l'art. Ainsi la purification de la victime que l'on voulait consacrer avant de

l'immoler, s'accomplissait dans la première partie du temple (*prodomos*, avant le temple, *pronaos* avant la nef), où la partie impure était séparée de la partie pure, sur le premier autel (*limen*, seuil, *janua*, porte). Les pylones Egyptiens et les pyramides indiennes qui accompagnent ou couronnent la porte d'entrée des temples, ne sont autre chose que ces autels purificateurs, sur lesquels même sont représentés des sacrifices séparateurs. Les avenues, les enceintes de ce premier lieu sacré, servaient déjà, par les nombreuses images sculptées et peintes qui les ornaient, d'enseignement sur l'harmonie des mondes, sur la cosmogonie et sur la doctrine morale.

Dans le lieu le plus retiré, le plus mystérieux, le plus sacré du temple, le sanctuaire (*adytum, sacrarium, cella*,) se faisait l'immolation sur l'autel (*ara*) devant la statue du Dieu, placée sur un siége (*stele delubrum*) ou dans une niche pour recevoir l'offrande que les prêtres lui présentaient.

Enfin dans la partie moyenne du temple (*naos*, nef, *templum*) se consommait dans

le repas sacré (*epula*) la victime, distribuée suivant la hiérarchie des assistants, à qui il était permis de pénétrer dans cette seconde partie du monument religieux. Là par la place même de ce lieu, par ses colonnes, soutenant le plafond ou le dôme du ciel, et s'appuyant sur le carré de la terre; par les détails de la sculpture, de la peinture et de l'art graphique; par les danses et les chants dans toute la puissance de leur rythme et de leur accent; par l'enivrement des parfums, des breuvages fermentés, et des mets préparés, se créait un immense et mystérieux symbolisme qui pénétrait les sens et l'esprit de ces hommes d'une exaltation sublime, et les élevait à l'imitation des dieux qu'ils représentaient sur la terre.

Chez les peuples où les cultes avaient pris plus particulièrement la forme de l'initiation, cette application des arts à l'expression symbolique du dogme avait acquis un degré de spiritualité très marqué. On mêlait intimement l'homme lui-même à toute la vie de ce monde, sur lequel il devait agir plus puissamment par son intelligence, à mesure

qu'il s'avançait dans les trois degrés de l'initiation : la purification, la mort mystique et la théophanie. C'était l'expression spirituelle la plus avancée à laquelle l'erreur du paganisme pouvait faire arriver le sacrifice. Elle donnait à tout homme la puissance de connaître les mystères de la création par le sacrifice symbolique de soi-même.

Aussi lorsque le Verbe vint habiter parmi nous, comme Dieu, pontife et victime, pour nous donner l'exemple du plus sublime et du plus absolu sacrifice, il revêtit cette triple forme du sacrifice antique, dans sa manifestation de la double mission de révélateur et de rédempteur.

Dans le sacrifice de la Cène, il accomplit les trois parties de ce divin mystère, en se consacrant d'abord comme victime, par son humilité à laver les pieds de ses apôtres, comme pontife et comme Dieu, en leur disant que s'il ne les purifie, ils n'auront point de part avec lui. Ensuite il se révèle comme pontife et victime à la fois, en immolant son propre corps dans la rupture du pain, et

en versant son propre sang avec le vin du calice; enfin il se montre comme victime, pontife et Dieu en distribuant son corps et son sang à ses apôtres (S. Jean, XIII; 3 à 10).

Le sacrifice de sa passion, de sa mort et de sa résurrection, ne présente pas une succession moins évidente de ces trois actes mystérieux. Dans sa consécration au mont des Oliviers, continuée par la passion de son jugement; dans son immolation sur la Croix, et dans la participation de sa puissance, communiquée à ses apôtres après sa résurrection, il se manifeste encore comme victime expiatoire, comme pontife rédempteur et comme Verbe créateur. Le sacrifice antique est accompli dans sa forme primitive, mais il est divinisé par le fils de Dieu lui-même.

Aussi la première basilique chrétienne qui put s'élever librement sous le ciel entr'ouvert, eut-elle la forme de ces trois temps du sacrifice divin. Le narthex, vestibule de l'Église, reçut les cathécumènes, enseignés au dogme par la parole et purifiés par l'eau du

baptême avant qu'il leur fut permis de franchir la partie qui les isolait des fidèles réunis dans la nef. Cette nef elle-même était encore séparée par un rideau du sanctuaire qui ne s'ouvrait que lorsque les prêtres, ayant accompli les mystères divins, apportaient aux fidèles le don ineffable de l'Eucharistie.

Mais bientôt ces barrières séparatrices tombèrent, et tous ceux qui croyaient au Sauveur, furent reçus dans cette croix, qui servait de plan au nouveau monument religieux. Là encore, ce signe sacré du divin mystère représenta les trois moments du sacrement nouveau accordé à tous. La tête du Dieu crucifié, couronnée d'épines, reposa dans l'hémicycle du sanctuaire. Sa poitrine ouverte épancha l'eau et le sang sur l'autel du chœur, autour duquel siégeait le sacerdoce. Ses pieds et ses mains sacrés ouvrirent les portes de la purification corporelle et spirituelle à tous ceux qui voulaient entrer. Toutes les ames des frères de Jésus unies dans son amour, montèrent alors vers le ciel, en faisceaux de calonnet-

tes, pour se diviser en nervures ogivales et se réunir encore au sommet de la voûte.

Tout l'édifice s'élança en dehors, comme un grand autel placé sur la Croix et formé d'une multitude de petits autels, semblant porter à la pointe de leur pyramides les offrandes, les chants et les prières de chacun de ceux qui étaient prosternés dans la nef.

Du pied du crucifié s'élevèrent des tours d'où sortaient les volées sonores qui appelaient tous les hommes au saint sacrifice. En passant sous la porte, ils étaient frappés des terreurs et des espérances du jugement dernier, sculpté sur le tympan du grand portail, et précédé des scènes de la création, de la hiérarchie des saints et de celle des anges. Mais lorsqu'ils entraient dans l'immense vaisseau, dont les longues nefs chatoyaient dans une demi obscurité, des couleurs harmoniques et douces qui animaient leurs détails; lorsqu'ils pénétraient jusqu'au chœur, où le firmament, présidé par Jésus-Christ et sa Mère, entourés de leur cour céleste, étincelait dans les verrières de l'hémicycle et semblait assister au saint sa-

crifice ; les ames de tous, enveloppées de cette atmosphère divine, s'élevaient à l'espérance de la gloire, qui brillait au dessus d'eux et qui les appelait à elle.

Alors les longues processions de prêtres, ornés de riches vêtements, et portant des saints reliquaires; la pompe pontificale qui suivait l'ostensoir où brillait l'hostie plus que les splendides pierreries qui l'entouraient ; la bénédiction qui tombait abondante de ce trône de la victime divine, faisaient courber les fronts et ployer les genoux de cette foule mêlée de tous les rangs.

Enfin , lorsque la plus riche poésie , chantée dans le [rythme grave et solennel de l'Église ,] faisait résonner les voûtes; lorsque les encensoires fumants répandaient leurs parfums; lorsque les diacres aux riches dalmatiques couvraient les marches de l'autel ; le peuple ému joignait sa voix vibrante à celle des prêtres et des chantres du sanctuaire , et cette imposante harmonie montait comme une splendide auréole autour du divin sacrifice, qui, en s'élevant au-dessus de la terre, attirait tout à lui.

C'était l'unité vivante, l'unité animée, l'unité active: d'où sortent les plus purs sacrifices, les plus nobles dévoûments, les plus saintes actions : d'où vient tout ce qui s'est fait et se fera jamais de grand et de beau par la sainte communion des fidèles de Jésus-Christ.

—

PREMIERE PARTIE.

Prophétie du règne de Dieu.

CHAPITRE II.

ROYAUME ET POUVOIRS.

CHAPITRE II.

ROYAUME ET POUVOIRS.

> Quiconque voudra être le premier entre vous, sera le serviteur de tous. (St Marc, x. 44.)
>
> Notre Père, que votre règne arrive. (St Matthieu, c. vi, v. 10.)

Un des devoirs les plus solennels, enseigné par la prophétie du divin maître, est celui qui impose à tous les chrétiens le vœu de la réalisation du royaume de leur père céleste sur la terre. Ils promettent par là de s'associer à la mission divine du Sauveur,

dans le but d'activité qu'il a donné à tous ses frères. Par ces mots encore, ils demandent la lumière et la protection divines, en retour de leur obéissance à la loi révélée.

Aussi, le Sauveur lui-même va-t-il leur apprendre en qui ils doivent avoir foi, pour atteindre le but qu'ils désirent. Il leur indique les conditions du pouvoir, qu'il charge de les diriger dans l'accomplissement de la volonté de Dieu.

Vous savez, dit-il aux douze, que les princes des nations les dominent, et que ceux qui sont les plus grands, exercent la puissance sur elles.

Il n'en sera pas ainsi parmi vous; mais que celui qui voudra être le plus grand entre vous, soit votre serviteur. Celui qui voudra être le premier d'entre vous, sera votre esclave; comme le Fils de l'homme qui n'est point venu pour être servi, mais pour servir et se donner tout entier pour la rédemption d'un grand nombre. (S. Matthieu, xx, 25-28).

Que celui donc qui est le plus grand parmi vous, se fasse comme le plus petit; et celui

qui préside, comme le serviteur. (S. Luc XXII, 24-26.)

Ici, on doit remarquer tout d'abord, que cet enseignement de Jésus se présente avec le caractère de perfection dans le sacrifice de toutes ses instructions.

Ce n'est pas le pouvoir ancien, qui s'exerce par la force et l'orgueil du rang et de la naissance, qu'il apporte aux nations, mais le pouvoir humble et serviteur de tous, qui se ferait petit et esclave de l'intérêt des autres.

Ses paroles et ses actes confirment ce précepte par son exemple : —Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés : — Prenez mon joug sur vous; et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos ames, car mon joug est agréable et mon fardeau léger. (S. Matthieu, XI, 28-30.)

Lorsque Judas vient à lui pour le livrer par son baiser, Jésus ne trouve que ce tendre reproche à lui faire : — Ami, pourquoi êtes-vous venu? (S. Matthieu, XXVI, 50.)

Au moment où il reçoit un soufflet du

serviteur du grand-prêtre, qui lui demande pourquoi il répond ainsi au pontife, il le reprend avec douceur : — Si j'ai mal parlé, rendez témoignage du mal que j'ai dit; mais si j'ai bien parlé pourquoi me frappez-vous? (S. Jean, XVIII, 22.)

Enfin, lorsqu'au Mont des Oliviers, Jésus est saisi par ceux qui viennent l'arrêter, et que Simon Pierre tirant le glaive qu'il avait apporté, frappe Malchus, serviteur du pontife, et lui coupe l'oreille droite, le Sauveur lui adresse ces mots :—Remettez votre glaive dans le fourreau; car ceux qui se servent du glaive périront par le glaive. Pensez-vous que je ne puisse prier mon Père, et qu'il ne m'envoye à l'instant plus de douze légions d'anges? Ne faut-il pas que je boive le calice que mon Père m'a donné?—Et en disant cela Jésus touche l'oreille du serviteur blessé et le guérit.

Ainsi le pouvoir que fonde Jésus Christ, doit être doux et humble de cœur. Il faut que ceux à qui il commande agréent son joug, et portent légèrement son fardeau. Il pardonnera à ceux qui le trahiront, à

ceux qui l'outrageront, à ceux qui le saisiront. Non-seulement il ne se servira pas des armes qui font couler le sang, mais il guérira de sa propre main les blessures qu'elles auront faites. Enfin il ne voudra pas être défendu, et il boira le calice que son père céleste lui aura envoyé.

Boire le calice d'amertume que Jésus a bu et le boire dans l'absolue confiance en la justice de Dieu, est donc le complément des conditions indispensables imposées à tout pouvoir chrétien. Le Sauveur répond en effet aux fils de Zebédée dont la mère demande pour eux la place de droite et la place de gauche aux côtés du Christ: — Pourrez-vous boire le calice que je vais boire? — Mais, sur leur réponse affirmative, il leur dit qu'il ne peut pas même leur promettre l'accomplissement de leurs désirs, si son père ne leur a préparé la place qu'ils souhaitent.

Les commentateurs des évangiles ne manquent pas de faire remarquer que le précepte de Jésus-Christ sur le pouvoir, regarde aussi bien les pouvoirs laïques que les pouvoirs ecclésiastiques.

Estius (p. 116) dit en propres termes, que le Seigneur ne défend pas, par ces paroles, qu'il soit établi des gouvernements parmi les fidèles. L'on ne peut inférer, dit-il aussi de ce que le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, qu'il n'ait pas eu la puissance d'établir des lois, de donner des préceptes et de punir les transgresseurs. Enfin il ajoute que si le Christ éloigne les disciples de cette domination, telle qu'elle s'exerçait chez les païens, où les pouvoirs agissaient dans leur intérêt et pour leur honneur; il leur recommande en même temps de ne considérer, dans toutes choses dont il auraient la direction, que le salut et l'utilité de ceux qui leur seraient soumis. Mais les ecclésiastiques ne doivent pas seuls être parfaits; les séculiers le doivent être aussi: et les princes chrétiens ne peuvent dominer et exercer leur pouvoir dans la manière qui est défendue aux apôtres, sans être contraires à Jésus-Christ.

Cornelius à lapide (in S. Matth, XXVII, II.) dit, à propos de la parole du Christ:—

Oui, je suis roi! — Son royaume est triple; le premier est supérieur, le plus élevé et le plus divin. Il lui donne comme Dieu toute la création.

Le second est le plus bas; il est humain; c'est celui qu'ont les rois, les empereurs et les princes de la terre.

Le troisième est moyen, intermédiaire entre les deux, et placé bien loin au-dessus du royaume humain, de tous les sceptres et de tous les droits; c'est celui de la bonne volonté. Christ, dit-il ailleurs, a été le chef de tous les martyrs, comme le meilleur pasteur qui donne pour ses brebis sa vie en rançon et en prix, pour que tous les autres en fassent un miroir pour leur foi et un exemple pour leur vérité.

N'est-ce pas à cette même loi, imposée aux deux pouvoirs de la terre, que se rapporte cette double expression qui se retrouve dans les trois évangiles de S. Matthieu, de S. Marc et de S. Luc, du *plus grand* et du *premier*, qui doivent également se faire serviteurs de leurs subordonnés?

Il est donc impossible de le nier, toute

puissance qui s'exerce sur les hommes, soit au nom de la loi religieuse, soit au nom de la loi nationale, doit accomplir la première imitation de Jésus dans l'humilité, la douceur et la charité.

Mais à ces paroles Jésus joint des actes; il élève à la toute puissance de son vicaire sur la terre, le plus faible de tous ses apôtres, en le reprenant par des réprimandes sévères ou tendres: ou l'enseignant par ses miracles, en le consacrant par les manifestations de sa divinité.

Le fils de Dieu qui, dans sa divine charité, avait revêtu la nature humaine pour la réhabiliter dans son corps et la spiritualiser dans ses actes, avait choisi, de cette nature si faible et si variable, le plus complet exemple dans le pauvre ouvrier Simon, afin de montrer que l'élection du Verbe et la grace de Dieu pouvaient seules constituer et consacrer le pouvoir suprême qu'il imposait à son Église.

Jésus avait rencontré Simon, ce dernier des petites gens du petit peuple Juif, rangeant ses filets au bord de la mer, et il

l'avait appelé en lui disant : — Suivez-moi et je vous ferai pêcheur d'hommes. (S. Matthieu, IV. 19.)

Cet homme igorant et simple ne tarde pas à témoigner sa foi dans la divinité de son maître. En le voyant marcher sur les eaux pour rejoindre la barque où il avait laissé ses disciples, Simon lui demande de le faire marcher lui-même sur les eaux, pour aller à sa rencontre. A l'appel de la voix divine il descend hardiment de la barque ; mais en marchant miraculeusement vers Jésus, il s'épouvante du vent violent qui souffle ; il laisse entrer le doute dans son ame, et il s'enfonce sous les eaux. A sa prière le Fils de Dieu fait un nouveau miracle pour le relever ; mais il a pénétré dans l'ame de son disciple et il lui adresse ce doux reproche : —Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté ? (S. Matthieu, XIV. 24.-31.)

Simon trouvant l'occasion de confirmer sa foi, répond à Jésus qui demande à ses disciples ce qu'ils disent de lui : — Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant.—Le seigneur sanctifie alors la croyance de Simon par ces

paroles :—Et moi je vous dis que vous êtes Pierre. C'est sur cette pierre, que je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Je vous donnerai les clés du royaume des cieux ; et tout ce que vous lierez ou délierez sur la terre, sera lié ou délié dans le ciel. (S. Matthieu, XVI. 15-19.)

Mais Simon Pierre passe à tout instant de la foi au doute et du doute à la profession de foi. Jésus le reprend sans cesse, mais Pierre retombe toujours et il va jusqu'à le renier au moment de sa passion. Ce n'est que lorsque Jésus, ressuscité, le confirme dans la mission de pasteur du troupeau tout entier de ses fidèles, par ces paroles : m'aimez-vous? paissez mes brebis et suivez-moi ; que Pierre s'assure dans sa foi.

Aussi sanctifie-t-ilsa mission, en accomplissant la prédiction de son maître sur la mort qu'il devait subir. Il suit si bien Jésus-Christ qui l'avait appelé, qu'il l'imite jusqu'en montant sur le calvaire, pour s'étendre sur l'arbre divin de la croix, en aban-

donnant son ame à la justice de celui qui connaissait sa vie, mieux que lui-même ne la connaissait.

Pierre avait constitué l'exemple du pouvoir chrétien, tel que l'enseignement de Jésus l'avait indiqué. Il avait fondé par son amour du fils de Dieu, cette puissance qui seule est restée debout depuis dix-huit cents ans, et qui a vu à ses pieds, passer, tomber, ou se lever tant de royautés éphémères qui se sont perdues en l'attaquant, ou se sont maintenues en la servant.

C'est que cette grande institution divine s'élevait sur l'église même de Jésus-Christ, où Pierre avait établi le mode de transmission de la mission pontificale, qui devait être imité dans tous les degrés de la hiérarchie.

Cette hiérarchie de l'Église est celle des premiers chrétiens qui suivirent Jésus. Elle était divisée en apôtres et en disciples. Les apôtres étaient au nombre de douze, élus et enseignés particulièrement par le Sauveur, et qui furent consacrés, comme doués de dons célestes, par le Fils de Dieu ressuscité.

Lorsque les onze (Judas ayant trahi) allèrent en Galilée sur la montagne où Jésus les avait appelés, en le voyant paraître ressuscité ils l'adorèrent, et il leur parla ainsi : — Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; leur enseignant à garder tout ce que je vous ai confié et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. (S. Matthieu, XXVIII. 16-20.)

— Allez dans l'univers prêchant l'évangile à toute créature. (S. Marc, XVI 15.)

— Voilà ce que je vous disais, lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophéties et dans les psaumes fut accompli.

Il leur ouvrit alors l'intelligence afin qu'ils entendissent les Ecritures ; et il leur dit : — Il fallait, selon qu'il est écrit, que le Christ souffrît, et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémis-

sion des péchés à toutes les nations, commençant par Jérusalem. Or vous êtes les témoins de toutes ces choses. (S. Luc, XXIV. 44 à 48)

— La paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, moi, je vous envoie. Et après qu'il eut dit ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : — Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux à qui vous les retiendrez ils seront retenus. (S. Jean XX. 21-23.)

Et moi, je vais vous envoyer le don promis de mon père. Cependant, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut. Et il les conduisit jusqu'à Béthanie, et ayant élevé les mains il les bénit; et les bénissant, il se sépara d'eux et fut enlevé au ciel. (S. Luc, *idem*. 49 à 51.)

Ces hommes, ainsi consacrés par le Verbe, comme les représentants de sa puissance sur la terre, ayant reçu son souffle divin, comme Adam qui avait été transformé spirituellement par le souffle de ce même

Verbe, furent les premiers prêtres de l'Église de Jésus-Christ. Pierre particulièrement chargé de conserver et diriger l'œuvre divine, se leva dans le cénacle, au milieu de ses frères, apôtres et disciples, qui étaient alors au nombre de 120, et leur dit que, pour remplacer Judas, il fallait choisir un de ceux qui s'étaient unis à eux tout le temps que le Seigneur Jésus avait vécu parmi eux, depuis son baptême par Jean jusqu'à sa résurrection, afin qu'il fût témoin de ce qu'il avait vu. Ainsi, Pierre soufflait à son tour l'esprit du Fils de Dieu sur la communion de ses fidèles, pour les inspirer dans leur élection.

Ils en présentèrent deux, Joseph appelé Barabas, lequel était surnommé le Juste, et l'autre Mathias; et priant, ils dirent : Seigneur, vous qui connaissez les cœurs de tous, montrez-nous lequel des deux vous avez élu afin qu'il prenne sa part du ministère et de l'apostolat, dont Judas s'est détourné pour aller en sa demeure. Aussitôt ils tirèrent leurs noms au sort et le sort tomba sur Mathias; et il fut compté

parmi les onze apôtres. (Act. Ap. I. 15 à 26.)

L'inspiration de Pierre, le chef suprême de l'Église ; l'élection, dans la communion des frères de celui qui connaissait le mieux la vie de Jésus ; la prière appelant la grace de Dieu, pour choisir elle-même entre deux : telles sont les conditions, dans la primitive Église, de la transmission de la mission apostolique,

Le groupe des disciples formé par le Seigneur, au-dessous des apôtres choisis entre ceux qui étaient dignes d'être ses fidèles, et porté à la fin de sa vie au nombre de 70 membres, s'était consacré lui-même par l'adoption et la pratique des préceptes de Jésus.

C'était à ce peuple de l'Église gouvernée par ses apôtres, qu'il confiait sa divine prophétie du règne de Dieu, dans la prière du *Pater noster*. C'était à cette communion des fidèles qu'il donnait les enseignements et les exemples les plus directs de sa charité, de sa justice, de l'amour de Dieu, et du sacrifice de soi-même.

Aussi ce second degré des frères augmenté

du double depuis la mort de Jésus-Christ, fut-il digne de produire le premier apôtre élu après l'ascension du Sauveur. Aussi vit-il sortir, bientôt après, de son sein, des diacres, des prêtres et des évêques : cette hiérarchie féconde de l'Église, qui remonte au ciel, offrant à Dieu les prières des hommes, et qui en rapporte les sacrements et la grace.

Cependant Jésus avait donné encore un enseignement plus élevé en spiritualité. Il semble qu'après Pierre il ait choisi deux de ses apôtres pour l'accompagner toutes les fois qu'il se manifesterait à lui dans ses profonds mystères. Ainsi Jean et Jacques, les deux fils de Zébédée, sont présents à la Transfiguration, à la douleur du Mont des Oliviers, et après la résurrection, lorsque le Christ consacre définitivement Pierre.

A considérer le caractère de ces deux apôtres on peut reconnaître une différence tranchée entre eux. Le premier est saint Jean le disciple bien-aimé, évangéliste de l'amour, prophète inspiré de Dieu prédisant l'avenir. Ne paraît-il pas être le type originel de cette suite de solitaires, de chefs

d'ordre religieux, de saints réformateurs du monde, dont toute la puissance vient de l'amour, de la prière, de la méditation sur les vérités de la loi divine, de la contemplation de la gloire de Dieu, et de la communication spirituelle avec le Tout-Puissant?

Le second est saint Jacques, premier martyr des apôtres, et qui semble donner l'exemple du mépris de la vie, de l'abandon entier de soi-même, enfin, du désir de sacrifice, qui animèrent la série des martyrs, des confesseurs et des missionnaires de tous les temps. N'est-ce pas tous ceux qui s'en vont deux à deux, n'ayant ni or, ni argent dans leur ceinture, ni sac, ni bâton, ni deux habits; prêchant en disant : que la paix soit sur ce pays, faites pénitence, le règne de Dieu est proche. Ne portent-ils pas leur croix pour être dignes de Jésus, qui les a envoyés ainsi dépouillés pour répandre sa parole sur le monde. N'est-ce pas aussi ceux qui ne s'inquiètent point comment ils se défendront, lorsqu'on les mènera devant les magistrats, certains

qu'ils sont que l'Esprit-Saint leur enseignera à cette heure ce qu'ils devront dire.

Ces deux grands types des apôtres de tous les temps, prophètes inspirés par l'amour et la contemplation, ou témoins de leur foi par le sacrifice, semblent être dans leur liberté obéissante le complément spirituel et actif de l'autorité divine et de la puissance conservatrice de S. Pierre et de ses successeurs.

Rien ne manquait donc, dans la révélation du Verbe, à ce pouvoir apostolique et à cette hiérarchie ecclésiastique, qui devaient établir tous les hommes frères de Jésus-Christ en union avec lui.

Cependant, Jésus alla encore plus loin dans la constitution de la communion de ses fidèles. Il reconnut les pouvoirs temporels des nations, comme ayant un droit acquis par leur principe même de conservation. Il leur avait donné le conseil spirituel de l'humilité, du dévoûment et de la douceur, comme condition de leur puissance, et il ne craignit pas d'imposer cette autorité à ses frères, parce qu'il savait bien qu'elle

serait atteinte et transformée par la foi. C'est donc ainsi qu'il faut expliquer avec saint Bernard la parole du Christ que rapporte S. Mathieu (xxii. 16-22). Rendez à César le denier qui porte son image, et à Dieu l'ame qu'il a créée à son image et à sa ressemblance et vous serez justes. (*Lib. de passione domini*, *cap.* 3.)

Ainsi le fidèle, protégé dans son travail et dans la propriété du produit de ce travail par le César, type des pouvoirs nationaux, doit lui payer le tribut du denier, qui lui revient justement parce qu'il sanctionne les droits de tout homme, faisant une œuvre dans le but du bien social qui lui a été enseigné, qui l'a dirigé, rétribué et protégé, suivant sa bonne volonté.

La foi n'a pas manqué, en effet, de justifier la prévision de Jésus, en transformant les pouvoirs temporels et les institutions sociales, transmis par le passé. La charité chrétienne les modifia tellement, que le roi du premier peuple qui fonda la doctrine politique du christianisme fut nommé fils aîné de l'Église; qu'un royaume se nomma

lui-même catholique; que des princes prirent le titre de très chrétiens, et qu'un empire fut appelé saint.

C'est que ces pouvoirs pratiquaient alors; l'activité dans la défense et la propagation de la foi et qu'ils appliquaient en même temps. la justice et la charité chrétiennes, étendues sur les peuples, en les soutenant et en les affranchissant dans leurs droits.

Puissent ceux de notre temps comprendre cette parole de la divine prophétie : que votre règne arrive!

Ils seront inspirés alors de la charité active et toute puissante de la loi chrétienne. Ils appelleront autour d'eux, tous ceux qui, sympathiques aux douleurs et aux privations populaires, auront médité sur les moyens les plus prochains d'y remédier. Ils publieront des lois fécondes en justice, en protection, en organisation et en libération pour le travail, qui sera seul un titre d'honneur, de considération, et de consécration publiques.

Alors ils seront plus dignes eux-mêmes de recevoir un nom plus glorieux que leurs

prédécesseurs. Consacrés religieusement et socialement dans leur puissance sur les peuples qui les auront élus, sous les inspirations de l'Esprit-Saint, ils liront plus clairement dans l'avenir pour réaliser dans le présent et par leur dévoûment absolu aux intérêts de tous, les pas marqués dans la marche humaine qui va vers le progrès divin.

PREMIÈRE PARTIE.

Prophétie du Règne de Dieu.

CHAPITRE III.

HIÉRARCHIE ET COMMUNION.

CHAPITRE III.

HIÉRARCHIE ET COMMUNION.

Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. (S. JEAN, XIV, 2.)

Notre Père, que votre volonté soit faite sur terre comme dans le ciel. (S. MATTHIEU, C. VI, V. 10.)

La communion des fidèles, obéissant à la prophétie sacrée du Révélateur et répétant cette parole qui donne à chacun son devoir particulier dans la charité chrétienne : que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel : demande à son Père

céleste l'intelligence élevée, nécessaire pour comprendre la hiérarchie du ciel qui doit être imitée sur la terre.

Cette science du ciel se trouve dans l'œuvre inspirée de S. Denys, l'apôtre de la France, qui l'a nommée lui-même : hiérarchie céleste. Elle a été commentée par S. Thomas-d'Aquin, le plus grand docteur de l'Église.

Il est donc impossible de trouver des autorités plus dignes de foi, que ce saint martyr, et celui qu'on appelle l'Ange de l'École.

Aussi, rapporterons-nous textuellement leurs pensées, en nous bornant à y joindre quelques observations. On y verra une telle ressemblance avec la doctrine divine du Verbe et les principes qui en découlent, qu'on admirera cet accord du maître et des serviteurs, dans la vérité reçue du ciel, afin que la volonté de Dieu se manifeste et se confirme.

—Il y a dans le ciel une innombrable multitude d'anges, qui ont pour fin d'atteindre, autant que cela est possible, à la confor-

mité avec Dieu, et à l'imitation de sa perfection. (S. Denys, *hierar. célest.*, III. 1.— Daniel, VII. 10)

On reconnaît là, un des préceptes les plus élevés du Fils de Dieu : Soyez, vous autres, parfaits comme votre Père céleste est parfait.

— Ce nom d'anges a été donné à toute la hiérarchie des esprits, parce qu'il exprime la communication du ciel avec la terre. (S. Denys, IV.)

Les esprits ont donc le même but de la sanctification du nom divin, que demandaient les fidèles de la terre, pour se mettre en communication avec Dieu par les sacrements.

— Dieu a établi parmi les anges l'ordre sacré de sa volonté, suivant les devoirs que ces esprits devaient remplir et suivant les actes qu'ils devaient exécuter. Car une multitude est confuse, et ne saurait s'ordonner elle-même. Il faut qu'une main suprême la dispose en divers degrés d'obéissance et de commandements, pour qu'elle devienne une hiérarchie. (S. Denys. III.)

Ainsi, toute hiérarchie a pour origine une volonté suprême qui la crée, et qui ne donne à chacun un droit qu'à la condition d'accomplir un devoir. C'est ce qu'a fait Jésus-Christ lui-même, dans la constitution de son Église.

—Dans la société des anges tout est possédé en commun; mais il y en a qui ont des choses plus excellentes que les autres; car celui qui peut communiquer, obtient un don plus parfait que celui qui ne le peut pas. Et plus le don à communiquer est parfait, plus élevé est le degré dans la hiérarchie.

Les ordres de la hiérarchie des anges sont réglés sur leur fin, qui peut être considérée d'une double manière. Ainsi ils connaissent et ils aiment Dieu, par la connaissance et l'amour qui sont les facultés propres à leur nature; et ensuite ils ont la vision de sa divine essence et l'immuable jouissance de sa bonté, par leur faculté surnaturelle, à laquelle ils ne peuvent parvenir que par la grace. Et comme les dons de la grace leurs sont accordés selon la capacité de dons de leur nature, il suit qu'ils sont placés dans

l'une des grandes dispositions de la hiérarchie d'après leurs dons naturels et qu'ils sont complémentairement classés dans un ordre particulier d'après leurs dons gratuits (S. Denys. S. Thomas. *Summa. pars. I. quest.* CVIII. *A*. 6 20—4.)

N'est-ce pas la même pensée de cette hiérarchie qui se retrouve dans le précepte de charité de Jésus, qui promet dans le royaume des cieux une place d'autant plus élevée, suivant qu'on a plus produit d'œuvres bonnes et qu'on s'est plus donné soi-même, pour le bien de ses frères?

Mais en même temps il impose comme condition indispensable de cette élévation, la grace de Dieu, lorsqu'il répond aux fils de Zébédée qui lui demandent d'être placés à ses côtés, que son père seul peut leur accorder cette place.

— La grande hiérarchie des anges est divisée en trois hiérarchies, qui le sont elles-mêmes chacune en trois ordres d'esprits célestes différents (Isaïe, VII, Ezéch, I, Daniel, II).

Les fonctions des trois grandes hiérarchies sont celles-ci : — La première, composée

des Séraphins, des Chérubins et des Trônes, est chargée de conserver et d'alimenter tout l'ordre sacré par l'expansion de l'ardente chaleur et de l'inextinguible lumière qui émanent d'eux. Ils puisent en Dieu même, par leurs regards, la raison des choses dont ils considèrent particulièrement la fin.

Les Séraphins brûlent d'un excessif amour, répandant la clarté et la chaleur de ce feu qui vit en eux. Ils se meuvent perpétuellement en Dieu.

Les Chérubins reçoivent la divine lumière, en contemplant en Dieu lui-même la beauté de l'ordre des choses. Ils font rayonner et pénétrer dans les autres, cette lumière des connaissances et de la sagesse, dont ils sont remplis.

Les Trônes transmettent les ordres, les jugements et les illuminations qu'ils reçoivent de Dieu, avec la connaissance de la raison des choses divines. Ils sont le lien de la première hiérarchie avec la seconde.

La seconde hiérarchie a pour fin spirituelle la science. Ses trois divisions sont les Dominations, les Principautés et les Puis-

sances. Elles reçoivent de la première hiérarchie la connaissance parfaite de la fin; elles prennent la raison des choses dans les causes universelles; elles règlent les dispositions des ministères spirituels d'après la science et la sagesse.

Les Dominations gouvernent tous les ministères divins et leurs transmettent les ordres de Dieu.

Les Principautés dirigent les nations et les royaumes vers la ressemblance de Dieu.

Les Puissances contiennent et repoussent les forces contraires à la volonté suprême.

La troisième hiérarchie est chargée de l'action directe sur le monde. Elle se divise en Vertus, en Archanges et en Anges. Elle exécute l'œuvre divine ordonnée en suivant exactement les déterminations qui lui sont imposées. Chacun des esprits qui la forment, fixant en lui-même l'intention de son acte, dirige toute sa force vers l'effet particulier qui lui est demandé.

Les Vertus opèrent les miracles, et soutiennent les fidèles dans le combat spirituel.

Les Archanges annoncent les très grandes

choses qui sont au-dessus de la raison. Ils visitent les prophètes, ils commandent aux anges.

Les Anges ont été répandus sur le monde par l'amour de Dieu, afin de secourir les hommes dans leurs nécessités ; de les conduire dans le monde ; de les instruire en les éloignant du mal ; de les diriger dans leurs actes, qu'ils portent ensuite à Dieu avec leurs prières. Ils transforment les fidèles par la charité. (S. Denys, VII, VIII, IX ; S. Thomas, *part.* I, *quest.* CVIII).

Comme toute l'activité spirituelle de la hiérarchie des mondes a pour but unique et constant, d'arriver à la conformité avec Dieu, et à l'imitation de sa perfection, autant que faire se peut, d'une créature à son créateur ; il y a nécessité d'une activité remontant du monde, et correspondant à celle qui en descend. C'est celle qui purifie, illumine, et perfectionne. (S. Denys, III, 2.)

Les actes des hommes sont donc d'abord purifiés par les Anges, les Archanges et les Vertus qui les lavent des vices de la terre. Ils sont illuminés ensuite, c'est-à-dire, plongés dans la lumière divine, par les Puissan-

ces, les Principautés et les Dominations. Ils sont enfin perfectionnés par les Trônes, les Chérubins et les Séraphins : c'est-à-dire, qu'ils sont appropriés à l'ordre de la volonté divine et rendus dignes d'être présentés à Dieu. (S. Denys, *ap. et loc. cit.* S. Thomas, *Pars. et quest. cit.*)

Enfin, au-dessous de ces puissances spirituelles qui exercent elles-mêmes les unes sur les autres, cette influence qui doit les rendre plus conformes à Dieu, sont appelées à concourir au même but, deux autres hiérarchies des ames humaines. L'une est composée des saints du paradis, sous le nom d'Église triomphante, l'autre, est l'Église militante formée pour les fidèles sur la terre; et toutes deux sont élevées, par les mêmes moyens qui élèvent la hiérarchie des anges à l'imitation parfaite de Dieu.

Il résulte de là, que chacun des êtres de ces trois hiérarchies des fidèles, des saints et des anges, qui unissent la création au Créateur, est d'abord purifié pour écarter de lui toutes les choses contraires à la ressemblance de Dieu, qu'il est ensuite illuminé par la com-

munication de la divine lumière, et qu'enfin il s'approprie les dons de Dieu, pour arriver à sa perfection, par la pratique de la doctrine des choses sacrées, ce qui n'est autre chose que l'imitation de la perfection divine. (S. Denys, III, 1-2-3. S. Thomas. *op et loc.*)

Cette hiérarchique harmonie qui accomplit la volonté de Dieu dans le monde, en imitant la vie de son Verbe incarné, est le complément de l'ancienne loi, comme tout ce qui ressort de la parole de Jésus. Ainsi, dans toutes les anciennes religions l'imitation des choses célestes, la copie des demeures du ciel, la conformité avec les agents divins qui gouvernaient l'activité des cieux, étaient le but unique de tous les pouvoirs, de toutes les hiérarchies, de toutes les nations. Mais comme chaque chef de société particulière se prétendait fils d'un Dieu du ciel particulier, et que les dieux secondaires s'étaient considérablement multipliés; il arriva que les sociétés tendant à s'isoler, devinrent ennemies les unes des autres, parce qu'elles imitaient les actes des dieux différents, ce qui leur donnait des lois

et des mœurs contradictoires avec celle des peuples leurs voisins.

Le Fils de Dieu lui-même fut obligé de venir rétablir l'éternelle unité morale, sous la nouvelle forme qui commandait à tous les hommes d'imiter la perfection de leur Père céleste, le sacrifice absolu de son Verbe incarné, et le royaume des cieux qui devait descendre sur la terre sous le nom de règne de Dieu.

Cette parole : que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel, n'a donc pas d'autre but que celui-là, et elle se traduit merveilleusement par cette hiérarchie des anges, œuvre pure de Dieu, société sur la terre, la plus parfaitement chrétienne qu'on puisse imaginer et que la communion humaine doit imiter pour réaliser la volonté de Dieu.

Tous les principes de cette hiérarchie ne sont en effet autre chose que des applications de la parole évangélique et du dogme catholique qui la réalise. On en peut juger par ce résumé :

Les facultés naturelles les plus capables

de communiquer, c'est-à-dire de se sacrifier et de donner aux autres tout ce qu'elles reçoivent de richesses spirituelles et tout ce qu'elles produisent de richesses profitables à la conservation et à l'élévation de tous, sont considérées comme dignes des dons les plus abondants de la grace. C'est donc une application de la justice de Dieu, et une imitation de la bonté de son fils, qui assurent la liberté et la responsabilité de l'être spirituel, contre toutes les lois fatales qui peuvent l'opprimer.

L'éducation perpétuelle que tous ces esprits se donnent entre eux, en se communiquant l'amour, la science et l'activité, n'a pour but que de conduire, d'instruire et de diriger les hommes dans la voie qui les mène à la conformité avec la volonté divine, et à la perfection qui est la fin de toute la création. C'est donc l'application de l'expansion créatrice du Père, et l'imitation de la charité du Verbe, qui assurent la foi dans la Providence et la solidarité de de l'être volontairement actif, contre les tentations du doute et de l'égoïsme.

L'ordre hiérarchique qui impose à chacune de ces classes de libertés célestes un devoir différent, suivant la fonction d'inspiration, de sagesse ou d'action qui leur est dévolue, n'a pour but que de rendre plus capables d'agir sur les créatures humaines, ceux qui sont chargés de leur porter les dons de Dieu. Dans cette fin il faut bien comprendre que ces esprits sont chargés de rapporter les produits de l'activité humaine libre et aidée de la grace, afin qu'ils soient purifiés, illuminés, perfectionnés, et rendus dignes d'être offerts à Dieu. C'est donc la mission de chaque être spirituel, don de l'amour de Dieu, qui lui impose le devoir d'un sacrifice hiérarchique et qui le rend digne d'offrir, comme acte de reconnaissance, le produit de son travail à l'œuvre divine de son Père céleste. C'est en effet l'œuvre qui imite le mieux le sacrifice absolu de Jésus-Christ.

Il faut reconnaître là l'origine, le moyen et le but du règne de Dieu, annoncé et promis par son Verbe et cette vérité: que toutes les paroles du Christ sont en ac-

cord avec cette hiérarchie céleste. On peut donc dire que ces principes, ces lois, ces conditions morales sont la fin de l'humanité qui se transfigurera comme Jésus, afin que Dieu dise d'elle : celle-ci est ma fille bien-aimée en qui je me suis complu.

Les instructions que le Sauveur donne à ses disciples concordent, en effet, avec tous les faits célestes. Il dit qu'il y a plusieurs demeures dans la maison de son père. (S. Jean, XIV, 2.) Il explique lui-même les degrés de la hiérarchie du travail spirituel, dans les paraboles qui ont pour but l'annonce du royaume de Dieu. Deux surtout sont positives : l'une est celle du semeur, dont le grain tombé dans le chemin, dans les pierres ou dans les épines ne produit rien, tandis que celui qui est tombé dans la bonne terre porte du fruit. Quelques grains rendent cent pour un, d'autres soixante, d'autres trente. (S. Matth., XIII.) L'autre parabole présente la même progression ternaire. C'est celle du maître qui confie à trois de ses serviteurs, suivant leur capacité, un, deux et cinq talents. Deux font valoir les cinq et les deux

talents, et rendent le double de ce qu'ils ont reçu. Tandis que le troisième enfouit son talent et le rend sans production. Le maître alors promet aux deux serviteurs actifs de les constituer sur beaucoup de richesses, parce qu'ils ont été fidèles en de petites choses; et il fait jeter le serviteur stérile dans les ténèbres extérieures (S. Matthieu, XXV.)

Ainsi, comme dans la hiérarchie des anges, les dons gratuits sont distribués suivant la capacité naturelle, et il faut faire fructifier, multiplier, augmenter les dons qu'on a reçus et qu'on doit employer pour la gloire du maître de toutes choses.

Dans ces mêmes paraboles, la volonté de Dieu, qui doit être réalisée sur la terre, donne aux trois degrés de la hiérarchie le même but de la conformité avec la perfection divine, puisque le même grain ou la même richesse spirituelle, et la même monnaie ou la même richesse terrestre, sont distribués à tous. C'est donc le fonds commun des anges, qui est échauffé par le feu de l'amour, illuminé par la clarté de la

science, et multiplié pour être distribué par la charité active.

De tous ces grands et divins enseignements, il résulte des données générales et solennelles pour la constitution du royaume de Dieu sur la terre.

Et d'abord se présente celle d'une éducation religieuse universelle, répandant le grain de la parole divine par la propagation de la foi, par l'enseignement catholique élémentaire, et par l'union de toutes les ames dans l'amour de Jésus-Christ. C'est la mission que le fils de Dieu lui-même a donnée au clergé, qui s'est nommé catholique, apostolique et romain; c'est la mission que Dieu a donnée à la première hiérarchie des esprits célestes d'être des inspirateurs entre le monde et lui.

La seconde donnée est celle qui commande d'appeler les hommes capables d'exercer la mission intellectuelle, afin que, éclairés par les lumières de la sagesse et de la science, ils aident la nature humaine dans son activité terrestre. Ces hommes doivent posséder la puissance de créer les institu-

tions sociales, de les conserver et de les diriger dans le but d'activité nationale. Ils doivent travailler sans cesse à modifier les lois pour les faire tendre vers l'accomplissement de la loi religieuse universelle, et pour faire marcher les nations, les royaumes, les peuples et les empires, chacun dans leur voie particulière, à l'union de toutes les sociétés sous un même but d'activité. C'est ce que fait la seconde hiérarchie des anges. C'est la sagesse et la science des hommes éclairés par la lumière de l'Esprit-Saint.

La troisième donnée est celle de la distribution des moyens du travail à chacun suivant la fonction sociale à laquelle il est appelé par ses dons naturels, par son instruction et par sa bonne volonté. Elle doit maintenir le travailleur dans le droit que lui donne le travail accompli, le conseiller dans ses actes, l'encourager dans la production la plus abondante, la plus utile et la plus parfaite. Enfin elle doit le remunérer suivant le degré de moralité de son œuvre, et de bonne intention dans l'accomplissement de son devoir social; ou le punir suivant le degré d'infraction dont il se sera

rendu coupable envers la société. C'est l'activité terrestre de l'homme animée par la divine charité de Jésus-Christ; cette mission qu'accomplit la troisième classe de la hiérarchie des anges en agissant directement sur la terre.

Mais après ce mouvement qui descend, à l'aide de cette triple mission, jusqu'au peuple fidèle, doit commencer un mouvement hiérarchique ascendant. La charité doit recueillir les besoins, les désirs, les plaintes de tous, afin de transmettre ces nécessités morales du temps à ceux qui, dans leur sagesse et leur science, peuvent remédier au mal, qui s'oppose au progrès dans la voie du règne de Dieu. Ceux qui exercent cette fonction intellectuelle devront alors comparer l'état spirituel et pratique de la société, avec la souffrance publique, et constater quels sont les produits acquis par le travail social qu'il faut consacrer comme bons, et quels sont ceux qu'il faut modifier. Ce second degré de la hiérarchie appellera alors l'inspiration divine du premier degré, c'est-à-dire de la mission sacerdotale, pour

l'aider dans la recherche des changements à apporter dans la loi nationale afin de préparer l'avenir religieux de la volonté de Dieu.

Tous alors invoqueront l'autorité divine, constituée par le Verbe lui-même dans S. Pierre, qui l'a transmise à ses successeurs, et cette autorité, elle-même, appellera dans le Concile, les lumières des ministres qui représentent la double activité de l'homme sur la terre.

On a vu que les disciples Jean et Jacques étaient toujours appelés par Jésus pour être, en même temps que Pierre, témoins de tous les grands actes de sa vie, qui constataient sa divinité, depuis sa transfiguration jusqu'à sa résurrection. On a vu aussi que ces deux apôtres étaient les types de ces grands saints, contemplateurs et prophètes inspirés, ou puissants propagateurs de la foi et témoins par leur sacrifice. Ce sont eux qui ont transformé le monde à la parole du Christ; ce sont eux, ministres de l'activité spirituelle, que les souverains pontifes ont toujours appelés à leur aide dans les

conciles, pour décider les questions de l'avenir du monde; ce sont eux qu'ils appelleront encore, pour assurer les nations dans leur mission divine, et pour proclamer les principes nouveaux que la réalisation de la doctrine de Jésus impose aux sociétés religieuses et sociales du passé. Ces conciles, semi-laïques, semi-religieux, seront le pouvoir réel du règne de Dieu, qui brille dans l'avenir de l'humanité.

Sur les solides degrés de la foi s'élèveront vers les régions célestes les désirs les plus ardents, les sympathies les plus pures, les dévouements les plus entiers, dans toutes les variétés de leurs natures, dans toute la diversité de leurs missions, attirant de la terre les volontés les plus infimes et les plus faibles, attirant du ciel les divines lumières, les abondantes graces et les miracles féconds de la bonté de leur Père céleste.

Mais il est permis de douter que ce but si élevé soit jamais atteint ici-bas; et Jésus lui-même, en promettant toutes ces grandeurs à la communion de ses fidèles, lui inspirait la méfiance d'elle-même, comme

il avait fait à Pierre, en le constituant chef de son église. Lorsque ses disciples lui demandent quand viendra la consommation des siècles, il leur répond : —Quel sera ce jour ou cette heure, nul ne le sait, pas même les anges des cieux, ni le Fils, mais seulement le Père. *Voyez, veillez et priez*, car vous ne savez pas quand viendra ce temps. *Veillez* donc, car vous ne savez pas quand viendra le maître de la maison, vers le soir ou à minuit, à l'heure du chant du coq ou le matin; de peur que, venant soudain, il ne vous trouve endormis; et ce que je vous dis, je le dis à tous : *Veillez, prenez garde qu'on ne vous séduise*, car, plusieurs viendront en mon nom, disant : Moi, je suis le Christ. Ils en séduiront plusieurs. Alors, si quelqu'un vous dit : Voilà que le Christ est ici ou là; n'en croyez rien, car des faux Christs, des faux prophètes s'élèveront et ils feront de grands prodiges et des miracles, de manière à séduire même les élus, si c'était possible ; et comme l'iniquité abondera, la charité de plusieurs se refroidira; mais celui qui persévèrera jusqu'à la fin

sera sauvé. Comme l'éclair qui part de l'Orient et apparait en Occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'Homme. Or, aussitôt la tribulation de ces jours, le soleil s'obscurcira et la lune ne répandra plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux en seront ébranlées, et alors paraîtra le signe du Fils de l'Homme dans le ciel; et toutes les tribus de la terre pleureront, et elles verront le Fils de l'Homme venant sur les nuées avec une grande puissance et une grande majesté. Et il enverra des anges avec la trompette et un grand bruit, et ils rassembleront les élus des quatre vents, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. Alors deux hommes seront dans un champ; l'un sera pris et l'autre laissé. Deux femmes moudront à la même meule; l'une sera prise et l'autre laissée. Qui est donc le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur sa maison pour distribuer la nourriture au temps marqué? Bienheureux ce serviteur si son maître arrivant, le trouve

agissant ainsi. Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tous ses biens. Mais si ce mauvais serviteur dit en son cœur : Mon maître tarde à venir, et s'il commence à battre ses compagnons, à manger et à boire avec des ivrognes, le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne l'attend pas, et il le séparera et le mettra avec les hypocrites. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Quand toutes les nations seront assemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger, et il mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche.

Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : venez, les bénis de mon père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli ; j'étais nu et vous m'avez revêtu ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous m'êtes venu voir. Je vous dis en vérité qu'autant de fois que vous avez agi ainsi

pour bien des moindres de vos frères que voilà, vous l'avez fait pour moi. Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche: Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges, car vous ne m'avez point secouru, quand vous ne l'avez pas fait pour un de ces petits; et ceux-ci iront au supplice éternel et les justes à la vie éternelle. (S. Matthieu, XXIV. XXV; S. Marc, XIII; S. Luc, XXI.)

Ainsi voilà bien la sanction que le Verbe donne à la loi du royaume de Dieu, et ce que nous venons de dire des trois missions de la hiérarchie, se retrouve exactement confirmé dans l'annonce du jugement. Ceux qui auront été chargés de semer la parole divine dans le champ des fidèles, de la préparer par la mouture de l'intelligence; et de distribuer la nourriture de l'esprit et du corps, à ceux qui sont appelés à réaliser la volonté de Dieu; ceux-là, qui agiront et persévèreront fidèlement et prudemment, dans l'obéissance et la justice, seront établis sur tous les biens que possède le divin maître. Mais ceux qui, au lieu d'agir ainsi, s'aban-

donneront à leurs passions violentes et désordonnées seront rejetés dans le lieu des pleurs et des grincements de dents.

Enfin cette loi du jugement se résume toute entière, dans la charité qui donne tout ce qu'elle possède en secours aux frères du Sauveur et qui reconnait avec S. Paul (Philippe, II, 13,) que c'est Dieu qui opère en elle le vouloir et le parfaire, selon la bonne volonté.

Cet homme de bonne volonté, que les anges chantent dans le ciel à la naissance du Verbe incarné, et que le chœur de l'église célèbre au commencement du divin sacrifice; cet homme de bonne volonté, qui devient le frère de Jésus-Christ, en faisant et en parfaisant la volonté de son père; tel est le type du bien dans le royaume de Dieu, celui à qui la paix sera donnée sur la terre et la vie éternelle dans le ciel. Cet homme est le signe sacré de ce peuple souverain des fidèles, origine de toutes les hiérarchies et de tous les pouvoirs.

Ce peuple souverain, en effet, n'a-t-il pas fait sortir de son sein fécond toutes les

grandeurs spirituelles du christianisme ? Toutes les associations d'ames dévouées absolument à la volonté de Dieu, qui ont fait vœu de chasteté, d'humilité et de charité obéissante, pour mieux accomplir la propagation de la parole divine, son élucidation spirituelle et sa pratique matérielle sur la terre sont nées de lui. Toutes les associations d'intelligences : conciles, assemblées d'état, université, corps savants, communions protectrices de tous ceux qui travaillent de bonne volonté à spiritualiser la nature, en la faisant servir au progrès divin de la création, imposé comme le devoir universel de l'humanité, sont venues de ce peuple chrétien.

Il faut bien le reconnaître : ce mouvement sublime de sacrifice; cette activité de transformation spirituelle du monde ; ces élans expansifs de l'ame, en amour de Dieu, en charité fraternelle, en zèle du devoir universel du travail; tout cet ensemble harmonique de la communion des ames chrétiennes de bonne volonté, s'est élevé vers le ciel comme la sainte vapeur d'un grand

sacrifice offert à Dieu par ce peuple souverain, s'immolant lui-même, divin martyr, dans la peine du travail.

C'est de ce peuple fidèle que doivent encore sortir tous les pouvoirs qui amèneront la réalisation du règne de Dieu sur la terre. Glorieux et fiers de leur origine populaire, ils serviront encore avec plus de charité et de dévouement la cause de la communion des travailleurs pauvres et souffrants.

Le pouvoir sacerdotal qui parle au nom de Dieu, et le pouvoir médiateur qui médite la science humaine et enseigne, dans sa prévision, l'avenir du progrès social, s'uniront dans leur double mission. Ils inspireront et conseilleront la troisième puissance humaine, que le Christ lui-même reconnaît et constitue comme pouvoir exécuteur, temporel et politique, chargé de distribuer les fonctions et les instruments du travail social à la bonne volonté, suivant la loi nouvelle votée par l'unanimité nationale pour être réalisée temporellement.

On voit donc que le Verbe divin impose aussi par sa parole et par ses actes, aux

pouvoirs qu'il crée ou qu'il conserve pour gouverner ses fidèles, cette hiérarchie trinaire, signe logique éternel de l'activité spirituelle, dont le dogme ineffable de la Trinité est le mystère divin.

L'imitation de la hiérarchie divine dans le pouvoir, l'imitation de la hiérarchie céleste dans l'activité sociale, l'imitation de la vie de Jésus dans la pratique des devoirs spirituels et physiques, telles sont les voies par lesquelles l'humanité, fille de Dieu, marchant dans la certitude de sa foi en la promesse du Sauveur, arrivera au règne de Dieu sur la terre, en se rendant conforme avec son Père céleste, par l'accomplissement de sa volonté.

Amour, sagesse, sacrifice : cette loi une et triple donnée de Dieu aux hommes, purifiée et spiritualisée par son Verbe, a toujours été et sera toujours le sommet et la base de toutes les pyramides sociales, que l'humanité missionnaire de Dieu élève sur la terre, pour se rapprocher du ciel dans son activité dévouée.

DEUXIÈME PARTIE.

Réalisation de la mission humaine.

—

CHAPITRE PREMIER.

RÉVÉLATION ET PHILOSOPHIE.

CHAPITRE PREMIER.

RÉVÉLATION ET PHILOSOPHIE.

> Je suis le bon Pasteur ; le bon pasteur donne son ame pour ses brebis. (S. JEAN, c. 5, v. VII.)
>
> Donnez-nous aujourd'hui notre pain supersubstantiel et notre pain conservateur de chaque jour. (S. MATTHIEU et S. LUC.)

Nous venons d'indiquer les témoignages sacrés de la parole prophétique, que le Verbe incarné a donnée à tous les hommes, pour les faire marcher librement vers l'avenir de perfection du règne de Dieu. Il nous reste à chercher par la science de l'his-

toire, quel est le bien à faire, quel est le mal à détruire ou à éviter, dans le temps, pour l'établissement de la loi politique du christianisme.

Cette prophétie, signe de perfection, mise en avant de l'humanité comme un phare brillant d'avenir et attirant les sociétés humaines vers sa lumière, rayonne en effet de la généralité dogmatique, morale et universelle, révélée deux fois à l'homme par le Verbe de Dieu, à l'époque de la création et à celle de la rédemption.

Là, l'homme libre, responsable et solidaire est chargé de la mission de dominer et de s'assujetir le monde par sa puissance spirituelle, en accomplissant la loi de perfection divine dont la volonté de Dieu a mis la tendance dans la création. L'homme doit donc transformer spirituellement ce monde, dans un travail perfectible, en enseignant à ses associés, libres comme lui, la bonne volonté obéissante à Dieu. Il doit ensuite diriger ces libertés dans l'organisation sociale hiérarchique, nécessaire pour atteindre le but du travail commun. Enfin tous

ces hommes associés doivent tendre à rendre ce monde un type de perfection dans le plan éternel de la pensée divine, digne d'être offert à Dieu par l'humanité libre, responsable et solidaire.

Cette liberté laisse aux hommes la faculté de choisir le bien ou le mal, la vérité ou l'erreur, la parole de Dieu ou leur propre pensée, pour réaliser l'œuvre de leur activité dans le temps. C'est la responsabilité envers le Créateur.

Elle leur laisse aussi le choix de la forme à donner à leur œuvre même pour faire le bien. C'est la solidarité entre les associés qui doit les porter tous à ce bien.

Telle est la loi universelle, immuable, éternelle, suivant laquelle l'homme sera jugé, et qui a été révélée deux fois seulement, ainsi que nous venons de le dire dans son unité, dans son entité et dans sa toute-puissance pour donner à l'homme les moyens spirituels, intellectuels et physiques nécessaires à la réalisation de sa mission.

La liberté de l'homme est donc bien limi-

tée et bien instruite dans le sens de la parole révélée de Dieu par son Verbe. Il n'y a ni fatalité, ni obstacles indomptables. Il n'y a qu'un mystère divin auquel son esprit doit croire sans le pénétrer; et sa puissance spirituelle de domination, de connaissance et de transformation sur le monde, que sa force doit réaliser. L'homme a donc le choix de sa bonne volonté ou de sa mauvaise volonté, de son obéissance ou de sa révolte.

Nous allons étudier ce qu'il a fait et ce qu'il doit faire aujourd'hui de ces dons divins, en suivant la philosophie de l'histoire dans la réalisation de la mission humaine.

Mais d'abord, nous devons expliquer ce que nous venons de dire sur ces deux seules révélations reçues du Verbe, seules complètes, seules universelles, seules destinées à toute l'espèce humaine.

Il faut bien se garder de confondre ces révélations divines, complètes, avec les communications célestes ou spirituelles, qu'ont reçues et que peuvent recevoir des peuples, des nations, ou des individus. Ces dernières sont relatives à des élus de Dieu,

qui les inspire pour réaliser une fonction dont l'œuvre est nécessaire dans le temps, et qu'il soutient par des manifestations célestes, mystères impénétrables de sa toute-puissance. Ces mystères rentrent dans les formes de la grace, telle que les hautes intelligences du catholicisme l'ont entendue.

Enfin, il faut bien séparer de plus loin encore ces communications célestes, d'avec les sensations intuitives que l'exaltation du sentiment peut produire. Elles peuvent éclairer l'intelligence d'une lumière vague dans certaines circonstances d'extases; mais elles sont souvent aussi une source d'erreur pour ceux qui les encouragent, pour ceux qui les autorisent et pour ceux qui les propagent par la publicité.

La superstition est trop près de la foi, pour ne pas établir ces distinctions très importantes, afin d'éviter les erreurs qui attribueraient à des visions individuelles une généralité qui changerait les destinées de l'humanité tout entière.

Nous sommes tombés nous-mêmes dans la faute d'admettre d'autres révélations que

cellés qui sont consignées dans les livres sacrés, sous le propre nom du Verbe. Nous reconnaissons ici cette erreur, que nous avons constatée par la méthode historique même dont nous nous servons pour notre œuvre. C'est donc sur la loi éternelle qui doit faire réaliser sur la terre la double révélation du Verbe divin et qui donne la certitude de la mission divine de l'humanité, que nous allons baser cette réalisation de la doctrine politique du christianisme par la foi au dogme, à la tradition, et à l'avenir du catholicisme. Cette philosophie de la science historique toute chrétienne, peut seule, en effet, donner l'intelligence du passé, la prévision de l'avenir, et la connaissance du bien progressif à accomplir dans le temps, pour hâter la marche des hommes associés vers le but éternel de leur mission divine.

Pour bien établir le but, l'unité, et les moyens pratiques de cette loi politique, nous allons d'abord poser le texte de la première révélation, en le mettant en rapport d'identité avec la seconde révélation

pour montrer que c'est une seule et même loi divine, morale, éternelle, donnée dans sa relation avec la nature perfectible de l'homme.

L'homme, en effet, a été envoyé sur la terre pour y continuer la loi progressive de la création, que Dieu a mise dans tout ce qui a vie, et que l'homme créé à l'image de Dieu accomplit dans sa liberté divine.

Nous montrerons ensuite quel a été le rapport historique de ces deux révélations, ce qui a été le bien et ce qui a été le mal dans le passé. Nous indiquerons, enfin, ce que la doctrine politique chrétienne demande pour affranchir les hommes des funestes résultats de la chute du premier homme qui avait reçu la connaissance de la loi et de sa liberté; et ce qui est à faire pour transformer catholiquement et spirituellement dans la voie du progrès chrétien, le bien social qui a été accompli dans tous les temps.

DEUXIÈME PARTIE.

Réalisation de la mission humaine.

CHAPITRE II.

MISSION HUMAINE.

CHAPITRE II.

MISSION HUMAINE.

Au principe était le Verbe ; et le Verbe était en Dieu; et le Verbe était Dieu. Tout a été fait par lui; et sans lui rien n'a été fait. Et le Verbe a été fait chair; et il a habité parmi nous; et nous avons vu sa gloire ; gloire comme Fils unique du Père ; plein de grace et de vérité (S. JEAN, C. I.)

Baptisez les nations au nom du Père, du Fils et de l'Esprit Saint. (S. MATTHIEU, C. XXVIII.)

Chapitre I de la Genèse. — Cosmogonie.

PREMIÈRE CRÉATION.

Création du monde dans son rapport avec l'être humain qui doit l'habiter : séparation des éléments, qu'anime *l'Esprit Dieu* pour les transformer suivant la volonté divine, dans chaque nouvelle période où Dieu crée une nouvelle forme, depuis le ciel et la

terre, jusqu'aux végétaux et aux astres.

1. — En principe Dieu (*Ælohim* : texte hébraïque. Lui-les-Dieux ; Eux-Dieu-tout-puissant : Fabre d'Olivet (1)) créa, (*bara* texte hébraïque) le ciel et la terre.

2. — Mais la terre était un chaos de germes, (*Tohou wa bohou*) et les ténèbres étaient à la surface de l'abyme, et l'Esprit-Dieu (*Rouah-Ælohim*: texte hébraïque. L'Emanation, l'Essence de Lui-les-Dieux : Fabre d'Olivet) était porté sur les eaux.

3. — Et Dieu (*Ælohim*) dit : que la lumière soit faite ; et la lumière fut faite.

4. — Et Dieu (*Ælohim*) vit la lumière comme étant bonne ; et il sépara la lumière (*ha-aor*) des ténèbres (*ha-hoshach*).

5. — Et Dieu (*Ælohim*) donna à la lumière le nom de jour (*Iom*) et aux ténèbres le nom de nuit (*Lailah*) ; et il y eut un soir et un matin : premier jour (*Iom*).

6. — Et Dieu (*Ælohim*) dit : qu'un espace (*Rakiaha*, dilatation aérienne) se fasse

(1) Fabre d'Olivet : La langue hébraïque restituée. Seconde partie : Cosmogonie. In. 4°. Paris 1816.

au milieu des eaux et sépare les eaux des eaux.

7. — Et Dieu *(Ælohim)* fit cet espace aérien et il mit une distinction entre les eaux qui étaient sous l'espace et celles qui étaient au-dessus. Et il fut fait ainsi.

8. — Et Dieu *(Ælohim)* donna à cet espace le nom des cieux *(Shamaim)* et il y eut un soir et un matin : jour second.

9. — Dieu *(Ælohim)* dit aussi que les eaux qui sont sous les cieux confluent vers un seul lieu. Et que l'aride paraisse. Et il fut fait ainsi.

10. — Et Dieu *(Ælohim)* nomma l'aride : Terre *(Aretz)*; et la réunion des eaux : Mers *(Jammim)* : et Dieu *(Ælohim)* vit que c'était bon.

11. — Et Dieu *(Ælohim)* dit: que la terre germe de l'herbe verdoyante et portant graine; et l'arbre portant fruit, et produisant chacun son fruit suivant son espèce, afin qu'elle ait sa semence sur la terre : et il fut fait ainsi.

12. — Et la terre produisit de l'herbe verte qui portait de la graine chacune suivant son

espèce; et l'arbre portant fruit, ayant chacun sa semence suivant son espèce : et Dieu *(Ælohim)* vit que c'était bon.

13. — Et il fut soir et matin : troisième jour.

14. — Et Dieu (*Ælohim*) dit aussi : que des luminaires (*naôroth*) soient faits dans l'étendue des cieux et qu'ils séparent le jour et la nuit, et qu'ils soient les signes des temps, de leurs divisions mystérieuses, et de leurs périodes transformatrices.

15. — Qu'ils luisent dans l'espace des cieux, et qu'ils éclairent la terre. Et il fut fait ainsi.

16. — Et Dieu (*Ælohim*) fit deux grands luminaires : un plus grand pour présider aux jours, et un plus petit pour présider à la nuit, et les étoiles.

17. — Et Dieu (*Ælohim*) les plaça dans l'espace des cieux pour luire sur la terre.

18. — Et pour présider au jour et à la nuit, en séparant la lumière des ténèbres. Et Dieu (*Ælohim*) vit que cela était bon.

19. — Et fut fait soir et matin : quatrième jour.

Cosmogonie.

SECONDE CRÉATION.

Création de l'esprit de vie, dont les diverses formes animales, nées de l'eau et de la terre, sous la volonté de Dieu, vont préparer la nature du corps de l'homme.

V. 20. — Dieu (*Ælohim*) dit aussi : que les eaux produisent la forme rempante de l'esprit de vie (*nephesh-haïah*), et la forme volatile sur la terre et sous l'espace des cieux.

21. — Et Dieu (*Ælohim*) créa *(bara)* la grande forme des animaux de l'eau, et toute forme de l'esprit de vie et de mouvement que produisent les eaux, selon leurs espèces; et tout volatile selon son espèce. Et Dieu (*Ælohim*) vit que cela était bon.

22. — Et Dieu (*Ælohim*) les bénit, en disant : croissez, multipliez, et remplissez les eaux de la mer; et que les oiseaux se multiplient sur la terre.

23. — Et il y eut un soir et un matin : cinquième jour.

23. — Et Dieu (*Ælohim*) dit aussi : que la terre produise l'esprit de vie selon son espèce quadrupède, se mouvant et vivant d'une vie terrestre; et cela fut fait ainsi.

25. — Et Dieu (*Ælohim*) fit les animaux terrestres selon leurs espèces, et toute l'animalité de l'élément adamique (*adamah*) selon son espèce, et Dieu (*Ælohim*) vit que cela était bon.

Cosmogonie.

TROISIÈME CRÉATION.

Création de l'homme fait à l'image de Dieu, et recevant le droit et le devoir spirituels : de soumettre la terre, de dominer tous les animaux, et de choisir, dans sa nourriture, le moyen de sa propre conservation.

26. — Et Dieu (*Ælohim*) dit : faisons Adam à notre image et à notre similitude; et ils présideront aux poissons des mers, aux oiseaux des cieux, aux animaux quadrupèdes, à tous les animaux de la terre, et à tout ce qui se meut sur la terre.

27.—Et Dieu (*Ælohim*) créa (*bara*) Adam

à son image. A l'image de Dieu (*Ælohim*) il les créa. Il les créa mâle et femelle.

28. — Et Dieu (*Ælohim*) les bénit et leur dit : croissez et multipliez, et remplissez la terre, et soumettez-la, et dominez les poissons des mers et les oiseaux du ciel et tout ce qui se meut sur la terre d'un mouvement de vie.

29. — Et Dieu (*Ælohim*) dit : voici que je vous ai donné toute herbe portant germe, à la surface de la terre, tout végétal qui a en soi la semence de son espèce, afin qu'ils vous soient pour aliment.

30. — Et j'ai donné à tout ce qui vit sur la terre, et à tout oiseau des cieux, et à tout ce qui rampe sur la terre, animé de l'esprit de vie, l'herbe pour aliment, et il fut fait ainsi.

31. — Et Dieu (*Ælohim*) vit tout ce qu'il avait fait et que toutes choses étaient très bonnes, et il y eut un soir et un matin : sixième jour.

Chapitre II de la Genèse.

CONSÉCRATION DE LA MISSION HUMAINE.

Le *Verbe-Dieu* forme de la nature élémentaire adamique, qu'il spiritualise à son plus haut degré, l'Adam qu'il prédestine à spiritualiser le monde. — Il lui révèle d'abord sa mission de travail et de surveillance de la terre dont il doit continuer la perfection suivant la volonté de Dieu: — il lui révèle ensuite la loi qui distingue le bien du mal, et à laquelle il doit obéir sans y toucher. — Il lui donne la parole logique qui doit propager la connaissance et la pratique de cette loi, en lui confiant l'œuvre de nommer les choses du monde sur lesquelles il doit agir. — Enfin, il lui donne le moyen de spiritualiser sa race dans la voie qui mène à la perfection, imitée de l'action divine, en l'associant, lui, homme spirituel et puissant, possédant la loi révélée: à une vierge qui sort de lui pour former des êtres spirituels, capables de réaliser la volonté de Dieu.

V. — I. — Ainsi donc furent accomplis, dans leur perfection, les cieux et la terre, et tout leur ornement.

2. Et Dieu (*Ælohim*) compléta l'œuvre qu'il avait faite par un septième jour. Et il se reposa dans ce septième jour de l'acte de souveraine puissance par lequel il avait créé son œuvre universelle.

3. — Et Dieu *(Ælohim)* bénit ce septième jour, parce que, dans ce jour, il avait cessé de créer comme Dieu (*Ælohim*) toute l'œuvre qu'il avait exécutée.

4. — Tel est le signe des générations des cieux et de la terre, lorsqu'ils ont été créés, au jour où le Verbe-Dieu a fait la terre et les cieux *(Ihoah-Ælohim.*—Le Verbe-Lui-les-Dieux, l'Etre-éternel-qui-est-qui-fut-et-qui-sera. — Fabre d'Olivet; étymologie du nom *Ihoah*; op. cit. vol. 1. p. 67. — 70. note ;).

5. — Et toute la conception des champs, avant qu'elle sortît de la terre; et toute la végétation qui devait porter un grain dans chaque pays, avant qu'elle germât, car le Verbe-Dieu *(Ihoah-Ælohim)* n'avait pas

encore fait pleuvoir sur la terre (*Aretz*), et l'Adam qui devait travailler la substance Adamique (*Ætha-Adamah*) n'était pas encore agissant.

Consécration de l'Adam.

6. — Mais une émanation pleine de puissance s'élevait du sein de la terre (*Aretz*) et abreuvait toute la face de l'élément Adamique (*ha Adamah*).

7. — Et de ce mélange de l'élément Adamique (*ha Adamah*) et de la vapeur virtuelle, le Verbe-Dieu (*Ihoah-Ælohim*) forma (*ïitzer*) la substance de cet Adam (*Ætha Adam*); et il inspira sur sa face le souffle le plus élevé des vies (*nishemath-haïim*) et cet Adam fut fait ainsi dans l'esprit de vie (*nephesh haiah*).

8. — Et le Verbe-Dieu (*Ihoah-Ælohim*) arrêta une enceinte, au milieu des choses déterminées au principe, et il y plaça cet Adam qu'il venait de former pour l'éternité (*Asher iatzar*).

9. — Et le Verbe-Dieu (*Ihoah-Ælohim*)

produisit de l'élément adamique *(min ha Adamah)* toute végétation belle à la vue et bonne au goût; et une substance des vies *(hetz-ha-haïm)* dans le centre de l'enceinte, et une substance végétative de la connaissance du bien et du mal *(hetz ha dahath tob wa rawh)*.

10. — Et un fleuve sortait de ce lieu pour arroser l'enceinte et de là il se divisait en quatre courants.

11. — Le nom du premier était Phishon entourant la terre d'hawila, laquelle est ce lieu propre de l'or (la lumière, Fabre d'Olivet).

12. — Et l'or de cette terre est très bon. Là, on trouve aussi le Bdellium (séparation, Fabre d'Olivet), et la pierre shoham (sublimation, Fabre d'Olivet).

13. — Le nom du second fleuve était Gihon, c'est lui qui entoure la terre de Choush.

14. — Le nom du troisième fleuve était Hiddekel, qui se répand vers Ashour; et le quatrième fleuve était l'Houaphrath.

Révélation orale à l'Adam.

15. — Le Verbe-Dieu (*Ihoah Ælohim*) prit donc ce même Adam et le plaça dans l'enceinte, pour l'élaborer et la surveiller.

16. — Et le Verbe-Dieu (*Ihoah Ælohim*) prescrivant à cet Adam, lui déclara : tu peux t'alimenter de toute substance végétative de l'enceinte.

17. — Mais, tu ne consommeras pas de la substance de la connaissance du bien et du mal; car le jour où tu en consommeras, tu mourras.

18. — Et le Verbe-Dieu (*Ihoah Ælohim*) dit aussi : il n'est pas bon que cet Adam soit seul : faisons lui une force auxiliaire, semblable à lui.

19. — Et le Verbe-Dieu (*Ihoah Ælohim*) avait formé du sein de l'élément adamique (*min ha Adamah*) toute vie de la nature terrestre, toute espèce de volatile des cieux, et il les fit venir vers cet Adam, pour qu'il leur assignât leurs noms; et tout ce que cet Adam leur assigna de noms dans l'esprit de vie, ce fut leur propre nom.

20. — Et cet Adam assigna des noms à toute l'espèce quadrupède, et à l'espèce volatile des cieux et à toute l'animalité de la nature terrestre; et pour cet Adam, il ne se trouva pas un être semblable à lui.

21. — Et le Verbe-Dieu (*Ihoah Ælohim*) fit tomber un sommeil sur cet Adam qui dormit; et il rompit une des enveloppes de son corps, qu'il couvrit en la reformant comme elle était avant qu'il en eût enlevé une partie.

22. — Et le Verbe-Dieu (*Ihoah-Ælohim*) forma la substance de l'enveloppe extérieure qu'il avait enlevée à cet Adam, pour constituer *Aisha* et il l'amena à cet Adam.

23. — Et cet Adam dit : Celle-ci est actuellement substance universelle de ma propre substance, et forme corporelle de ma propre forme. Et il lui assigna à elle-même le nom d'Aisha (*Aisha,* texte hébraïque.— Femme intellectuelle. Fabre d'Olivet. — *Virgo,* traductions latines); à cause qu'elle avait été détachée elle-même de Aish (*Aish,* texte hébraïque.—L'homme intellec-

tuel, Fabre d'Olivet. — *Vir*, traductions latines).

24.— C'est pourquoi le Aish (Homo, traductions latines) quittera son père et sa mère, et se réunira avec son Aisha. (*Uxor*, traductions latines) et ils seront, selon la forme extérieure : un.

25. — Et ils étaient tous les deux, Adam et son Aisha, entièrement découverts; et ils n'en avaient pas honte entr'eux.

Fin des deux derniers chapitres de la Genèse, qui précèdent immédiatement la chute d'Adam.

Telle est la révélation primitive qui fut donnée à l'homme. Nous allons faire voir les rapports qui unissent les actes et les paroles du Verbe-Dieu (*Ihoah Ælohim*), consécrateur et révélateur de l'Adam créé par Dieu, en lui imposant la loi divine comme un devoir; avec les actes et les paroles du Verbe incarné, prophète et sauveur, qui sous le nom de Jésus-Christ, replaça l'homme dans sa pureté primitive, à l'aide des sacrements, qui l'affranchissaient

du passé par la mort du Christ; et le spiritualisaient par la communication du corps même de Jésus.

Le dogme catholique de la Trinité divine est, en effet, dans la Genèse et dans l'Évangile. Il en est de même de la morale de liberté, de responsabilité et de solidarité; ainsi que de la pratique du sacrifice par le travail qui transforme le monde et le conserve dans l'unité du plan divin.

L'*Ælohim-créateur* est bien au principe, la providence paternelle du dogme chrétien, lorsqu'il tire, de l'immense plan de l'univers qu'il a conçu, tous les infinis détails qui doivent servir à son exécution, lorsqu'il crée chacun d'eux avec la même puissance, par une pensée complète, qui fait en esprit, qui fait en acte et qui juge que cela est bon.

Il esi à la fois l'unité de la trinité, cette double puissance divine, que sa bonté met dans l'homme, créé à sa propre image, comme son agent sur la terre, pour dominer le monde et tout ce qu'il contient, afin d'achever l'œuvre du Père céleste, auquel il

ressemble par sa liberté de pensée, d'action et de jugement?

Le *Rouah-Ælohim*, cet esprit-Dieu qui flotte sur les eaux fécondes, est cet agent de la volonté du Père, qui va mettre dans chaque créature la puissance de transformation qui les incitera à la réalisation du plan divin? Et n'est-ce pas ce même Saint-Esprit que Jésus-Christ, aussitôt après son ascension vers son père, envoie à ses disciples pour les transformer spirituellement en apôtres? On peut voir là la confirmation d'un des grands dogmes catholiques, qui dit que le Saint-Esprit procède du père et du fils. En effet, il apparaît à l'origine de l'œuvre créatrice du Père et au commencement de l'œuvre salvatrice du Fils, pour soutenir et propager le bien qu'ils mettent dans le monde.

Enfin, le *Ihoah-Ælohim*, le Verbe-Dieu va se faire reconnaître pour être le même que le Fils de Dieu sauveur et révélateur.

Dans l'Ancien-Testament *Ihoah-Ælohim*, le Verbe-Dieu ne *crée* pas (*bara*) l'Adam

auquel il va révéler sa mission divine. Il lui donne seulement la *forme* (*tîtzer*) belle, noble et grande, qui est le signe de l'élévation de l'ame. Il le consacre en le tirant des éléments les plus spiritualisés dans les créations d'*Ælohim*, Lui-les-Dieux. Il le tire de la substance même du premier Adam créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, son créateur, pour être le dominateur du monde; doué de l'aura spirituelle de la terre qu'y entretient le Saint-Esprit. Enfin, il lui inspire son propre souffle divin qui va lui donner la connaissance des mystères et la parole du Verbe pour les exprimer.

Dans le Nouveau-Testament, Jésus-Christ Fils de Dieu, ne crée pas non plus le nouvel homme; il le rétablit dans son état primitif, mais il l'élève à lui-même par sa toute puissance du Dieu-Homme. Ainsi, il le rachète de sa faute en s'incarnant comme rédempteur et en souffrant pour son expiation; et il satisfait à la justice de Dieu par sa mort comme homme et pour l'homme. Enfin il le relève dans son ame et dans son corps en ressuscitant comme Dieu-Sauveur.

Mais il fait plus encore : en rendant à l'homme sa liberté et sa pureté primitives, il l'associe à sa propre mission divine et à l'imitation de ses actes, en se donnant à lui par l'incarnation eucharistique.

Alors il continue à refaire ce qu'il avait fait au principe des temps. Il avait placé l'Adam, qu'il avait *formé* et inspiré, dans une enceinte sacrée pour la transformer par son travail et la surveiller dans son développement progressif vers le but divin. Ici, devenu Sauveur incarné, il place dans l'enceinte sacrée de ses apôtres les trois représentants de l'activité humaine qu'il a choisis comme témoins de sa propre vie, de Dieu et d'homme. Pierre est chargé de surveiller le dogme et de diriger ses frères ; Jean est le prophète inspiré de l'amour pour la volonté de Dieu ; Jacques est le conseiller de la vie intime et pratique. Jésus enfin ordonne à ses apôtres de se répandre sur la terre pour transformer spirituellement et y surveiller leurs frères de toutes les races, de toutes les castes et de tous les rangs. Ils étaient comme les fleu-

ves qui sortaient de l'enceinte sacrée : Eden des temps primitifs, pour aller féconder la terre. Ils sortaient de l'Église, inspirés par l'Esprit-Saint que le Fils de Dieu leur avait envoyé, pour aller porter à tous la parole révélée du Verbe, la chair et le sang du crucifié, qui devaient les féconder spirituellement.

Les apôtres avaient reçu le don des langues comme Adam avait reçu la parole pour nommer tous les êtres. Les apôtres s'étaient associés les femmes, dans leur sainte mission, par le partage de l'Eucharistie, comme *Ihoah-Ælohim* avait uni spirituellement *Aïsh* et *Aïsha* (Adam et Eve) par une même chair et un même sang, pour s'aider dans leur mission. Les apôtres formaient ainsi la famille spirituelle en en choisissant les membres à l'imitation de Jésus, qui avait choisi pour sa mère la vierge Marie, et pour ses sœurs et ses amies, Madeleine et Marie : ces saintes représentantes de l'amour de Dieu, de l'amour de la douleur, et de l'amour du travail.

En enseignant aux hommes la loi du bien

et du mal, et ce qu'il fallait faire ou ne pas faire, ainsi que *Ihoah Ælohim* l'avait fait pour Adam, les apôtres transmettaient à leurs frères la mission qu'ils avaient reçue du Sauveur, dans les dernières paroles qu'il leur avait dites en remontant au ciel : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, et instruisez toutes les nations; les baptisant au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint; leur enseignant à garder toutes les choses dont je vous ai chargés. Et voilà que je serai avec vous, tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. » (S. Matthieu, xxvviii, 18-20.)

Certes, il est impossible de trouver une plus parfaite conformité entre deux lois données dans des temps différents, entre deux paroles révélées, imposant un travail dominateur et transformateur du monde, et conservateur de ce monde dans l'unité du plan divin du Créateur. Le dogme, la morale et la pratique sont donc exactement les mêmes, et cette doctrine est une, entière et complète, comme l'est la parole même de Dieu.

Maintenant, nous allons voir, par la tradition de l'histoire humaine, comment ces deux révélations ont eu des formes et des destinées différentes, dans la lutte contre le mal et dans la progression du bien.

La première partie de cette tradition nous donnera la vie de l'humanité, depuis la chute d'Adam jusqu'à Jésus-Christ ; la seconde partie de cette tradition nous donnera la même vie, depuis Jésus-Christ jusqu'à nous.

SECONDE PARTIE.

Réalisation de la mission humaine.

—

CHAPITRE III.

TRADITION HUMAINE

CHAPITRE III.

TRADITION HUMAINE.

Lorsque je serai élevé au-dessus de la terre, j'attirerai tout à moi. (S. JEAN, XII. V, 32.)

Remettez-nous nos dettes comme nous remettons à ceux qui nous doivent. (S. MATT., C. VII, V. 10.)

L'homme, résumé de toutes les créations, terme suprême et dernier de toutes les créatures du monde qu'il habite, fut créé pour être le centre de la sphère d'activité de l'univers.

Pontife, sacrificateur et victime ; temple,

autel et sanctuaire; il fut placé comme médiateur entre le monde et Dieu, et chargé d'amener la création à la perfection voulue par la pensée divine.

Mais, en l'associant à son œuvre éternelle, la munificence divine fit l'homme libre, afin qu'il pût accepter ou refuser lui-même la fin pour laquelle Dieu l'avait voulu, et par-là mériter de nouveaux dons de son Créateur, ou subir le châtiment de sa justice.

Le Créateur avait fait le bien : l'homme pouvait imiter ce bien ou faire le mal. En maintenant son lien avec Dieu par l'obéissance à sa volonté, l'homme continuait l'ordre divin qui est le bien et la vie; en rompant ce lien par la désobéissance, il se séparait de Dieu et produisait le désordre, qui est le mal et la mort.

Cependant la divine Providence, prévoyant ces effets de la liberté, plaça dans l'homme l'excuse de ses propres fautes. C'est la nature même de son organisme, qui, se mettant en rapport par ses sens avec la création, reçoit son influence séduc-

trice, et qui, dans l'harmonie universelle, est en même temps le signe et le moyen de la domination de l'homme sur le monde.

La nature humaine est donc à la fois l'origine et l'excuse de l'orgueil et de l'esprit d'appropriation, ces deux mobiles de toutes les erreurs, de toutes les révoltes, de tous les désordres; et cette nature humaine est en même temps l'agent du bien dans l'ordre, dans l'obéissance, dans l'amour de la vérité. C'est ce que démontrent les saintes Écritures dans la Genèse, et la science humaine dans son accord avec le livre sacré. La toute-puissante bonté de Dieu, en établissant l'immutabilité de sa volonté, crée et consacre l'homme comme roi du monde, et prépare en même temps son pardon.

Le Créateur, en effet, après avoir, au principe, séparé les éléments, les unissait par l'esprit de vie, qui devait produire, dans leurs combinaisons, des transformations nouvelles, dans une certaine limite. Puis, dans des créations successives, il donnait de nouvelles animations aux formes qu'il créait, suivant sa pensée éternelle. Dans les actes

de sa toute-puissance, il organisait, il vivifiait, il animalisait, il spiritualisait les éléments combinés, toujours purifiés, toujours élevés, pour former des organismes plus parfaits, êtres nouveaux destinés à transformer en eux-mêmes ces éléments dans une certaine limite, et dans une progression *croissante* qui était dans la nature douée de vie. Enfin, dans l'acte suprême qui terminait la création, Dieu créait à son image l'être spirituel à qui son amour paternel allait donner la mission d'accomplir dans son œuvre terrestre la volonté du Créateur.

Il faisait son corps du limon animé, amené à une certaine perfection par les créations antérieures et les résumant toutes. Par-là Dieu douait à la fois l'homme de la puissance de domination sur le monde, dont il représentait la plus haute spiritualité, et de la tendance à reproduire, dans ses efforts, les transformations progressives qui avaient créé le monde dont il était l'intelligence, et dont il contenait en lui-même les principes élémentaires.

Mais l'homme avait reçu encore un don

plus précieux, c'était une ame faite à l'image de Dieu. Elle rendait l'homme libre, responsable et solidaire. Le Verbe, en lui révélant son origine et sa mission, lui inspirait enfin le devoir de l'obéissance, comme premier sacrifice de son amour, comme premier acte de sa reconnaissance pour son Créateur.

L'homme était au-dessus de tous les êtres : il avait reçu le souffle de Dieu. Dans sa pureté primitive, animé par le Verbe, participant à la création, à la science, à la gloire divines, il dut se sentir appelé à concourir à l'action éternelle, par sa propre volonté libre, immortelle, conforme avec celle du seigneur. Il dut comprendre qu'en se sanctifiant lui-même, dans la nature terrestre qu'il avait reçue, il élèverait toutes les créatures qui lui étaient soumises et qu'il les pénétrerait de la communication divine qu'il avait reçue pour la leur transmettre par son travail spirituel de transformation.

Destiné à réunir par son intelligence dans une lumineuse unité, toutes les lois des

êtres et des choses créés, afin de les guider vers un seul but unique: la perfection divine; mis sur la terre pour la transformer par son travail en divisant et en unissant, en séparant et en fécondant, en dominant et en spiritualisant, tous les éléments et tous les objets de la nature extérieure, qu'il soumettait à l'organisme le plus parfait qui ait été créé; il dut s'élever vers le principe de son être pour le glorifier dans un élan de son amour; il dut se vouer tout entier au service de son créateur, son seigneur et son Dieu.

L'homme ainsi comblé de tous les dons de la munificence divine, pénétré de tous les sentiments de reconnaissance et de devoirs qui le portaient à obéir, succomba à la tentation de l'orgueil et de la convoitise et fut séparé de Dieu.

L'homme était coupable au plus haut chef. Il avait consenti à la tentation par sa propre volonté; il avait désobéi à la loi révélée. Il avait confondu le mariage spirituel par lequel le Verbe l'avait uni à une vierge, tirée de lui sa sœur, c'est-à-dire son

aide dans sa mission spirituelle ; avec le mariage matériel, par lequel le créateur avait fait l'homme primitif mâle et femelle en lui ordonnant comme aux animaux de croître et de multiplier. L'Adam, prêtre chaste, introduisait le mal en lui et souillait tout le bien qu'il avait produit en accord avec Dieu, d'une tache de mal matériel. Aussi l'action violente de la force remplaça-t-elle l'active émanation spirituelle qui sortait de lui pour dominer le monde. La solidarité qni l'unissait aux êtres qui devaient naître spirituellement de lui, propagea en eux le mal par la génération matérielle, et la fonction divine fut transmise par la race au lieu de l'être par l'esprit. Toute la création fut dégradée avec celui qui était chargé de la faire conforme à la pensée éternelle du créateur; et qui avait failli à sa mission toute spirituelle d'enseigner et de diriger les autres à la loi divine.

Le mal transmis par la confusion de la procréation spirituelle avec la génération matérielle produisit bientôt ses fruits. Une succession de crimes, de révoltes et d'er-

reurs, amena la dissolution de la famille primitive consacrée, qui était la première unité hiérarchique, religieuse et sociale. Les petits centres, nés de cette séparation, se constituèrent dans leur erreur, en transmettant la mission spirituelle par la génération matérielle et fixèrent ainsi la hiérarchie par le droit de race. Cette confusion de l'esprit avec la matière, de l'intelligence avec la force physique, de l'ame, souffle de Dieu, avec l'organisation terrestre, mena ces familles à l'erreur du panthéisme, avec tous les résultats contraires à la loi révélée, de jouissance égoïste comme droit; de violence comme devoir, et d'orgueil comme pouvoir.

L'homme dépravé dans son intelligence et dans sa force, oubliant Dieu dans l'enivrement de sa personnalité, souffla le désordre sur la création, attira sur lui les catastrophes des éléments, et sur ses œuvres impies les désastres du ciel.

Mais la tendance au bien progressif de la création, qui avait été mise par Dieu dans l'organisme intelligent de l'homme,

n'avait pas été détruite. Elle avait été seulement viciée par le mal et transmise avec lui aux générations humaines. Elle surgit au milieu du trouble universel et commença la lutte de l'obéissance contre la révolte, de l'harmonie contre le désordre, du bien contre le mal.

Noé, de la race de Seth, troisième fils d'Adam, et remplaçant d'Abel, sauva le genre humain de la destruction à laquelle il était condamné. Par une inspiration de Dieu, il lui conserva la science divine, celle qui étudie la création; celle qui ordonne la pratique du sacrifice. Par sa propre inspiration, il institua le repas sacré de la chair de la victime, afin d'augmenter la force physique de l'homme, qui devait combattre le mal et le poursuivre par toute la terre. Il créa aussi un breuvage fermenté qui devait exciter l'esprit et le porter vers Dieu pour y chercher la connaissance de sa volonté. Il constitua enfin la hiérarchie de la société qu'il fondait dans ses trois fils Sem, Cham et Japhet, représentants des trois fils d'Adam, qu'il chargea de repeupler le

monde en établissant la même hiérarchie, conservatrice et pratique de la loi dans toutes leurs colonies.

Toutes les sociétés humaines, tous les peuples, toutes les nations, tous les royaumes, tous les empires de la terre ont été fondés sur cette base de la loi de l'expiation par le sacrifice sanglant et infligé au mal. Le but universel était de retourner à la pureté primitive par la destruction du mal. Mais comme la transmission des suites du péché s'effectuait dans les générations en même temps que la transmission des résultats bons de l'expiation et de la tendance au bien mise par Dieu dans l'homme, il s'en suivit qu'il y eut toujours dans la race humaine une lutte constante entre la tendance au bien et la tendance au mal, qui a fait la conservation ou la destruction des empires suivant la moralité du but d'activité qu'ils se sont posés.

Pour bien comprendre ces grandes phases des populations antiques, il est important de se placer au point de vue le plus élevé de l'activité spirituelle de l'humanité et de

définir ce que c'est que la vérité et l'erreur, ces deux grandes sources du bien et du mal.

La vérité est le dogme religieux, moral et pratique, révélé de Dieu à l'homme pour lui faire connaître son origine, sa fin et la loi de sa nature. La vérité est absolument invariable par elle-même, puisqu'elle vient de la pensée éternelle. Elle est une, complète et complexe, car elle renferme l'alpha et l'omega du monde, et sa loi d'existence. Elle exprime la loi du bien et du mal imposée à la liberté humaine, afin qu'elle puisse choisir entre ces deux termes. Elle émeut tous les sentiments qui vivent dans la nature humaine, pour l'exciter à aimer le bien. Elle met en exercice la logique de l'intelligence, afin qu'elle élucide jusqu'à ses derniers détails. Elle anime l'activité de l'homme du désir de réaliser la volonté divine, révélée dans le dogme.

L'erreur, au contraire, est le produit de la logique humaine, lorsqu'elle a été détournée de la voie du bien par un sentiment personnel, révolté contre la loi imposée par

Dieu. L'erreur est toujours incomplète, variable, et tend à se multiplier en se séparant en de nombreuses différences, qui s'éloignent toujours plus de la vérité, à mesure que la logique individuelle, toujours plus faussée, descend dans des conséquences plus étroites. Il arrive, en effet, que l'erreur venant constamment d'un sentiment personnel et abandonnant la vérité qui peut seule donner la foi à l'ame et la certitude à l'esprit, laisse le champ libre à la fantaisie de l'imagination, qui peut créer autant de doctrines qu'il y a d'individus.

Cependant les grandes erreurs n'ont jamais été très nombreuses et sont revenues imperturbablement les mêmes, aux grandes époques de transformations de l'humanité, en se présentant toujours comme doctrines nouvelles. En effet, une doctrine, pour avoir une valeur de réalisation sociale ou universelle, doit présenter une généralité dogmatique bien formulée, qui rend compte de tout; et les erreurs, qui parties de la raison humaine ont eu la prétention d'escalader le ciel, se réduisent à quelques noms. On

y trouve le panthéisme à double substance, où Dieu est l'ame du monde; le panthéisme spiritualiste : mysticisme, où les formes sont des illusions et Dieu esprit le seul être; le panthéisme matérialiste, où Dieu se transforme éternellement dans les êtres pour jouir de lui-même; le déisme, qui sépare Dieu du monde, mais lui ôte la création des éléments, l'action continue, providentielle, et rémunératrice sur le monde ; enfin le manichéisme, qui admet deux principes primitifs, l'un pur et du bien, l'autre impur et du mal, qui lutteront éternellement.

Mais on peut réduire ces différentes erreurs à un seul grand caractère, qui leur appartient à toutes. C'est que, cherchant à concevoir l'unité du monde dans une pensée bonne d'harmonie universelle, elles tombent dans la faute de confondre le dogme révélé, élucidé par l'intelligence orthodoxe, avec la science humaine qui étudie les phénomènes naturels, et par là elles commettent une grossière impiété: elles soumettent la parole divine au jugement de la raison humaine. Nous avons déjà indiqué,

dans ce livre, la différence qui existe entre la science religieuse qui établit les origines divines, ainsi que l'explication du bien et du mal: ce qui constitue la théologie; et la science humaine, qui ne fait que nommer les êtres et rechercher les lois qui président à leurs phénomènes: ce qui constitue la philosophie, cette science de l'harmonie universelle.

En cela, nous n'avons fait qu'appliquer à l'intelligence humaine les principes divins et révélés qui sont inscrits aux deux premiers chapitres de la Genèse, et dont la portion de l'humanité qui est restée dans la voie du bien ne s'est jamais départie. Nous ne voulons pas, d'ailleurs, dire par là que ces deux sciences aient des origines différentes, ou qu'elles soient de nature opposées, ou qu'elles soient discordantes entre elles; au contraire, elles sont liées l'une à l'autre. La théologie et la philosophie sont inhérentes entre elles, mais dans un ordre hiérarchique; car la science humaine n'a de valeur que lorsqu'elle est une conséquence de la doctrine révélée, et qu'elle n'attaque pas par le

raisonnement le dogme qui représente cette doctrine. La logique de la science religieuse elle-même, qui veut rester orthodoxe dans la révélation, et cependant rendre le dogme plus solide, plus évident, plus certain, ne le juge pas, ne le change pas; elle ne veut qu'en tirer les conséquences, en démontrer les résultats, en enseigner la pratique. Dans ce merveilleux travail de l'intelligence humaine, si la théologie abandonne la philosophie à la raison, ce n'est pas qu'elle la sépare de la doctrine révélée; elle la laisse appendue à la science religieuse par la connaissance irréfragable qu'elle lui donne de l'origine divine du monde, dont elle doit étudier, nommer et coordonner les phénomènes, pour en connaître les lois. Mais la philosophie doit encore, après avoir acquis cette connaissance des lois particulières à chaque ordre d'êtres, les faire accorder toutes en les rattachant à la loi universelle et morale qui meut le monde sous la main de Dieu.

La théologie est éternelle et immuable, car elle parle au nom de Dieu; tandis que

la philosophie qui parle au nom de l'homme est temporelle et change comme lui. L'homme, en effet, pour suivre la tendance progressive vers le bien qui le mène au but de perfection que Dieu lui a marqué, doit constamment changer de pratique politique. Sa science propre doit donc changer la loi qui règle la conduite des familles, des sociétés, des nations, et des peuples, suivant la connaissance qu'elle a du but qui doit être atteint et du pas qu'il faut faire pour hâter, sans heurt, sans secousses, la marche de l'humanité dans cette voie. Or, cette science humaine étant la philosophie; on conçoit, dans cette disposition au changement, dans cette temporanéité de ses doctrines pratiques, déterminées par la loi de tendance au bien, combien elle doit être sujette à l'erreur. Si, en effet, elle veut faire remonter sa mutabilité vers la science théologique, immuable par elle-même, elle l'altérera dans son principe même, qui est d'être la parole de Dieu. Si, en outre, elle ne veut pas rester dans les limites que Dieu lui a assignées, et qu'elle cherche, en de-

hors du dogme, à appliquer sa raison aux questions d'origine et de fin, du bien et du mal dans leurs natures, de Dieu et de l'ame dans leurs rapports ; elle pourra attenter au dogme révélé, à la doctrine qui fait la foi et la certitude des peuples.

Aussi coupable qu'Adam, elle voudra placer sa raison au dessus de la parole révélée de Dieu et, ne trouvant pas que cė que Dieu a dit et fait soit bien, elle voudra dire et faire mieux que lui. Alors elle refera le monde suivant ses passions, ses désirs, suivant les instincts de sa personnalité égoïste, orgueilleuse et révoltée, et elle tombera dans toutes les doctrines erronées que nous venons de nommer. Comme elles, elle détrônera Dieu pour l'attirer dans le monde et en faire une loi fatale, transformant éternellement les mêmes phénomènes circulairement reproduits. Elle détrônera l'homme, et si elle lui laisse son ame ou qu'elle la lui ôte, toujours, comme l'ont fait les erreurs antiques, elle le privera de sa liberté morale, de sa responsabilité spirituelle, et de sa solidarité avec les êtres qui parti-

cipent de sa nature. Elle confondra son ame avec Dieu ou avec le monde : esprit ou matière, roulant dans un cercle sans fin; partie de Dieu, émanée de lui et y retournant nécessairement, ou phénomène aveugle et brute du monde et régi par sa loi fatale. Toujours et par toutes les voies, transmigrant dans les êtres, séparée de Dieu, ou unie à lui, elle mènera l'homme à cette mort morale, dont tout dogme orthodoxe le sauve, en donnant à son ame et à son corps l'immortalité céleste et bienheureuse, que promet à sa liberté morale, le Dieu créateur, conservateur et rémunérateur, qui l'a établi comme médiateur entre le ciel et la terre.

Il faut bien le reconnaître et rendre justice aux peuples de l'antiquité. Dans tous les grands centres religieux, le mystère sacré du sanctuaire a conservé la tradition orthodoxe de ce Dieu unique: révélé comme créateur du monde, invincible, innommé, et dont le nom terrible foudroyait les profanes; duquel tout était venu et auquel tout devait retourner purifié, ex-

pié et transformé par l'homme immortel.

Mais cette tradition secrète, cette science du Dieu séparé du monde, cette théologie orthodoxe et fixe, que nul regard et nulle pensée profane ne devait altérer, n'était pas la même chose que le polythéisme : science des dieux secondaires, gouverneurs des phénomènes naturels, astronomiques et météorologiques, directeurs des saisons, habitants de l'air et de la terre, du feu et de l'eau, protecteurs des hommes dans la guerre, dans l'agriculture, dans la fabrication et dans le commerce. C'était la forme primitive donnée à la loi harmonique de ces phénomènes, par la pensée humaine, sentant une activité supérieure à elle qui dirigeait ces mouvements de la nature qui lui étaient propices ou nuisibles dans ses travaux.

C'était donc bien évidemment le commencement de la science humaine, la première théorie qui devait la conduire à la pratique : conséquence de cette pensée, qu'il fallait étudier les actions de ces dieux favorables et les prier de continuer leur secours, d'aider l'homme dans sa lutte con-

tre les divinités qui voulaient le détruire. Mais on voit qu'au dessus de ce culte extérieur, né de la pensée humaine et de la science que formait sa raison, était le mystère sacré de la tradition, science théologique qui s'inspirait du texte de la révélation pour communiquer ses oracles à ceux qu'elle dirigeait dans leur activité divine.

Partout dans les populations antiques de la terre, s'est gardée, à l'abri de la plus profonde obscurité des sanctuaires, cette tradition de l'unité d'un Dieu, séparé du monde, supérieur à lui et commandant aux hommes le sacrifice que doit lui offrir ce monde. Particulièrement on peut retrouver ce mystère sacré, dans l'Inde; en Egypte; chez les Chaldéens; chez les Parsis; dans l'Asie-Mineure ; en Arménie; et depuis les îles des Atlantes, dont les temples sont récemment retrouvés; depuis les Pélasges, ces Grecs primitifs et les Etrusques, les maîtres religieux des Romains; jusqu'aux peuplades du nord de l'Europe, dont les traditions se sont conservées dans l'Islande :

partout et toujours cette tradition est une création, une théogonie, une cosmogonie commençant par un être divin, un Dieu créant successivement une hiérarchie intermédiaire jusqu'à l'homme.

Un seul peuple parmi tous les autres, privilégié de Dieu, a gardé la tradition orthodoxe de la révélation pure et intacte de tout polythéisme. Là, au lieu que la Genèse cosmogonique montre une hiérarchie spirituelle, intermédiaire de Dieu à l'homme, inférieure à son créateur, mais supérieure à la race humaine, dernière créature, c'est l'homme qui forme le point culminant de la création : la créature spirituelle qui la domine tout entière, la seule qui ait reçu le souffle de Dieu, la seule à laquelle il ait lui-même, dans sa parole et l'acte divin de son Verbe, révélé sa volonté. L'homme, au principe des choses, est le dominateur du monde, et il peut communiquer directement avec Dieu, pour agir par sa pensée, par sa puissance et par son activité obéissantes sur le monde, que Dieu lui a donné

pour le rendre conforme à son éternelle volonté.

Mais tandis que le peuple hébreu accomplissait sa fonction de gardien de la tradition révélée et de la théologie orthodoxe, les autres peuples, guerriers plus hardis à poursuivre le mal ; ou conquérants plus puissants à rétablir l'unité de domination; ou transformateurs plus actifs de la terre et des êtres inférieurs à l'homme et livrés à sa possession, cherchaient dans la connaissance de l'univers les moyens de diriger plus facilement leur action dans le but qu'ils voulaient atteindre. Alors ils travaillèrent, de toute la puissance de leur intelligence, à établir la science humaine, libre de la hiérarchie de Dieux intermédiaires, qui les séparait du Dieu ordonnateur primordial de toutes choses. Les solitaires religieux de l'Inde, l'hermétisme Égyptien, les centres initiateurs de l'Asie-Mineure, accomplirent cette mission de la philosophie où la science humaine de l'univers se forma à l'abri de la théologie et du culte orthodoxes. Cependant la philosophie ne tarda

pas à perdre de vue son origine, et préoccupée du système du monde, dont elle donnait les éléments avec leurs lois, pour remplacer les Dieux mythologiques, elle tomba dans les erreurs dont nous venons de parler. L'école d'Alexandrie, intermédiaire aux philosophies de l'Inde, de l'Égypte, de l'Asie-Mineure et de la Grèce; fille d'Alexandre le conquérant de la monarchie universelle; arrivée comme représentant l'intelligence de tous les peuples de l'ancien monde ébranlés dans leurs croyances; cette tour de Babel où se parlaient toutes les langues chercha à faire le syncrétisme de tous les dogmes, de toutes les sciences religieuses ou philosophiques, et des sciences politiques ou pratiques. Il arriva alors ce que ne manque jamais de faire la raison humaine qui veut remonter à Dieu, sans l'aide de la révélation. C'est la plus monstrueuse erreur de l'esprit humain, le panthéisme sous toutes ses formes, cachant sous un masque religieux son impuissante impiété, donnant au monde créé le nom même de Dieu, et entraînant l'homme dans les

ténèbres de la mort morale, en lui arrachant tous les dons que la munificence de son père céleste lui a faits.

Mais la providence divine avait veillé sur son œuvre, elle avait constitué au milieu du genre humain ce peuple qui avait conservé la tradition orthodoxe de la révélation, et qui devait être encore le dépositaire du passé et de l'avenir, de la loi primitive révélée et de l'espérance du Rédempteur qui devait racheter les hommes de la faute universellement transmise : le Verbe expiateur et révélateur tout à la fois.

Le patriarche Abraham, de la race de Sem, reçut cette mission le premier, dans ces paroles d'une communication divine : —Toutes les générations de la terre seront bénies en vous (Genèse, c. xii, 3.). — En même temps il reçut l'ordre d'accomplir un sacrifice purificateur sur lui-même, sur ses enfants, ses serviteurs, sur toute sa maison, la circoncision; elle avait pour but de séparer le pur de l'impur dans l'individu, de faire dominer le bien sur le

mal dans l'homme lui-même, quel que fut son degré dans la hiérarchie de la famille, qui n'était autre chose que la société religieuse patriarcale.

Enfin, la prophétie du messie sauveur s'illumina de tous les détails de ses douleurs et de sa gloire, dans la splendide et riche poésie du peuple hébreu, sous l'inspiration de là loi de Moïse et de la volonté du seul Dieu.

SECONDE PARTIE.

Realisation de la mission humaine.

CHAPITRE IV.

POLITIQUE CHRÉTIENNE.

CHAPIRTE IV.

POLITIQUE CHRÉTIENNE.

Ne pensez pas que je sois venu détruire la Loi ou les Prophètes ; je ne suis pas venu détruire mais accomplir.
(S. MATTHIEU, c. V, v 1.)

Lorsque le Christ, Fils de Dieu, vint sur la terre comme fils d'Abraham et de David, il revêtait ce droit de race d'un patriarche et d'un roi, pour établir le lien qui unissait la loi révélée, la tradition et le pouvoir social antiques, à la révélation nou-

velle et au pouvoir nouveau qui allaient être rétablis sur le monde. Mais il fit plus encore il constitua ce nouveau pouvoir, dans l'ouvrier pauvre du nom de Joseph, qu'il choisit comme son père adoptif et qu'il éleva par là à être le signe de la toute puissance souveraine de ce peuple, qu'on a appelé la communion des fidèles et qui devait se diviser en sociétés d'exécuteurs du travail chrétien, chacune se plaçant sous une loi nationale particulière, dérivée du dogme.

Les propres paroles du Sauveur, prouvent d'une manière péremptoire que telle était son intention. — Quel est, dit-il, à ceux qui l'écoutent, le grand et le premier commandement de l'ancienne loi? Vous aimerez le seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de tout votre esprit.

Vous, quand vous voudrez prier dites : notre père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié. (S. Matthieu, XXII, 37. VI, 9.)

Cette différence de la loi nouvelle avec la loi ancienne est à considérer, non seulement

parce qu'elle donne à tous les frères de Jésus-Christ une même origine divine et un même droit de liberté spirituelle et de responsabilité; mais encore, parce qu'elle donne à la mission de l'humanité tout entière, le devoir général et primitif qui rapporte à son Père céleste l'œuvre qu'elle doit accomplir, par la fraternité universelle.

Cette nouvelle loi est donc un échange de sentiment paternel et filial entre Dieu et l'homme; une communication de grace divine, qu'invoque l'être spirituel dans son devoir de reconnaissance pour le père qui l'a aimé le premier; un vœu d'obéissance libre, volontaire, dévouée au créateur qui a daigné associer l'homme à l'œuvre de la création.

Mais de l'activité de l'humanité tout entière, vouée à l'accomplissement de l'œuvre de Dieu et à la sanctification de son nom, résultait un autre sentiment pour unir les hommes dans ce but. C'était la charité universelle, qui naissait de la solidarité de tous ces frères entre eux.

Voici, dit Jésus, le second commande-

ment de l'ancienne loi : vous aimerez votre prochain comme vous-même.

Et moi, je vous fais un commandement nouveau, qui est de vous entr'aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés. Ceci est mon précepte, c'est à cela qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples. Or, personne ne peut avoir un plus grand amour que celui qui se donne soi-même tout entier pour ses amis ; et vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous prescris. Je ne vous appelle pas mes serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait le maître. Mais je vous nomme mes amis, parce que, tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître. Vous ne m'avez point choisi; mais moi je vous ai choisis et je vous ai établis, afin que vous alliez et que vous apportiez des fruits, et que votre fruit demeure ; afin que le Père vous donne ce que vous lui demanderez en mon nom. Je vous le recommande : Aimez-vous mutuellement.

Jésus dans ses enseignements de charité, dit en plusieurs occasions, que ce don si

entier de soi-même, doit aller jusqu'à se renier et à se haïr en soi-même dans son ame; car celui qui aime son ame et pense à conserver la vie de son ame, la perd. Et lui-même n'en donne-t-il pas l'exemple dans son supplice de la croix, où le doute de l'abandon de son père l'amène à remettre son esprit aux mains de sa justice?

Les apôtres dans leurs épîtres et les commentateurs des évangiles s'accordent tous pour entendre cette abnégation de soi-même dans sa plus entière extension.

S. Jean va jusqu'à dire, que la charité chasse la crainte: puisque la crainte contient en elle la pensée du châtiment et que celui qui craint n'est pas parfait en charité.

Mais Jésus continue à établir le rapport entre la loi ancienne et la loi nouvelle, en concluant toujours à la spirituelle supériorité de sa nouvelle loi.

Vous avez appris, dit-il, qu'il y a dans la loi ancienne : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi. Et moi, je vous dit : Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent; et priez pour

ceux qui vous persécutent et vous calomnient; afin que vous soyez enfants de votre père qui est dans le ciel, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir en faveur des justes et des injustes.

Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras pas, celui qui tuera sera coupable au jugement. Mais moi, je vous dit que tout homme sera coupable au jugement, qui se mettra en colère contre son frère; sera coupable au concile, qui aura dit à son frère : *Raca*; sera coupable de la géhenne du feu qui aura dit à son frère : *fou.*

Si donc vous offrez votre don devant l'autel, et que vous vous souveniez là, que votre frère a quelque chose contre vous; laissez là votre don devant l'autel et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère; et alors venez offrir votre don.

Vous avez entendu parler qu'il a été dit aux anciens : Ne commettez pas d'adultère.

Et moi, je vous dit que tous ceux qui re-

gardent une femme avec concupiscence, ont déjà commis l'adultère avec elle dans leur cœur.

Il a été dit aussi : Quiconque renverra son épouse lui donnera un contrat de répudiation.

Mais moi, je vous dis que tout homme qui renverra son épouse, excepté pour cause d'adultère, la rendra adultère; car celui qui sera joint à l'épouse renvoyée aura commis l'adultère.

Vous avez aussi entendu qu'il a été dit aux anciens : Ne vous parjurez pas, car vous rendrez compte à Dieu de tous vos serments.

Et moi, je vous dit : Ne jurez par rien : ni par le ciel qui est le trône de Dieu; ni par la terre qui est l'escabeau de ses pieds; ni par Jérusalem qui est la ville du grand Roi; ni par votre tête, car vous ne pouvez faire un seul de vos cheveux blanc ou noir. Dites seulement : cela est; cela est; ou non, non. Tout ce qui est de plus vient du mal.

Vous avez entendu qu'il a été dit : Œil

pour œil et dent pour dent. — Et moi, je vous dis de ne pas résister au mal qu'on vous fait, et si quelqu'un vous a frappé la joue droite, livrez-lui aussi l'autre.

Je vous dis que si votre justice n'est plus abondante que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

Soyez donc parfaits, vous autres, comme votre père céleste est parfait,

Rien ne manque donc à cet enseignement de la pratique chrétienne nécessaire à tous pour se rendre capables, par leur domination sur eux-mêmes, d'accomplir le devoir et d'exercer le droit, que leur donne la mission divine et sociale qu'ils sont chargés d'accomplir.

Rapports avec Dieu et avec les hommes; rapports avec les femmes; rapports avec l'ami et l'ennemi; avec la frère et le méchant; avec la société et avec le monde; partout s'étend cette charité, qui se donne tout entière, avec patience, résignation, abnégation de soi-même, avec liberté, responsabilité et solidarité, pour faire et

enseigner la parole du Verbe incarné.

Mais voici plus: c'est ce lumineux résumé de tous les sentiments et de toutes les vertus, dont Jésus pénètre les cœurs dans son sermon sur la montage:

« Bienheureux ceux qui sont pauvres par l'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux.

« Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils possèderont la terre eux-mêmes.

« Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice; parce qu'ils seront rassasiés.

« Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'il s'en suivra miséricorde pour eux-mêmes.

« Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu eux-mêmes.

« Bienheureux ceux qui seront pacifiques, parce qu'ils seront appelés fils de Dieu.

» Bienheureux serez-vous, quand on vous maudira, qu'on vous persécutera, et qu'on dira en mentant toute espèce de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous et

élevez-vous, parce que votre récompense sera abondante dans les cieux. »

Chaque rang de la société humaine trouve là réellement le conseil spirituel qui doit diriger ses actes.

Au riche heureux et puissant; à l'esprit élevé qui veut dominer les autres esprits pour les diriger dans la voie du bien, s'adresse le vœu de pauvreté volontaire; ce premier acte d'abnégation de soi-même; de dévoûment à tous; de charité divine; premier précepte de Jésus, dont sa vie donne l'exemple.

Le second va droit à ces possesseurs de la terre qui gouvernent avec une autorité reconnue. C'est le vœu de douceur, de bonté, de domination sur soi-même, pour mériter de dominer les autres.

A ceux qui souffrent, vient l'espérance de voir du haut des cieux leurs fils plus heureux qu'eux.

A ceux qui jugent et qui tiennent la vie et l'honneur des hommes entre leurs mains; le vœu de justice, qui est le plus austère de tous les dévoûments au salut de la société.

A tous : le vœu de miséricorde va donner la pitié, la patience, l'excuse et le pardon. Le vœu de pureté va inspirer la chasteté du corps, de l'esprit et de la conscience. Le vœu de paix va calmer la vie et répandre la paix autour d'eux. Enfin le vœu de résignation dans les misères de la vie, dans les outrages, dans les injustices, dans les malédictions, doit donner le plus grand des mérites en imitant le sacrifice divin.

Jésus, on le voit, dans ce sublime enseignement, appelle toutes les conditions de l'activité sociale, à exercer chacune sa mission dans la spiritualité la plus élevée, qui accomplit toujours plus parfaitement le sacrifice du travail dans cette infinie charité qui se domine elle-même pour mieux communiquer son esprit à tous ceux sur lesquels elle agit, et au monde que Dieu a créé pour que l'homme sanctifiât son nom.

C'était en effet ce que Jésus montrait, dans sa transfiguration lumineuse sur le Thabor entre Moïse et Elie, le plus grand des législateurs et le plus puissant des pro-

phètes de l'antiquité, à ses trois disciples Pierre, Jean et Jacques qu'il constituait pouvoirs dans la société qu'il fondait. Dieu lui-même les confirmait dans leur mission spirituelle en leur disant :—Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui je me suis complu ; écoutez-le.

Mais après cette loi morale et politique posée pour toute société chrétienne, pour toute nation croyant au dogme catholique, et voulant marcher dans la voie de la perfection divine, voici encore les moyens pour chaque homme de se rendre propre à concourir à cette œuvre de réalisation. Ce sont les sacrements et l'ordre du travail : lois de la consécration et de l'activité humaines qui ont animé les sociétés de tous les temps et que le christianisme a spiritualisées.

Le sacrement du baptême, dont le Sauveur donne l'exemple et le précepte, est celui par lequel il rachète tout être humain en le lavant de la faute primitive qui lui était transmise et en l'affranchissant de l'expiation fatale et personnelle qui le poursui-

vait dans toute sa vie. C'est le but du sacrifice du Verbe-Dieu incarné, se donnant volontairement à toutes les douleurs et les humiliations de la mort pour sauver ceux qu'il nomme ses frères.

Le sacrement de la pénitence, imité de la solitude, du jeûne et de la prière de Jésus dans le désert, donne à l'homme la bonne volonté de se purifier de ses propres fautes et son repentir écarte la tentation par son aveu.

Un nouveau don de liberté lui est fait, par le seigneur, dans ce tribunal de sa propre conscience, où il est à la fois son accusateur, son juge et l'exécuteur de son châtiment. Il reçoit alors au nom de Dieu l'absolution de ses fautes.

Le sacrement de l'Eucharistie, après cette double purification de l'homme, lui rend alors la puissance et la pureté de sa mission primitive, en incarnant en lui le corps et le sang du Fils de Dieu, pour lui donner la force spirituelle et physique de l'imiter dans ses sentiments, ses paroles et ses actes.

Enfin, l'ame humaine est confirmée dans

sa foi et dans sa pureté, par l'attouchement des sens que lui impose le sacrement de Confirmation. C'est ainsi que Jésus-Christ ressuscite Lazare en levant la main sur lui.

L'homme, ainsi consacré dans son ame et dans son corps, reçoit alors une mission dans la société qui doit réaliser la volonté divine sur la terre.

Le sacrement de l'Ordre lui est conféré avec le devoir de répandre la parole de Jésus-Christ, la foi au dogme et l'administration des sacrements à tous les frères du Fils de Dieu.

Ou bien le sacrement de mariage indissoluble lui est imposé avec le devoir d'élever les enfants dans la foi, et de donner à la pratique de leur vie le but de concourir à l'œuvre sociale qu'accomplit la nation.

Ou encore le sacrement du célibat chaste et pur, et du vœu de pauvreté, qui sanctifient les actes de la charité, lui est donné dans sa bonne volonté.

Enfin, le sacrement d'Extrême-Onction ferme la vie de l'homme, comme agent libre

et responsable de Dieu pour être soumis au jugement, sous le sceau de l'huile sainte de la foi. C'est ainsi, en effet, que les saintes femmes ensevelirent le corps du Sauveur, en l'oignant de parfums et en le couvrant d'un linceul blanc, signe de sa pureté.

Après avoir donné à l'homme la connaissance du dogme, celle de l'unité traditionnelle de la loi divine, et celle de la loi politique et morale des nations dont il constitue les pouvoirs, il lui fait don des sacrements qui les consacrent dans leur œuvre divine, il achève son enseignement social en indiquant dans toutes ses paraboles le mode d'organisation du travail. C'est ce travail, en effet, qui doit progressivement transformer spirituellement le monde et l'amener à la perfection qui le rende digne d'être offert à son Créateur. C'est l'économie politique de l'Évangile, qui distribue les instruments et les moyens du travail à la bonne volonté de tous les frères de Jésus-Christ, en leur promettant qu'ils seront rétribués suivant la tendance féconde de leurs œuvres vers la perfection divine des hommes et vers la cons-

titution des sociétés dans la charité entre frères.

Ainsi se présentent les paraboles suivantes, sous le caractère de leur fécondité progressive, hiérarchique et spirituelle.

La parabole du semeur, dont une partie des grains est rendue stérile par différentes circonstances, et dont l'autre partie, féconde, rend trois proportions des grains toujours croissantes. (S. Matth., VIII.)

La parabole de l'ivraie et du bon grain, qui croissent dans le champ du maître. Ce maître défend à ses serviteurs d'arracher l'ivraie en herbe, de peur d'arracher aussi le bon grain; mais il veut qu'on attende la moisson pour distinguer le bon du mauvais, et qu'on mette l'ivraie en tas pour la brûler, tandis qu'on mettra le blé dans le grenier pour le conserver. (S. Matth., VI.)

La parabole du grain de senevé, la plus petite de toutes les semences, et qui devient si élevée au-dessus de toutes les herbes dont on peut se nourrir, que sur ses branches les oiseaux du ciel viennent se reposer.

La parabole de la femme qui met du le-

vain dans trois mesures de farine, et qui attend que toute la pâte soit levée.

La parabole du pêcheur, qui prend dans son filet de bons et de mauvais poissons, qui garde les premiers et rejette les derniers.

La parabole des vierges sages et des vierges folles, qui, allant au-devant de deux nouveaux mariés, ont mis les unes de l'huile dans leur lampe, et les autres n'en ont pas mis.

La parabole des talents, où le maître donne à trois de ses serviteurs un nombre de cette monnaie, partagé entre eux et proportionné à leur capacité, pour lui garder son bien. Quand il revient, il récompense les deux serviteurs qui ont fait fructifier l'argent de leur maître, et renvoie, pour être puni, celui qui n'a pas fait valoir les moyens qu'il avait entre les mains. (S. Matth., xxv.)

Nous ne citons que ces exemples, quoiqu'il y en ait beaucoup d'autres, parce que ceux-ci ont un caractère économique incontestable.

Ainsi paraît la division du travail, dans la

comparaison du semeur, qui reconnaît que trois grains seulement lui ont donné des produits alimentaires féconds dans une progression ascendante.

Mais vient aussitôt la distinction entre la bonne et la mauvaise œuvre. L'ivraie est amassée pour être brûlée, et le blé pour être moulu en farine nourricière. C'est la séparation du bien et du mal.

Enfin arrive l'unité dans le grain de senevé, qui s'élève comme intermédiaire entre le ciel et la terre, entre Dieu et ses frères.

Plus loin naît une autre série : c'est la distribution des instruments de travail suivant la capacité. En effet, le maître donne à ses trois serviteurs trois parts de plus en plus fortes de son bien, pour les lui garder, suivant leur capacité.

Puis paraît encore le juge du bien et du mal. C'est le pêcheur qui sépare les bons des mauvais poissons.

Mais il y a plus, il faut que la liberté humaine soit prévoyante, qu'elle cherche, choisisse et se procure elle-même les meilleurs et les plus puissants moyens pour accomplir

son œuvre. Ce sont les vierges sages qui apportent assez d'huile, et les vierges qui n'en ont pas assez.

Enfin, l'unité reparaît encore sur sa base multiple, avec la femme qui, dans trois mesures, met un levain qui va transformer, par la fermentation, le grain en pain. C'est la perfection de l'œuvre où l'homme met son esprit, pour imiter Dieu dans sa création, en suivant la loi de transformation spirituelle qu'il y a mise.

C'est donc bien la loi du travail : c'est la conséquence du dogme de la hiérarchie ternaire, base de toute œuvre spirituelle et principe de toute activité ; c'est l'application de la loi morale du bien et du mal, ce signe divin de la liberté humaine ; c'est l'unité toute puissante du devoir imposé à tous, de se soumettre à ceux qui sont élevés dans la hiérarchie sociale et qui montrent le but divin et national, c'est le droit donné à chacun de choisir librement sa mission et de recevoir les moyens d'accomplir le travail particulier qu'il a choisi dans l'œuvre commune, et qui lui a été con-

férée par la consécration du pouvoir social.

Depuis la famille patriarcale jusqu'aux plus puissants empires, depuis le commencement des sociétés humaines, jusqu'à nous, tout groupe humain organisé moralement et logiquement, a toujours eu cette même hiérarchie.

Le sacerdoce et le pouvoir temporel : puis la famille qui élève l'individu pour qu'il contribue par son travail à l'œuvre commune ; telle a toujours été et telle sera toujours la nature des sociétés, parce qu'elles représentent la nature humaine : l'ame spirituelle qui inspire le corps, actif sur le monde ; et le produit moral de l'activité de l'ame avec le corps, qui réalise la mission humaine.

SECONDE PARTIE.

Réalisation de la mission humaine.

CHAPITRE V.

SOCIÉTÉS MODERNES.

CHAPITRE V

SOCIÉTÉS MODERNES.

Retire-toi, Satan, car il est écrit: tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul. (S. MATT. C. IV. V. 10.

Ne nous induisez pas en tentation. Mais délivrez-nous du mal. (S. MATT. C. VI. V. 13).

Les sociétés modernes n'ont pas manqué à cette grande et universelle loi de la nature humaine. Leur hiérarchie générale est toujours la même, aujourd'hui comme dans le passé. Une dans le but, et diverse en se modifiant suivant les conditions in-

telligentes de la nation, elle tend à donner aux hommes associés les moyens de réaliser le but national que le pouvoir temporel impose, sous l'inspiration du pouvoir spirituel.

Ces moyens sont : — L'enseignement religieux et la consécration que donne le clergé à tous. — L'éducation de l'enfant pour la famille naturelle et la famille spirituelle. — L'enseignement et l'élection que distribue l'Université à chaque jeune être, dans la fonction sociale qu'il choisit, qu'il doit et veut exercer. — L'inspiration de l'art dans la famille et dans la nation, pour diriger la vie spirituelle, intellectuelle et pratique des hommes de tous les âges vers le but national et divin. — La répartition, la direction et la rétribution du travail social, répandues par le pouvoir temporel sur tous ceux qui apportent leur bonne volonté à concourir à l'œuvre commune de la société.

Cette unité spirituelle et éternelle de l'ame et du corps dans l'humanité, et cette division des facultés qui fait choisir aux esprits libres des fonctions différentes, sont

si bien la véritable base des sociétés de tous les temps, qu'elles se trouvent dans les deux révélations, qui ne sont qu'une même parole donnée par Dieu. Ainsi l'Adam créé (*Bara*, I. 27 *Genèse*) par Dieu, et qui reçoit de lui la domination de tout ce qui a vie dans le monde, en même temps que la faculté de propager sa race spirituelle sur la terre : et l'Adam formé (*Iitzer*, II. 7. *Genèse*) par le Verbe, pour recevoir la consécration particulière du souffle divin, la connaissance du bien et du mal et le don de la parole qui doit transmettre cette loi ainsi que le devoir de travailler et de surveiller la terre sacrée : ces deux Adams sont de même nature ; mais ils ont deux fonctions différentes dans le même but:

Il en est de même de la parole de Jésus-Christ, le Verbe incarné, qni dit : Rendez à César ce qui est de César, et à Dieu ce qui est de Dieu. (S. Matthieu, XXII.–21). Il entendait expliquer par là, cette double fonction qui domine, spiritualise et transforme temporellement les choses de la terre représentées par la monnaie, ce signe

universel du salaire dû au travail libre, et le dogme de la volonté éternelle de Dieu dans la parole sacrée qui impose à tous une même loi morale, dans leur immortelle responsabilité.

Cette double division a toujours été pratiquée dans le christianisme. Le clergé est, dans la société chrétienne et catholique, le représentant le plus élevé de la vie spirituelle. Il est chargé d'enseigner à tous la loi morale, immuable et universelle, qui ressort de la parole du Verbe : ce signe de la pensée éternelle de Dieu, créatrice du monde. Il est le conseiller, le recours et le médiateur de tous dans la voie immortelle qui mène au but céleste de la vie terrestre. Il est l'administrateur des sacrements qui donnent le caractère divin aux œuvres réalisatrices de la loi morale révélée et enseignée.

Dans la doctrine sociale catholique, le pouvoir spirituel, c'est le pape, chef absolu du clergé, et chef reconnu de la communion universelle des fidèles appelée l'Église.

Le pouvoir temporel, est le souverain; le directeur de tout peuple, de toute nation chrétienne. Il représente la loi et la hiérarchie politiques, modifiées, suivant le temps, par l'intelligence humaine pour accomplir la partie de la loi morale applicable à la société, afin de la mener, par la voie progressive, au but de perfection qui doit réaliser la transformation du monde. La communauté d'actions qu'il dirige s'appelle la partie laïque de la société.

Ces bases religieuses et politiques étant posées comme celles des sociétés modernes et particulièrement des sociétés chrétiennes catholiques, nous pouvons les appliquer aux corps hiérarchiques qui sont les instruments de l'activité morale des nations. Nous aurons le moyen de juger chacun d'eux, dans leurs œuvres actuelles, en suivant cette doctrine morale, religieuse et sociale, qui leur est enseignée comme leur devoir et leur droit, et qui doit les diriger dans tous les actes de leur vie temporelle et spituelle.

Nous reprendrons donc la hiérarchie que

nous venons d'énoncer; nous parlerons d'abord du sacerdoce, de la famille naturelle et de la famille spirituelle, ainsi que de l'université. Tous, comme moyens puissants de l'éducation des êtres sociaux, pourront alors être appréciés à leur véritable valeur.

Ceux qui pratiquent l'art, la science, et l'économie politique, ces agents énergiques et prévoyants de l'inspiration, de la conservation et de la direction de l'activité sociale, viendront ensuite.

Le pouvoir politique, sous le nom de gouvernement représentatif, viendra payer sa dette à sa mission, qui est de diriger l'activité de la nation et de mettre en accord de progression la loi sociale avec le passé et l'avenir.

Enfin le peuple souverain apparaîtra dans toute sa puissance.

DU SACERDOCE.

Ainsi que nous venons de le dire, le clergé catholique a la solennelle mission, qu'il tient du Verbe lui-même, de garder intact et pur de toute erreur, le dogme catholique qui est le symbole de la foi chrétienne; de l'enseigner à tous, en le leur expliquant dans le sens spirituel de sa tendance à la perfection divine; et en l'incarnant en eux par les sacrements qu'ils désirent et qu'ils invoquent dans leur liberté, pour recevoir de ces sacrements la puissance divine d'accomplir l'œuvre de Dieu sur la terre.

Cette activité spirituelle n'a pour but que de réunir, dans une même foi universelle, dans une même intelligence de la parole révélée, dans une activité libre, responsable et solidaire, tous les hommes que leur bonne volonté appelle, dans l'imitation de la vie et du sacrifice de Jésus-Christ, à l'œuvre divine de la création. Cette activité spirituelle est la seule et unique mission du clergé catholique.

Toute la puissance du clergé est là : C'est

dans le dogme, immuable, éternel, universel, à la conservation et à l'expansion duquel le Verbe l'a consacré, qu'il doit chercher et montrer le lumineux avenir du règne de Dieu sur la terre.

En effet, s'il quitte cette place élevée, surnaturelle, toute spirituelle qui lui est réservée; s'il se mêle aux formes et aux événements variables de la politique, à la mobilité de la logique humaine, qui cherche la perfection dans la réalisation chrétienne; il perd, au contact des passions humaines et à toutes les misères de la lutte des intérêts, la mansuétude divine qui le fait planer au-dessus du monde, comme médiateur, comme consécrateur, et comme juge entre l'homme et Dieu.

Alors il arrive pis encore. Au lieu de chercher à ramener à la vérité par la douceur et la charité fraternelles ceux qui tombent dans l'erreur et dans l'hérésie, il excite la violence et les armes des hommes contre eux, ce qui peut amener la destruction des nations, et il se déprécie en partageant le pouvoir temporel, armé du glaive de la guerre.

Enfin, quand il cherche des arguments dans les variations de la logique humaine, pour établir des contradictions avec les hérésies religieuses, ou les erreurs philosophiques, le clergé lui-même peut arriver à des exagérations dans ce qu'il croit être le seul bien et peut tomber par là dans des erreurs de pratique. Telle est la fatalité providentielle qui, pour certains esprits religieux exaltés, fait toutes choses en leur temps, et qui, pour les esprits sensés, prive l'homme de sa liberté et paralyse son activité sociale. Telle est l'obéissance absolue pour les moindres actes de la vie, qui ôte à l'homme sa responsabilité, qui, ne lui laissant pas même le mérite, l'endort dans une quiétude qui l'annule complètement. Telle est la préoccupation donnée à la personnalité spirituelle, jusqu'à lui assigner pour seul but de sa vie terrestre son propre salut, et pour pratique de s'isoler complètement du monde : ce qui empêche l'homme de reconnaître sa mission divine, devant, dans l'achèvement de la création, transformer le monde par son activité libre, pour l'offrir à

Dieu, aussi parfait dans son unité spirituelle qu'il l'a voulu dans sa pensée éternelle.

On conçoit parfaitement comment le clergé a pu arriver à ces erreurs, dans la lutte contre le protestantisme qui nie l'action divine de la Providence et de la grace, et l'action médiatrice de l'homme : dans la solidarité des saints avec l'homme, dans la prière, la pénitence et l'eucharistie qu'il refuse.

On comprend bien facilement aussi comment, dans la lutte contre les réformateurs politiques, impies ou indifférents, il a pu chercher à retenir les esprits en exagérant l'importance du salut, de l'obéissance et de la Providence.

On excuse enfin de notre temps, la dernière erreur du clergé, qui n'a pas compris la valeur de l'université et de la philosophie, dans l'organisation de la société chrétienne et catholique, lorsqu'on voit quelle route rapide de décadence, immorale et antichrétienne, l'éducation de la famille et celle de l'université ont suivie, quand elles se sont laissées guider par la philosophie restée dans les errements du XVIIIe siècle qui ont at-

taqué le dogme et les bases morales de la société.

Cependant l'université et la philosophie sont les deux corps les plus essentiels de la moralité d'une nation, et les renier ou les détruire, ce serait détruire la société ; tandis que leur transformation, par la charité et la science chrétiennes, peut amener le bien social et religieux.

Les mêmes motifs font comprendre et excuser le clergé, lorsqu'il demande la liberté de l'enseignement. Cependant le plus grand danger de cette liberté serait de laisser enseigner, pendant un temps quelconque, des doctrines subversives de tout ordre social et de toute croyance religieuse.

Enfin, puisqu'il faut reconnaître que la mission que nous venons d'indiquer comme étant celle du prêtre, est réelle, divine, et donnée par Jésus-Christ à ses apôtres, il faudra avouer aussi que le clergé de France est celui qui l'accomplit le mieux.

Sous quelque forme qu'il enseigne la doctrine morale, universelle et éternelle, en inspirant à la nation toute entière, les sen-

timents de charité qui en jaillissent; l'intelligence du dogme qui fixe le bien et le mal; et la pratique du sacrifice de soi-même, qui mène à l'accomplissement de la volonté du Créateur sur la terre; il est évident qu'il communique la pensée la plus élevée, la plus spirituelle, la plus divine sur la vie humaine.

N'est-il pas vrai, en outre, qu'il donne lui-même l'exemple de la pratique de toutes les vertus chrétiennes? La charité, dans sa plus sainte, sa plus naïve expression; l'austérité et la pureté des mœurs; le secours fraternel à tous ceux qui souffrent, ne sont-ils pas les sentiments qui le guident; l'obéissance à la hiérarchie spirituelle et intelligente qui coordonne la résignation, la patience et l'humilité, ne sont-elles pas ses vertus? Les travaux pénibles d'une vie dévouée à tous, sans cesse et sans relâche, dans toutes saisons et à toute heure, ne font-ils pas la vie sublime de la plus grande partie de notre clergé de France? Depuis l'humble prêtre du plus pauvre hameau, jusqu'à l'évêque des villes les plus riches et les plus

peuplées, ne sert-il pas d'exemple à tous les degrés de la hiérarchie sociale.

Quand ce clergé pieux appelle les frères de Jésus-Christ à recevoir ces sacrements qui doivent les consacrer, comme ouvriers spirituels, à l'œuvre divine; quand il vient, par de saintes paroles, les sanctifier dans leur activité la plus infime et la plus matérielle, comme dans la plus élevée et la plus spirituelle; quand il leur offre ces sacrements qui leur apportent les dons sacrés de leur liberté, de leur responsabilité, de leur solidarité et de leur force pour imiter le sacrifice divin du Verbe incarné; ces frères révoltés repousseront-ils loin d'eux ce clergé, parce qu'en leur donnant ces droits il leur impose des devoirs?

Non! il faut le dire et le répéter: La puissance du clergé s'accroît chaque jour, malgré les clameurs intéressées que l'orgueil et l'incrédulité poussent contre des erreurs rares et des scandales plus rares encore. Cette puissance, pacifique dans sa charité, s'accroîtra bien plus encore, quand tous les prêtres comprendront que leur influence

s'agrandira de l'enseignement et de la participation de tous les hommes à la gloire divine, que leur donne la loi morale révélée, universelle, immuable, éternelle. Ils les élèveront par là vers Dieu et vers leur but spirituel de perfection, bien mieux que par les terreurs des punitions ou par les espérances de jouissances personnelles.

Là, en effet, dans cette mission divine, est l'ardente aspiration, le brûlant désir du dévoûment, du sacrifice de soi-même, que les sacrements et l'éducation incarnent dans les nations chrétiennes. Là est le grand devoir; là est le grand droit; et tout homme s'élève, comme médiateur entre Dieu et le monde, à cette seule et sublime pensée.

Que le clergé garde donc bien et explique cette loi immuable et solennelle, qui découle du dogme catholique, apporté par le Verbe créateur, révélateur et incarné, qui répand sa larme de charité, sa parole d'amour, et son sang rédempteur sur l'être humain le plus infime, pour l'élever, aussi pur, aussi libre que le premier homme

ou la première femme, à se consacrer à l'œuvre de Dieu.

Qu'il conserve intacte et inattaquable, cette loi éternelle et mystérieuse, sa seule fonction, son seul pouvoir, sa seule activité; qu'il la fasse planer au-dessus de toutes les nations, de toutes les sociétés, de toutes les hiérarchies. Mais qu'il se garde lui-même de descendre sur le sol mouvant de la raison humaine, à qui Dieu a permis de chercher les moyens les meilleurs pour accomplir son œuvre de la transformation spirituelle du monde, par le travail solidaire, mobile et perfectible de son activité physique.

DE LA FAMILLE NATURELLE ET DE LA FAMILLE SPIRITUELLE.

Ces deux familles ont une même mission: l'éducation du jeune être. Elles sont cependant différentes dans leurs formes et cette diférence est si réelle qu'elle se trouve dans la révélation de la Genèse et dans celle de l'Évangile.

Ainsi, il a été dit: Dieu créa donc l'homme

à son image, il le créa à l'image de Dieu. Il les créa (*bara*) mâle et femelle.

Dieu les bénit et il leur dit : croissez et multipliez-vous, remplissez la terre et vous l'assujettisez et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre. (*Genèse*, c. 1. 27, 28).

C'est là la famille naturelle de l'homme, enfant de Dieu qui est à la fois le représentant de la création, puisque Dieu lui dit, comme il l'a dit aux êtres animés qu'il crée : croissez, multipliez et remplissez l'espace ; et qu'il ajoute pour l'homme : assujettissez vous la terre et dominez les êtres vivants.

C'est donc la famille naturelle qui représente la loi de croissance de la création et le nombre universel de la race humaine qui doit transformer la nature créée, suivant cette loi.

Mais voici ensuite la famille spirituelle qui est formée par le Verbe.

Le Verbe-Dieu (*Johah Elohim*), forma (*Iitser*) donc Adam de l'*aura* humaine

de la terre, en soufflant sur lui, et Adam devint animé de la vie spirituelle.

Le Verbe-Dieu, tira de la forme d'Adam, la forme de la femme, et l'amena à Adam.

Adam dit alors : voilà la chair de ma chair, qui s'appelera *Aischa* (*Virgo*, la vierge, la femme spirituelle), parce qu'elle a été formée de la forme spiritualisée de *Aish* (le *Vir*, l'homme puissant) consacré par la révélation de sa mission divine.

C'est pourquoi l'*Aish* quittera son père et sa mère pour s'attacher à son *Aisha* et être deux dans une même chair spiritualisée.

Or, ils étaient tous deux nus et n'en rougissaient point. (*Genèse*, c. II, 22-25.)

C'est bien là, en effet, la famille spirituelle du frère et de la sœur, qui participent, chastes et purs, de la même chair spiritualisée par le souffle du Verbe, et qui ont été consacrés par lui à la fonction de conserver, d'expliquer et d'enseigner, par la propagation intellectuelle, la parole divine : expression de la mission céleste et terrestre de l'homme.

Cette double fonction de la famille natu-

relle qui fécondait la race de sa nature dominatrice, et de la famille spirituelle gardant la chasteté pour mieux féconder l'esprit par la parole divine et l'exemple céleste, était si clairement écrite dans la loi primitive qu'on la retrouve chez tous les peuples antiques et modernes.

La famille naturelle est, en effet, restée la base constante et unique de toutes les sociétés, dans sa consécration, sa hiérarchie et son activité féconde. La famille spirituelle n'a pas été moins honorée, ni moins puissante, quoique dans les temps primitifs elle ait été moins pratiquée.

Il en arriva ainsi en effet par suite de la chute de l'homme, dont la faute a consisté à confondre la génération matérielle avec la fécondation spirituelle, ce qui a produit la transmission de la fonction divine et sociale par la race.

C'est cette loi si dure et si fatale, qu'inventa la raison humaine dans son erreur, et qui pèse encore sur l'humanité : l'héritage de la mission par la race.

Mais comme l'esprit surgissait toujours

réagissant contre le mal, la chasteté rétablit sa valeur en souvenir de la loi du Verbe ; et de nombreuses familles spirituelles d'hommes et de femmes s'abstinrent du mariage naturel. C'était pour se livrer à l'expiation et à la méditation par le jeûne, par la privation des jouissances et par la vie solitaire, à cette fin de donner l'exemple de la domination sur soi-même. Tels ont été les prophètes de la Judée, les solitaires de l'Inde, les sacerdoces de beaucoup de nations ; et tous ceux qui, inspirés par le bien, ont produit des œuvres intelligentes appelant les hommes vers le ciel.

La chasteté et la vie austère des femmes n'a donc pas été moins honorée ni moins sacrée dans l'antiquité. Sans citer tous les cultes qui n'étaient pratiqués que par des prêtresses, en l'honneur des divinités femelles ou mâles, telles que celles de *Cérès* et de *Bacchus*, créateurs du pain et du vin, ces deux puissants moyens de conservation et d'inspiration, on peut se souvenir de trois exemples de puissance, pris aux deux extrémités de l'ancien monde, et au centre de l'Amérique,

et on se convaincra de cette royauté réelle de la femme chaste. Les vierges de *Vesta*, si vénérées chez les Romains; la vierge *Dourga* victorieuse des démons Assouras, dans la hiérarchie divine des Indous; et la vierge mère de *Huitzilipuchtli*, Dieu de la guerre chez les Mexicains, ne présentent-elles pas tous les degrés de puissance que nous concevons sur la terre, dans le ciel, ou en nous-mêmes?

Et maintenant si Jésus, né fils d'une mère vierge, ne se marie pas; s'il ne s'entoure que d'apôtres auxquels il impose de renoncer à la famille naturelle; s'il leur dit : qu'il y en a qui renoncent à la fécondité génératrice pour le Royaume des cieux : que les enfants du siècle se marient, mais qu'à la résurrection on ne se mariera pas, ni on ne sera pas marié, et qu'on sera comme les anges de Dieu dans le ciel, les fils de Dieu et de la résurrection; ne comprendra-t-on pas cette grandeur de la chasteté à laquelle tant d'esprits élevés se sont voués, se vouent encore et se voueront toujours pour accomplir une fonction spirituelle?

Certes le Verbe de Dieu qui rapportait la

loi primitive spiritualisée à l'homme purifié des suites de sa chute, ne voulait pas abolir par cet enseignement le mariage ni la famille naturelle, que Dieu avait créés au principe. Il comprenait en effet, dans la même vertu, les enfants du siècle, qui se marient pour propager leur race perfectionnée spirituellement, et il promettait à ces femmes et hommes mariés, d'égaler aussi les anges dans le ciel, à la résurrection.

Mais il montrait le vœu absolu de chasteté, comme étant le signe de perfection de la mission la plus spirituelle sur la terre.

C'est toujours, en effet, cette double mission spirituelle et physique de la nature de l'homme, qui reparaît ici dans la famille naturelle et dans la famille spirituelle. Jésus-Christ, imposant à la famille naturelle la mission de donner sa parole à l'enfant, telle qu'il la donnait lui-même à tous, l'égalait à la famille spirituelle; mais il les hiérarchisait en pureté et en élévation d'exemple et de pratique.

Il faut remarquer aussi que chacune de ces familles est hiérarchisée de la même

manière. Ainsi dans la *Genèse*, l'homme male et femelle sont créés ensemble pour le mariage naturel, mais là, déjà, l'homme féconde la femme organiquement. Dans la révélation primitive du Verbe qui suit cette création, la femme tirée de l'homme pour être son associée, faite d'une même chair est, dans cette production même, fécondée spirituellement par l'homme. Le but de cette association spirituelle dans une même mission divine sur la terre est si clair, que dans le second chapitre de la *Genèse*, le Verbe exprime nettement ce but, en disant : Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Mais ce n'est que lorsque l'homme spirituel n'a pas trouvé d'être semblable à lui dans tous les êtres créés, que le Verbe tire de lui sa sœur la Vierge, son associée en esprit et en pratique.

Jésus-Christ, le Verbe incarné, confirme très bien cette unité hiérarchique, qui ne cessera qu'à la résurrection, en disant que les hommes et les femmes seront jugés dans la liberté, dans la responsabilité et dans la solidarité qui sont propres à chacun d'eux.

Mais il faut bien plus remarquer encore combien la famille naturelle et la famille spirituelle ont augmenté en importance et en puissance depuis le christianisme.

Ces deux familles ont été en effet chargées par Jésus-Christ de conserver et de transmettre, en l'agrandissant et en le perfectionnant, le seul héritage qu'il leur permette : sa parole et son exemple.

Elles n'ont pas failli à cette mission élevée, il faut en convenir. La famille spirituelle de ces nombreux ordres de moines, qui associaient toujours un ordre de femmes au leur, sous les mêmes vœux de pauvreté, de chasteté et d'humilité, a donné une expansion puissante à l'héritage spirituel de Jésus-Christ, en fécondant les intelligences, en fertilisant le sol, en enseignant la transfiguration des corps par l'observance austère de la tradition laborieuse, pauvre et charitable des associations monacales : ces laïcs consacrés à la chasteté.

La famille naturelle, populaire, a suivi cet exemple. Elle a tendu, sans cesse, à donner des générations meilleures, de corps

et d'esprit; elle leur a donné la pratique du travail désintéressé, qui se voue par la charité et la foi, à la lutte patiente, incessante, obstinée contre le mal de l'erreur, de l'égoïsme et de l'oisiveté. Elle a, comme les moines missionnaires, envoyé ses enfants armés pour combattre les hérésies contraires à la réalisation du dogme. Elle a détruit en elle, en se transfigurant elle-même par les sacrements, toutes les suites de la chute: l'esclavage, le servage, l'hérédité dans toutes les classes; en les remplaçant par la liberté du dévoûment au but national, par la responsabilité du devoir social et par la solidarité pacifique de la charité chrétienne.

Ces deux familles donnent-elles aujourd'hui le même enseignement, le même exemple et la même direction?

Le premier devoir de la famille naturelle est de donner à l'enfant un organisme aussi élevé en spiritualité que celui des parents qui ont dû y parvenir eux-mêmes, par la pratique pure et constante du dévoûment chrétien. Ils doivent, dès les premiers jours

de la naissance, habituer l'être nouveau à cette domination de l'ame sur le corps, qui donne à la première enfance de bonnes habitudes, en domptant, en réglant et en ordonnant les désirs, les besoins, les volontés impatientes de sa nature exigeante.

Combien de fois la faiblesse sympathique des mères, n'a-t-elle pas altéré la santé de leur enfant par un allaitement trop fréquent? Combien de fois n'a-t-elle pas cédé trop facilement aux moindres fantaisies, aux moindres caprices de ce petit être qui abusait de son amour imprudent? Et n'est-ce pas dans ces premiers pas de la vie que se décident, et la force active, et le caractère ferme, et le sentiment du devoir, qui font l'être supérieur; ou les mauvais penchants développés, qui font l'être dépravé?

Combien de mères confient à des mains étrangères et mercenaires le premier chant berceur, la première et tendre parole qui doivent frapper l'oreille charmée de leur enfant?

Détournées qu'elles sont de leurs de-

voirs par des plaisirs futiles, elles oublient ce que la parole, ce signe que Dieu a donné à l'homme comme son rapport le plus spirituel avec lui, avec le monde, avec ses semblables, exerce de puissance sur l'esprit. Dans leur indifférence coupable, elles abandonnent leur plus sainte mission à des êtres inférieurs qui peuvent éveiller dans l'enfant la première pensée cupide ou haineuse; lui inspirer le premier sentiment d'orgueil ou d'envie; et provoquer en lui le premier acte de révolte ou de colère.

Combien de familles ont été désunies, deshonorées, anéanties par la déplorable éducation première d'un être, né pnr et bon, et dont la pensée, le sentiment et l'action, faussés dans le premier âge, gardent pour toute sa vie l'habitude du mensonge, du doute et de la violence égoïste.

Ceux qui s'unissent dans l'ordre du mariage sont bien coupables, quand ils ne comprennent pas la solennelle mission de l'éducation morale et première des enfants, qui fait la base la plus solide des sociétés de

tous les temps et qui a été la société primitive elle-même.

Cependant ils n'en sont pas seuls responsables, car lorsque l'éducation publique s'énerve et se déprave, c'est la famille spirituelle, qui en a reçu la mission, qui est coupable parce que la foi générale s'est éteinte et que la probité s'en allant, rien n'est enseigné du bien.

Les préjugés les plus odieux sont incarnés dans les êtres sociaux. Le droit, sous toutes ses formes, prédomine le devoir; l'égoïsme rit du dévoûment; l'orgueil fait taire la charité, et les sociétés se dissolvent dans ce déluge du scepticisme et de l'indifférence.

La famille spirituelle est coupable au premier chef, car au temps de la création, elle fut constituée par le Verbe lui-même, et c'est toujours elle qui a maintenu ou ramené les nations dans leur vrai but religieux, moral et pratique.

Mais quand elle s'égare, son activité est désastreuse. Il arrive, en effet, que la famille spirituelle, qui vit réellement dans

le temps et ne peut agir que sur les hommes du temps, est obligée de revêtir des formes propres aux circonstances dans lesquelles se trouvent les nations. Alors elle enseigne, elle inspire et elle prophétise l'acte le plus utile à accomplir pour le bien de tous, dans le but religieux et social.

Il se trouve alors que la forme doit changer avec les circonstances du temps et que, si la famille spirituelle persiste dans une forme usée, épuisée et qui ne convient plus à la nation, dans le pas nouveau qu'elle doit faire, elle fait un enseignement, elle inspire un sentiment, elle prophétise une pratique, qui sont faux et contradictoires dans le sens social. Elle devient un obstacle sur la voie progressive qui mène au perfectionnement. Il faut qu'elle change sa forme et qu'elle marche en avant du peuple au lieu de marcher en arrière; sans cela elle périt et disparaît pour un temps variable, jusqu'à ce qu'on la fonde de nouveau comme une nécessité de l'organisation sociale, qui associe les hommes par la charité.

Tous ces faits se représentent précisément dans notre société actuelle. Il y a de ces corps de la famille spirituelle qui sont restés dans l'esprit de leurs fondateurs. Ils ont été créés en contradiction avec le protestantisme, et la tendance incrédule de la philosophie. Mais ces luttes sont si singulièrement assoupies et si inutiles aujourd'hui, où l'esprit public est absolument changé, et où des questions bien plus vivantes de pratique sociale s'agitent partout, que les exagérations contradictoires qui ont fait naître ces corps spirituels, ne sont plus que des obstacles et des erreurs, pour le mouvement social qui se prépare. Nul esprit, à moins d'une préoccupation personnelle bien étrange, ne peut se méprendre sur la marche que suivent les nations actuelles dans la voie de l'organisation chrétienne.

Il n'y a pas un peuple chrétien qui ne crie par toutes ses voix, par tous ses arts, par toutes ses sciences, par toutes ses douleurs et ses peines, par tous ses désirs et ses vœux, ces principes qui ont si bien

germé depuis dix-huit cents ans que la moisson est mûre.

Qu'on fasse donc des moissonneurs de notre temps, des corps de la famille spirituelle qu'on veut établir aujourd'hui. Qu'on leur donne la langue de nos jours et non celle des trois derniers siècles. Ils moissonneront plus avec les idées, les doctrines sociales et les réalisations du travail sous toutes ces formes qui vivent dans la loi de la révolution française, qu'avec les superstitions et le spiritualisme outré qui font la base de l'enseignement religieux aujourd'hui.

L'éducation que ces familles spirituelles donneront aux enfants des peuples sera donc la connaissance de leur mission divine de travail sur la terre, pour achever la création dont Dieu leur a confié la fin. C'est la source de tous les sentiments généreux, de toutes les pensées saintes, de toutes les œuvres de charité. Alors les nations honoreront ces familles, dans leur dévoûment à propager le bien public, et la confiance de tous les défendra contre les

attaques auxquelles elles sont en butte, lorsqu'on peut les accuser d'égoïsme spirituel.

Ces deux classes de familles, naturelle et spirituelle, doivent être les régénératrices des populations. De l'accomplissement de leur sainte mission dépend l'avenir de l'humanité. Qu'elles demandent donc la double consécration qui doit les fortifier dans la réalisation de leur généreux travail pour le bien de tous les enfants de Dieu.

DE L'UNIVERSITÉ.

L'Université a une mission non moins solennelle que celle des premières fonctions. Elle agit à la fin de l'éducation de la jeunesse, en développant son intelligence par l'étude de la philosophie, de la science et de la pratique : moyens nécessaires pour accomplir la fonction que chacun choisit dans les différentes missions de la société.

La philosophie n'est jamais autre chose que l'unité harmonique des sciences; èt cette

harmonie, cette unité elles-mêmes, ne sont autre chose que la grande loi de l'histoire humaine, qui coordonne tous les travaux de l'intelligence dans leur ordre et dans leur marche. Cette science, que les hommes d'un esprit élevé ont toujours cultivée, a pour but de déduire du passé moral et intellectuel de l'humanité et de la nation dont ils font partie, l'avenir de l'une et de l'autre, et d'en conclure de là une doctrine de pratique sociale dans le présent.

Nous ne connaissons pas de philosophie qui n'ait ce sentiment, ce but et cette conclusion. Certes, il y a des philosophes dans l'erreur et dont la logique est fausse; mais il y en a aussi d'orthodoxes, et dont la logique est vraie : c'est là la différence qui fait admettre ceux-ci et rejeter les autres; mais la forme est la même.

Pour les catholiques, c'est-à-dire, pour nous Français, il s'agit donc en philosophie orthodoxe, de connaître la réforme politique qui doit réaliser sur la terre le dogme catholique de la morale universelle révélée, en établissant la hiérarchie et la pratique

temporelle du travail chrétien et social. Cela doit résulter, en effet, de l'application des progrès faits par les sciences élevées sous l'arbre divin, abreuvées à la source éternelle du dogme, et qui ont été formulées par les savants religieux et laïques. Ainsi, depuis la science historique, en passant par toutes les sciences qui étudient les phénomènes de la nature, dans leurs ordres et leurs puissances différentes, on doit arriver à la réalité de la science économique, qui règle la hiérarchie et l'ordre du travail social. Le but sera donc de faire servir à la perfection humaine tous ces phénomènes naturels, transformés par une action morale, et rendus plus spirituels, comme c'est la mission de l'homme dans le monde créé qu'il doit dominer par son esprit.

Si c'est là la vérité; si cette philosophie, si ces sciences découlent bien logiquement du dogme catholique; si elles tendent au but de réaliser la révélation du Verbe, c'est-à-dire, d'accomplir la volonté de Dieu sur la terre par tous les moyens du travail spirituel et physique qui sont au pouvoir de

l'homme, la ligne de l'enseignement universitaire n'est plus douteuse ; le but des corps qui forment cette fonction intelligente de la nation est certain et bien déterminé.

L'Université doit imposer cette mission à toutes les écoles de la nation, depuis l'enseignement normal qui instruit les maîtres de la jeunesse, jusqu'à la dernière pratique des derniers métiers : à tous doit être donnée cette doctrine morale et sociale qui vivifie, qui spiritualise l'activité nationale.

Tous les corps savants doivent être appelés à résoudre les questions qui tendent à la réalisation du but et à en fournir les moyens, depuis la théorie politique la plus élevée jusqu'au mécanisme le plus simple.

Enfin tout cet enseignement de l'Université doit se résumer dans la consécration de chaque être enseigné dans sa bonne volonté et reconnu digne d'accomplir la mission qu'il a choisie, en lui donnant les moyens intellectuels de l'accomplir, en appelant son dévoûment et son activité à la réalisation du but social, dans son amour pour ceux qui souffrent, dans son désir de la gloire natio-

nale et dans son serment d'atteindre au but social par son dévoûment et sa force active.

L'Université, en suivant cette voie, a brillé d'un vif éclat au moyen-âge, lorsque, représentant la science universelle, toutes les nations lui envoyaient l'élite de leur jeunesse pour y étudier la philosophie la plus élevée qui pût ressortir alors du dogme catholique. Elle a produit de si puissants et de si féconds résultats dans toutes les sciences des transformations phénoménales du monde, dans l'histoire morale et physique de l'homme, qu'on est en droit de s'étonner quand on voit la décrépitude spirituelle, l'indifférence morale et l'inertie sociale de l'Université qui vit ou plutôt qui meurt aujourd'hui.

Elle a suivi la dépravation des sciences, qui, en s'isolant les unes des autres, ont fini par se perdre dans une innombrable multitude de petits détails analytiques, sans penser même à les faire remonter à la grande synthèse divine et harmonique du Cosme. Elle a pensé à rétablir cette unité dans une prétendue philosophie qui n'a pas de nom,

pas de caractère, pas de but; sorte de mosaïque panthéistique, formée de tous les fragments de vérité et d'erreur que l'humanité a semés sur sa route; sagesse si dépourvue de vue morale et de méthode, que ne sachant comment la nommer on l'a appelée l'*éclectisme*, le *choix;* c'est-à-dire, le choix de tout: bien et mal, vérité et erreur, franchise et mensonge, foi et doute. Que ne la nommait-on tout de suite : *le néant.*

Et cependant la création est là pour apprendre à l'homme comment l'intelligence crée, comment elle déduit les principes de l'unité lumineuse de la pensée universelle, comment la puissance de l'être réalise la volonté de celui qui l'a créé en faisant ce qui est bon.

L'Université aurait vu là que le catholicisme était la vérité, le bien qui planait sur l'humanité, et que c'était de là qu'il fallait tirer l'unité philosophique. Elle aurait compris que la science sociale était le moyen donné à l'homme pour diriger ses actes responsables vers le but divin qui lui est fixé; alors elle aurait su qu'étant elle-même l'in-

telligence de cet être, elle devait connaître le but pour diriger l'éducation publique et l'instruction particulière des classes de travailleurs qui devaient réaliser la mission de la nation dans le monde; alors elle serait ce que, dans le moyen-âge, était cette noble, sublime et savante Université qui a été l'institutrice de toutes les nations.

Mais se fût-elle bornée à chercher seulement le but national de la France, pour conduire les générations françaises vers cet avenir, elle aurait été encore un exemple pour tous les peuples du monde, de cette logique irréfragable qui joint le passé et l'avenir dans l'activité du temps. En enseignant à tous et à chacun le devoir qui lui est imposé suivant sa nature et sa capacité spirituelle, et en l'instruisant des moyens de remplir sa mission dans l'association particulière et générale qui tend à un seul et même but social, elle aurait montré comment on transforme spirituellement les sociétés.

Mais pour atteindre un pareil résultat il faut une innombrable quantité de maîtres

intelligents et dévoués qui étudient sans cesse les jeunes esprits qui sont soumis à leur obéissance, afin de distinguer leurs dispositions et de les diriger dans la voie particulière d'instruction où ils seront plus aptes à accomplir un travail.

Il faut des corps savants, politiques, dépouillés de personnalité, assez doués d'intelligence, assez pourvus de dévoûment, pour que, dans la vue de la bonne activité nationale, ils recherchent les misères, les douleurs, les nécessités de l'état social, afin de modifier la loi politique en tendant vers le but marqué à la nation et en améliorant le sort de ceux qui souffrent.

C'est là, en effet, que l'Université doit puiser la matière de son enseignement qui inculque aux divers classes des travailleurs la théorie et le procédé le plus habile de leur œuvre, et la loi générale à laquelle ils doivent obéir comme membres de la société.

Espérons donc que le temps ne se fera pas attendre, où des hommes puissants par l'intelligence, par l'amour de leur pays et

par leur sentiment de l'avenir, seront chargés de former les générations fécondes pour la réalisation du but national.

DE L'ART.

L'art a la mission prophétique de développer, d'élever et de maintenir, pendant toute la vie de l'homme, ses sentiments les plus généreux, en les dirigeant vers le but à venir de la société et du monde, auquel il donne la forme qui peut le mieux pénétrer jusqu'à l'ame par les sens.

C'est donc de l'éducation constante du sentiment humain que l'art est chargé ; comme l'Université est chargée de l'éducation de l'intelligence ; comme la famille naturelle est chargée de l'éducation, dans l'obéissance qui doit soumettre à l'esprit la nature physique ; comme le clergé est chargé de l'administration des sacrements ; et les ordres laïques, de l'éducation morale par l'élévation du travail social vers Dieu.

Ces quatre moyens de la transfiguration

spirituelle de l'homme durent toute la vie, donnés ou reçus dans un échange mutuel, merveilleux don de la charité divine que le Verbe incarné a fait à ses frères.

L'art est le symbolisme de cette charité infinie. Il la perpétue dans la voie progressive de l'esprit sous une forme toujours plus parfaite.

Certes, s'il est une de ces missions que la nation française ait remplie avec lustre, avec puissance et avec un résultat qui ne passera jamais, c'est celle de l'art.

Nous en citerons un exemple, qui vit encore sous nos yeux et que tout le monde peut constater sur le sol de la France.

Nous voulons parler de l'architecture religieuse, cette demeure sacrée du Dieu de toutes les nations, cet asile céleste où les hommes ont toujours été appelés à venir au sacrifice offert à Dieu, et à y recevoir les impressions variées de la parole, du rythme, du chant, de la musique, de la sculpture, de la peinture, et de cette harmonie pénétrante qui transporte l'ame humaine dans la vie divine qu'elle doit imiter.

Depuis le temple celtique aux longues allées de pierres brutes de Karnac, qu'on trouve en Égypte et en Bretagne, dans un lieu sacré de ce même nom, jusqu'aux montagnes de l'Inde, sculptées en pagodes immenses et remplies de colosses divins aux formes sveltes et élégantes : monuments qui ouvrent et ferment la série ascendante de l'art dans le passé; depuis la crypte basilicale, au plan en croix et aux murs nus de Saint-Gervais de Rouen, jusqu'à la cathédale de Reims, cette merveille architecturale toute ornée des plus nobles images du divin sacrifice incarné dans l'homme : églises qui limitent la transformation architecturale qu'a créée le christianisme dans son plus haut spiritualisme; on peut reconnaître cette marche ascendante. En outre, on peut voir et constater de quelle importance est pour les autres arts l'unité architecturale qui les reçoit dans son lieu sacré, les double dans leur puissance, les anime de toutes les inspirations qui peuvent naître de sa forme symbolique, de son plan, de sa forme extérieure

animée ; enfin de son unité majestueuse, renfermant le signe moral du Cosme et du Dieu qui l'a créée.

Eh bien ! si la France a été supérieure à tous les peuples dans le nombre, dans la magnificence de ses édifices religieux et civils, et que tous ses arts aient concouru à la toute-puissance du culte et de la vie qui s'y passaient, et qui s'y passent encore en se montrant dignes d'animer et de faire vibrer ces monuments sacrés ; ne pourra-t-on pas dire que, dans son avenir, elle sera encore capable de tenir le sceptre de l'art ?

Ce que nous allons démontrer, tout le monde peut le vérifier, car nous l'avons vu nous-même. La France est couverte des plus magnifiques types d'architecture du onzième au quatorzième siècle : aucun style n'y manque, roman, byzantin, ogival lancéolé, ogival flamboyant. Le style le plus pur, comme expression du dogme catholique, celui du treizième siècle, occupe le centre de la France dans les cathédrales si puissantes, et si élégantes de Paris, de

Reims, de Chartres, de Bourges, d'Amiens, de Rouen, de Coutances, de Séez, de Clermont, et tant d'autres aussi variées que celles-là le sont entre elles. Il faut avoir vu et étudié ces splendeurs de l'art catholique, pour comprendre ce grand poème religieux qui s'élève sur la croix du Sauveur, ouvrant sa nef à ses fidèles par le grand portail, que domine le jugement dernier, signe de la solidarité qui lie au passé et à l'avenir, chaque ame responsable du choix qu'elle fait entre le bien et le mal. Il faut avoir pénétré, couvert des grandes ombres des nefs, élancées vers le ciel, et bordées des chapelles des saints, qui appellent les prières de ceux dont ils sont les patrons, pour connaître cette émotion croissante qui mène au chœur de l'église. La vie de Jésus-Christ passe autour de l'hémicycle du chœur sanctifié par l'autel où va s'accomplir le divin sacrifice. Le ciel y assiste déjà : la sainte Trinité éclate dans les verrières diaprées de couleurs éblouissantes; la cour rayonnante des apôtres, des saints, des prophètes, tout l'Ancien et le Nouveau Testa-

ment étincellent autour du trône divin.

Quant la France se transformait ainsi spirituellement, par l'action pénétrante et divine des sacrements et du culte, son sol se couvrait de traces monumentales qu'y élevait la hiérarchie religieuse, nobiliaire et civile.

On trouve, surtout dans la Flandre', la Picardie, la Normandie, l'Ile de France, l'Alsace, la Bretagne, l'Auvergne, les bords du Rhône, de la Saone, de la Seine, de la Loire, des restes magnifiques de ces dernières.

Depuis le palais des Papes, cette grande demeure du chef de la chretienté, qui se voit encore puissante au-dessus de la ville d'Avignon, on arrive jusqu'au vieux Louvre, séjour des rois, à travers cette forêt de tours et de châteaux ruinés, qui dominaient et protégeaient les vallées fertiles. Depuis les beffrois, les maisons, les communes, les hôtels-de-villes; si élégants, si ornés, de Louvain, de Saint-Quentin, de Rouen, de Tournay, de Compiègne, de Paris, et tant de cloîtres, de couvents, qu'on trouve encore à Arles, au Puy et dans plusieurs

autres provinces, tout brodés de riches sculptures; et ces abbayes dont de si beaux types sont encore debout à Caen; on vient enfin à ces innombrables maisons sculptées en bois ou en pierre, que les bourgeois élevaient dans leurs cités pour leurs demeures ou leurs fonctions civiles.

La France est couverte des Pyrénées au Rhin d'une telle efflorescence des arts ; elle a créé de si beaux types de ses œuvres religieuses et sociales, si richement ciselés, si noblement relevés de figures expressives des plus généreux sentiments, si éclairés, si diaprés de peintures, d'émaux et de verrières étincelantes, que l'on admire la variété infinie de ces productions entre elles et en même temps la puissante influence que les arts ont pu avoir dans la vie intime de ce peuple, qui s'est transformé en défenseur et en réalisateur du christianisme. On s'étonne alors de la fécondité d'une nation tellement animée par le sentiment de sa mission qu'elle a pu accomplir ce prodigieux travail spirituel sur elle-même, en même temps qu'elle jetait en dehors

de son sol sa population dans la lutte perpétuelle qu'elle a soutenue contre les hérésies qui attentaient au dogme catholique.

Lorsque l'on a constaté tous ces effets puissants de l'unité de l'art, se servant de la diversité de ses moyens pour en créer une harmonie universelle et intime qui mène les nations à la réalisation du but national, dans la perfection progressive qui veut la volonté de Dieu sur la terre ; on est épouvanté de ce qui arrive lorsque les arts se sont isolés pour vivre d'eux-mêmes. En abandonnant la foi qui leur avait donné la vie et l'unité active qui l'entretenait, ils se dépravent et se dégradent jusqu'à flatter tous les vices et toutes les mauvaises passions, afin de leur vendre leurs œuvres honteuses.

Cela est arrivé du théâtre, qui a bien vite épuisé les sujets qui excitaient la curiosité publique; cela est venu pour la musique, pour la peinture, pour la sculpture, pour la littérature, qui ont inondé la société de produits informes ou immondes, ou plus coupables encore par l'excitation au crime, et qui

sont sortis de mains ignorantes et cupides, tendues à l'aumône du passant à travers les vitres souillées des marchands de scandale.

Cette grande unité de l'art, si féconde pour le bien quand la vérité et l'amour religieux font sa puissance, n'a plus trouvé que quelques rares talents dont l'élévation d'ame sentit la sainte inspiration.

Mais puisqu'il y a tant de jeunes gens qui se croyent appelés aujourd'hui à pratiquer les mystères de l'art; puisque leurs œuvres pénètrent dans les familles, et sous les plus humbles toits, comme dans les palais; qu'ils sentent donc que leur sainte mission est d'entretenir le feu sacré dans tous les cœurs où doit brûler l'encens de la foi, et d'où doit s'élever le chant de la prière qui attire la grâce de Dieu sur les travaux du monde.

Ah! puisse Dieu, dans sa bonté infinie, envoyer cette grâce dans tous les cœurs qui battent encore pour de généreux sentiments. Puissent tous ceux qui dans toutes les voies de l'éducation spirituelle des sociétés, tiennent dans leur pensée et dans

leurs mains l'avenir des nations : les prêtres, les parents, les maîtres de la jeunesse, les artistes qui pénètrent dans les profondeurs de l'ame humaine, dès la plus tendre enfance jusqu'à la mort ; puissent-ils disposer tout l'être à la foi et le maintenir dans l'activité qui réalise cette foi. Puissent-ils ouvrir toutes les portes de leur intelligence à cette grâce qui leur fera entrevoir l'avenir lumineux des peuples chrétiens et de tous ceux qui s'associeront à leur œuvre divine.

Ils connaîtront alors la fin pratique de l'enseignement qu'ils auront donné à tous. Ils verront à travers le prisme prophétique de la vision spirituelle, la France dans une auréole lumineuse, étendant chez tous les peuples de la terre son drapeau pacifique couronné d'une croix, et où seront écrites ces paroles divines qui ont ouvert les portes du règne de Dieu à la liberté spirituelle, dans ce chant des anges à la naissance du Sauveur : gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté.

DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

L'économie politique est à la fois l'expression du sentiment de charité fraternelle qui vit dans l'Évangile; la base de toutes les sociétés; la direction imposée à la pratique de tout travail social dans le but d'activité nationale.

C'est elle, en effet, qui étudie sans cesse les besoins et les désirs de la société. Elle recherche toutes les douleurs, toutes les souffrances, toutes les oppressions de la liberté. Elle consulte toutes les espérances des cœurs nobles; toutes les pensées intelligentes de l'avenir; tous les perfectionnements que la science, sous toutes ses formes, peut apporter à la pratique sociale.

C'est elle qui formule les projets de lois qui doivent affranchir la bonne volonté dans sa liberté, lorsqu'elle demande de travailler dans la voie du but social. C'est elle qui conseille l'organisation du travail spirituel et matériel; la distribution des moyens intellectuels et pratiques de ce travail; la ré-

munération de la bonne volonté et du caractère de l'œuvre dans l'ordre de la hiérarchie.

C'est elle qui juge quel travail est à faire pour le progrès spirituel de la nation, ou à l'empêcher parce qu'il serait un obstacle au bien public. C'est elle par conséquent qui, dans sa sagesse, est chargée de diriger l'activité de toute la société vers le but imposé à la nation par la volonté souveraine.

Elle est enfin la providence humaine qui veille sans cesse sur cet innombrable peuple, formant plus des trois-quarts des populations, produisant tout ce qui sert à la conservation des sociétés et à leur activité divine. C'est ce peuple qui reste honnête et patient ; qui garde à lui seul le dévouement chrétien ; qui souffre avec résignation la misère pour lui et pour sa famille. C'est lui qui endure sans se plaindre la peine du travail, et toutes les douleurs qui naissent de la pauvreté et de la pénurie, afin de ne pas troubler la jouissance oisive de l'aristocratie de la richesse, de l'aristocratie de la naissance et de toutes les classes d'exploitants qui lui volent son salaire même équi-

table et le tuent quand il réclame du pain.

Malheureusement la mission que nous venons de reconnaître comme étant celle de l'économie politique est loin aujourd'hui d'être en voie d'accomplissement.

Une cupidité honteuse, une concurrence sans limites dans son hostilité désolent l'industrie et le commerce. La vénalité de toutes les probités, de toutes les opinions, la course à la fortune par tous les moyens subrepteurs de la confiance publique, avilissent la nation. L'égoïsme riche et oisif étale son cynisme effronté dans l'indifférence pour tout ce qui n'a pas pour but sa jouissance sensuelle, et dans sa rapacité à ronger la plus pure substance du pauvre.

L'avenir est cependant bien menaçant. La constitution chrétienne des sociétés est là prête à descendre sur le monde. Depuis dix-huit cents ans que le christianisme, dans sa marche vers le progrès spirituel, ruine l'hérédité de la fonction sociale, l'intérêt des capitaux et de la terre, la puissance de la richesse et de la naissance ; ces vieux res-

tes de la société du passé, ne vont-ils pas s'écrouler de toutes parts?

La bourgeoisie, cette aristocratie de l'argent, qui croit avoir détrôné la noblesse en lui volant l'hérédité de sa puissance, ne voit-elle pas le flot populaire qui monte vers elle. Il vient lui réclamer son droit chrétien de liberté spirituelle dans le travail à l'œuvre commune; son droit chrétien d'égalité de naissance qui assure son élévation spirituelle; son droit chrétien de fraternité universelle, qui lui donne son activité solidaire, soutenue par la charité, et associée dans l'unité sociale pour accomplir sa mission divine.

Cette bourgeoisie ne doit-elle pas sa puissance actuelle à ces principes de droit et de devoir copiés dans l'évangile, inscrits sur le drapeau de la révolution française qui les a semés sur le monde?

Si elle a profité du droit, accomplit-elle le devoir? Est-ce son indifférence religieuse son opposition à tout progrès social, son oisiveté cupide et sensuelle: toutes choses qu'elle communique par héritage à

ses enfants; qu'elle regarde comme son devoir?

C'est bien au contraire la lutte du mal contre le bien; et quand la noblesse est tombée parce que sa grande épée, qui avait défendu la foi et protégé la cité qui s'organisait au pied de son château, s'est tournée contre la foi et contre le peuple; la bourgeoisie se croit-elle dans son droit plus qu'elle, en se servant de sa puissance législative contre la foi chrétienne qui l'a faite ce qu'elle est; en se servant de la balle et de la baïonnette contre le peuple qui lui procure toutes ses jouissances, et ne veut pas mourir de faim?

Mais ces hommes que la richesse aveugle et rend sourds n'aiment pas même leurs enfants; car ils leur préparent, dans leur imprévoyance des maux pires que ceux que les oppresseurs de la liberté humaine ont jamais sonfferts.

Il faut donc les avertir et leur répéter qu'il est en leur pouvoir de prévenir par des institutions, les désordres effrayants de la lutte de la pauvreté contre la richesse.

L'aumône, qu'on préconise tant aujourd'hui, et que tant de personnes pratiquent solitairement ou dans des associations de charité, n'est pas un remède au mal ; ce n'est qu'un palliatif qui n'assure rien pour l'avenir.

Le vrai moyen de prévoyance est dans la direction et l'organisation du travail qui féconde la terre, et qui produit tous les objets de conservation des sociétés dans leur vie active.

Ainsi la constitution d'une loi qui ordonnerait le défrichement de la moitié de la France qui est inculte, et l'emploi des nouveaux moyens trouvés pour féconder le sol stérile par l'engrais, auraient pour résultat de faire baisser le prix des denrées nourricières de première nécessité, et d'améliorer par là le mauvais état des pauvres.

L'envoi de colonies, formées d'ouvriers librement associés, choisissant celui d'entre eux qui serait plus apte à les diriger, à les instruire dans l'emploi des instruments de travail, aurait pour résultat nonseulement d'employer les bras inertes qui

ne trouvent pas d'emploi (et ils sont nombreux), mais encore d'exciter la torpeur des paysans, d'éclairer l'incurie des communes, d'enseigner l'ignorance des propriétaires qui dans toutes les contrées de la France possèdent des terrains vagues.

Certes, le sol qui produit des ajoncs, des bruyères, des fougères, et autres plantes vigoureuses, mais parasytes et stériles, pourrait produire des plantes fécondes en nourriture ou en utilité.

La quantité de ces terrains incultes est considérable dans toutes les provinces de France ; et pour n'en citer que quelques-unes, en Bretagne, en Limousin, dans la Sologne, dans les Cévennes, dans les Landes, dans le Berry, d'immenses étendues de terres sont couvertes de plantes sans usage.

La science de l'agriculture est très avancée aujourd'hui. Pourquoi l'administration unitaire qui rayonne sur la France de notre temps n'enverrait-elle pas des colonies civiliser les populations arriérées qui refusent la fécondité de leurs terres et que l'exemple entraînerait?

En même temps, par là, l'administration publique donnerait le modèle de toutes les associations d'ouvriers, qui doivent les affranchir de l'exploitation qui les dévore, et elle donnerait au sol toute la fécondité qu'il doit avoir pour l'amélioration de la condition des classes pauvres. Nous n'avons pas la prétention de faire ici un traité d'économie politique ; mais nous croyons devoir indiquer le caractère moral des associations que les ouvriers intelligents proposent eux-mêmes à leurs frères. L'administration publique organiserait ces colonies sur le droit de responsabilité et de solidarité de tous dans l'œuvre commune, et sur la rétribution proportionnelle du travail d'après la bonne volonté de chacun. Dans le prix de vente de l'œuvre serait réservé un fonds pour payer les avances de l'administration publique pour acquérir le sol et les instruments de travail confiés par elle, et pour subvenir aux besoins de tous.

Le repos du dimanche serait consacré à l'instruction sur le devoir et le droit qu'im-

posent et que donnent la loi religieuse et la loi sociale, dans la mission divine et temporelle que tous doivent accomplir.

Les enfants seraient élevés par ces nobles religieux des écoles chrétiennes qui sont la providence de la jeunesse populaire. Ils seraient dirigés par eux vers les écoles gratuites, où leur intelligence les appellerait, pour rapporter le fruit de la science qu'ils auraient acquise au sein de leur colonie maternelle.

Ces associations protégées, soutenues, dirigées par la clairvoyance de l'administration publique, se propageraient et se formeraient alors dans toutes les voies de l'industrie, de la fabrique et du commerce. Alors le progrès spirituel et social libérerait les travailleurs de l'exploitation des marchands d'argent de toute espèce. Les héritiers oisifs des familles riches; les capitalistes, ces prêteurs avides de leurs richesses; les banquiers, ces loueurs d'argent; les entrepreneurs, ces loueurs de travail; les fabricants, ces loueurs de la matière et des instruments du travail; les propriétaires

terriens, ces loueurs de la fécondité du sol nourricier de la nation; les commerçants, les concurrents acharnés, ces vendeurs des produits du travail à prix toujours plus bas; tous prélèvent de scandaleux bénéfices sur le salaire de l'ouvrier, et ils sont les obstacles les plus volontairement obstinés contre l'amélioration du sort des classes pauvres.

Cette juste rétribution et cet honneur rendus au travail libre montreraient à tous l'impiété de la richesse oisive qui lui refuse ses droits de chrétien dans la hiérarchie et dans la considération sociale. Alors le travail et la bonne volonté, le travail intellectue et physique accomplissant l'œuvre du progrès spirituel et pratique qui doit répandre sur le monde la féconde rosée de la charité chrétienne, serait seul en honneur. Il serait seul le droit public, le droit religieux; le droit et le devoir de tout être humain libéré de la fatalité du mal et de la fatalité des suites de la chute par le sang de Jésus-Christ, et qui, se reconnaissant missionnaire pur de Dieu, pourrait

prétendre, par l'œuvre la plus élevée dans le progrès chrétien, au concours de la puissance sociale.

Alors, dans tous les degrés de la hiérarchie, depuis le balayeur de la rue qui peut se dire accomplissant une fonction de salubrité publique, jusqu'à celui qui occupe le point le plus haut du pouvoir et qui étend sa charité et sa justice sur tous; il n'y aurait pas un seul de ces enfants de Dieu qui ne sentît battre son cœur au saint nom de cette France, qu'il honorerait et qu'il glorifierait, par son noble concours à l'œuvre commune.

DU POUVOIR TEMPOREL.

Les souverains des nations antiques, possesseurs de la terre comme descendants d'une race née d'un Dieu, possédaient nécessairement aussi les hommes coupables de la chute, qui travaillaient dominés fatalement par la loi de l'expiation. Les produits de la terre, fécondée par la peine des

hommes coupables, devaient donc remonter pour expier la faute primitive, transmise, vers ces demi-dieux descendants d'une race divine; afin que leur médiation s'offrît au Dieu irrité, que leur force les défendît du mal, c'est-à-dire, de l'ennemi, et que leur intelligence les dirigeât et les jugeât avec juce suivant la manière dont ils avaient accompli le devoir imposé de l'expiation.

Il arriva que ces pouvoirs temporels, suivant le dogme qui dominait la société et la place qu'il leur assignait, étant égaux, supérieurs, ou inférieurs au sacerdoce, mais étant possesseurs, par droit de race, d'un peuple primitif, rendu esclave par la loi d'expiation, le gouvernèrent par la terreur de leur toute-puissance en le soumettant par la violence de leur force et la rigueur des châtiments. Les sacrifices sanglants et la guerre destructive furent leur moyen de conservation entre ce peuple mutilé, et ces nombreux pouvoirs concurrents et guerriers, tous préoccupés du rétablissement de la puissance absolue, militaire et universelle que leur assurait leur race de demi-

dieux. De leur côté les peuples se révoltèrent contre la férocité de leurs chefs. Ce fut cette lutte qui amena toujours les désordres de l'humanité : mais aussi ce fut la mission des grands conquérants, rois ou réformateurs, et des peuples souverains ou sacrés, constitués en nations, qui préparèrent le champ du rachat. Ils conservèrent en effet, la tradition de l'unité universelle du monde et celle du pouvoir humain universel aussi. Ces grands empires disparurent, quand le Verbe incarné, sauveur et prophète, vint annoncer le règne de Dieu sur la terre, en donnant à tout homme la liberté par la délivrance de la chute dont son sacrifice divin l'absolvait, et en lui rendant sa mission spirituelle, dans l'amour de Dieu, dans l'amour des frères, dans l'amour du devoir.

Le peuple, en effet, cette communion des fidèles chrétiens, est devenu souverain. Tous libres, responsables et solidaires, peuvent atteindre à tous les rangs de la hiérarchie, jusqu'au suprême degré de la puissance, suivant le mérite de perfection

spirituelle de celui qui choisit et accomplit une mission de sacrifice à laquelle Dieu et la souveraineté de la terre l'appellent.

C'est là l'avenir, le but parfait ou tend la doctrine politique du christianisme.

Il faut l'avouer, le gouvernement représentatif et l'administration unitaire de la France, sont d'excellents moyens d'arriver à ce but.

Ces formes sont en effet le produit des diverses phases de la révolution française, et nous ne saurions trop répéter cette profonde conviction qui est en nous : que la doctrine politique de cette révolution est complètement chrétienne et catholique. Ce résultat vient de la nature française, dont l'organisme a été transformé par les sacrements qui y ont incarné le dogme et la force de le réaliser par la pratique.

L'intelligence de cet organisme, exaltée par l'effervescence de l'insurrection populaire, a, dans son activité logique, déduit spontanément et directement, tous les principes de moralité chrétienne qui lui avaient été inculqués. Elle a aboli les derniers restes

de la chute et elle a constitué, toute nouvelle et de toutes pièces, une société tendant à la perfection chrétienne.

La France s'est manifestée alors dans sa toute-puissance. Elle a jeté sur le monde la semence de sa nouvelle loi et de son nouveau pouvoir fondé sur le sacrifice spirituel et libre.

Le pouvoir politique ne doit être en effet dévolu, chez les peuples chrétiens, qu'à celui qui renonce à toute possession de richesse personnelle, à tout intérêt de famille naturelle, à tout héritage du sol. Celui-là seul qui se sacrifie le plus absolument à la direction de la nation vers le but social; qui se donne dans son infinie charité au bien de tous; qui puise dans la foi qui est incarnée en lui, et dans l'inspiration religieuse, la détermination de tous ses actes; celui-là seul est digne de commander aux nations chrétiennes.

C'est à lui que peut remonter la confiance des peuples. C'est à lui que doivent arriver toutes les recherches que font les cœurs sympathiques sur les souffrances,

les misères que les classes pauvres endurent avec tant de patience et de résignation.

C'est lui qui doit appeler à son aide toutes les intelligences animées comme la sienne des ardentes sympathies pour la libération des pauvres, dans la communion spirituelle où ils doivent être appelés à se développer dans leur mission divine d'enfants de Dieu.

C'est lui qui, dans la prévision du but de perfection de l'avenir, doit combiner avec ces intelligences élevées la loi harmonique de la paix du monde, afin de transformer spirituellement les institutions et les mœurs sociales. Il dirige alors la hiérarchie dans toutes ses missions d'autorité par l'éducation, par la distribution des fonctions, et par la réalisation de l'œuvre qui doit transfigurer le cosme pour l'offrir à Dieu digne de lui.

Il devient le dominateur souverain de tout ce qui agit pour la continuation de la création terrestre, commencée par Dieu. Il est enfin le juge de chacun, en le rétribuant pour sa bonne foi et sa bonne volonté; en le punissant pour son orgueil et son égoïsme; ou en le graciant pour le sa-

crifice libre et repentant qui répare sa faute.

Ce César est donc le représentant de la puissance d'une nation dans ses rapports avec les autres nations, dans ses rapports avec Dieu, dans ses rapports avec ses propres membres. Dépositaire de la tradition d'un peuple, de sa richesse publique, de ses moyens d'activité, spirituelle et physique, il doit, dans son humilité, rechercher la consécration divine. Elle peut seule lui donner la force de supporter le lourd fardeau de cette responsabilité, et d'accomplir ce sacrifice absolu qui se donne tout entier, dans la plus complète abnégation de soi-même, à la conduite d'un peuple vers le but que Dieu lui a marqué.

Malheureusement, aujourd'hui, en vain chercherait-on parmi les nations modernes un seul de ces hommes exerçant le pouvoir sur les peuples, qui marche dans cette voie, en se donnant ce but à atteindre. Les ministres, qu'ils choisissent dans les hommes politiques, pour en faire des exécuteurs de leur volonté, semblent prendre à tache d'outrepasser leurs maîtres

et de les confirmer dans leur aveuglement sur les destinées à venir des nations qu'ils gouvernent.

Enfin les hommes mêmes qui représentent le peuple souverain, dans le gouvernement qui se nomme représentatif, paraissent plutôt être en contradiction avec le peuple dont ils sont chargés de soutenir les intérêts par des propositions de lois organiques qui calmeraient les douleurs du pauvre, et lui donneraient la liberté à laquelle il a son droit de chrétien.

Mais c'est que ces hommes, faussement nommés représentants du peuple, ont des intérêts complètement contraires aux siens. Ils ne pensent, en effet, qu'à conserver leurs prétendus droits de détenteurs de la fortune publique. Ils se font gloire d'être possesseurs de la richesse, de la terre, des instruments de travail, des moyens de commerce, du droit de naissance qui leur donne l'héritage de toutes ces possessions, dont on peut jouir dans l'oisiveté. Enfin ils se présentent comme éducateurs et directeurs de la nation, et ils faussent l'intelligence de leurs enfants par

l'éducation de la famille et par celle qu'on achète en leur laissant enseigner les moyens les plus adroits de satisfaire la cupidité, qui prélève la meilleure part du salaire dû au travail, au moyen du loyer de toutes ces richesses.

On voit par là quel cercle vicieux de mal un gouvernement inintelligent peut entretenir dans la vie d'une nation, en favorisant un obstacle qui se perpétue dans sa haine contre le bien et qui peut arrêter les peuples dans la perfection sociale du christianisme.

L'influence mauvaise de l'erreur du protestantisme et de la philosophie ricaneuse du dix-huitième siècle ont amené cette indifférence religieuse et nationale qui, lorsqu'elle descend des hautes classes dans le peuple, engendre tous les crimes de la dépravation.

En disant cela, nous n'avons pas l'intention d'accuser le peuple des désordres de l'immoralité qui désolent notre société. C'est un principe trop avéré aujourd'hui et trop bien reconnu de tous les hommes intelligents, que le peuple n'est jamais coupable,

mais ceux qui l'enseignent et qui le gouvernent ; par la hiérarchie, les écoles ; les arts, le jugement. Ceux-là seuls, en effet, ont été coupables et le sont encore.

Oui, nous le disons dans toute la vérité de notre conscience, le peuple seul reste honnête et patient au milieu de tout ce désordre. Il garde à lui seul la probité de nos pères, la franchise, cette noble vertu, dont le nom vient de notre nom de français ; il a seul le sentiment profond de la nationalité française, dans la foi catholique ; il pratique seul ce dévouement chrétien qui souffre avec résignation la misère, la douleur, et la peine du travail matériel ; il donne enfin à tous l'exemple de charité chrétienne, car, dans sa détresse, il ne trouble pas ceux qui l'exploitent dans la jouissance de l'œuvre qu'il a produite à la sueur de son front et aux pleurs de ses yeux voyant sa famille manquer de tout.

Disons encore que ce peuple est la partie la plus nombreuse de la société, et qu'il forme les trois quarts de la nation ; que ce peuple produit de ses mains tout ce qui

sert comme nourriture, vêtement, habitation, à la conservation des classes aisées qui le renient. Disons qu'il donne à la richesse oisive qui l'exploite, tous les moyens de satisfaire ses désirs de jouissances sensuelles et dépravées ; qu'il apporte toutes ses œuvres à la folie du luxe, arrivée à son excès et débordant sur toutes les classes, qui laissent l'ouvrier mourir de misère et de faim. Disons enfin qu'il fournit le paiement de toutes les fonctions de l'administration publique, qui le punit sévèrement ou le tue à coups de fusil, quand il cherche à s'associer dans la charité chrétienne pour parer un peu plus facilement aux nécessités de sa vie.

Si ceux qui font les lois et qui sont sensés représenter le peuple dans le gouvernement représentatif, avaient quelque peu de cette charité chrétienne qu'on n'ose pas renier et qui vit dans le peuple, ils y trouveraient la voie où leur intelligence pourrait développer tout une loi organique de la société, protectrice pour tous, directrice et pratique pour chacun. Les premiers articles seraient ainsi :

Celui qui travaille a le droit de conservation de la part de la société pour laquelle il a produit une œuvre. Il a le droit de conservation de sa vieillesse et de sa famille; il a le droit d'éducation de ses enfants.

Celui qui travaille dans sa bonne volonté, ayant dans le cœur la foi pour le but national, l'espérance de la perfection, la charité fraternelle, et qui est resté volontairement pauvre, a le droit politique.

Celui qui *travaille* (ainsi que le dit Saint-Paul dans la plupart de ses épîtres en parlant des disciples de Jésus Christ), soit par la prière qui appelle la grace de Dieu sur ses frères ; soit par l'enseignement intellectuel et pratique de la parole divine; soit par la méditation qui pénètre les secrets des Mystères et permet de prophétiser; soit enfin qu'il travaille de ses mains pour donner à ses frères la liberté spirituelle ; celui-là *accomplit et enseigne* la parole de Jésus-Christ lorsqu'il impose à tous ses disciples le devoir de *faire et d'enseigner*. Celui-là donc reçoit, pour ce devoir supérieur qu'il s'impose lui-même dans un but élevé, le droit de re-

présenter ses frères, et il doit occuper la place que sa puissance active et dévouée lui donne dans la hiérarchie du travail social.

Si cette activité sainte et sacrée, révélée deux fois par le Verbe même de Dieu, est la mission divine donnée aux hommes pour l'éternité; s'ils sont enfants spirituels de Dieu qui les a comblés de ses dons dans sa munificence paternelle, en les créant de sa main à son image, en incarnant son Verbe en eux, en les inspirant de son Esprit saint; c'est la vérité immuable qui impose un devoir à toutes les nations.

C'est cette vérité de tous les temps : que l'homme accomplit une œuvre divine sur la terre, dans l'unité éternelle de la pensée de son Père céleste, et dans sa propre liberté, dans sa propre responsabilité, dans sa commune solidarité.

C'est cette vérité de la mission donnée à tous, par le Verbe incarné, de marcher dans leur propre perfection à la réalisation de la volonté de leur père sur la terre. Cette volonté éternelle est, que les hommes ren-

dent parfaits, par leur travail spirituel et physique, la terre et la masse humaine, pour en faire une œuvre divine, continuant la création progressive en spiritualité que Dieu a commencée. C'est donc bien là l'œuvre confiée à l'homme dans sa mission de médiateur entre Dieu dont il est l'image, et le monde qu'il représente dans tous les éléments divers de son unité.

Avoir sans cesse en vue la fraternité universelle pour en déduire les conséquences logiques de la solidarité entre les chrétiens, de la charité entre les membres d'une même société, et de la paix entre les hommes de bonne volonté; n'est-ce pas alors la fonction actuelle des pouvoirs représentants de ce peuple souverain appelé nation, patrie, pays, ou communion de fidèles? Cette association de frères, qui travaillent, dans l'abnégation d'eux-mêmes, avec patience et résignation, à l'œuvre marquée par le but national et le but divin qui ne sont et ne peuvent jamais être qu'un, sous la triple forme de la vérité, de la justice et du bien accompli, n'a-t-elle pas tou-

jours son droit primitif de représenter l'humanité tout entière? N'a-t-elle pas toujours confiance à ces hautes intelligences, à ces grands dévouements, à ces puissances inspirées qui dirigent un peuple, le protégent et le glorifient?

Et si le pouvoir qu'elle a reconnu et accepté se trompe de voie et se dégrade lui-même, ne le soumet-elle pas à sa souveraineté pour le rejetter et proclamer elle-même le droit, le devoir et la justice?

L'histoire de toutes les nations chrétiennes, orthodoxes ou hérétiques n'est-elle pas toujours la même? Le peuple qui travaille et meurt à la peine, ne réclame-t-il pas perpétuellement son droit de liberté chrétienne? et ne trouve-t-il pas toujours l'obstacle à son droit dans l'institution païenne du passé, consacrant le droit de la race?

Cependant il faut le reconnaître; cet obstacle est encore aujourd'hui le plus obstiné dans les nations protestantes ou schismatiques; tandis que les nations catholiques sont bien plus avancées, sous le rapport du droit que doit acquérir le travail populaire.

Certes, l'Angleterre, qui est restée à l'organisation de son arrogante et rusée aristocratie, est la plus opposée à l'émancipation du peuple. L'Allemagne un peu plus sympathique aux idées françaises, et plus ébranlée dans sa hiérarchie aristocratique, est plus près d'entrer dans cette voie. Quant à la Russie, avec son empereur Prêtre et Roi tout à la fois comme conséquence du schisme grec, elle est classée comme la plus arrièrée des nations topographiquement et politiquement. En effet, le peuple y subit le servage encore en pleine vigueur, et la férocité de la force est toute la puissance de son gouvernement. La Suède et le Danemarck, perdus dans les glaces de la mer du nord ne sont guères plus avancés que la Russie, et bien qu'ils soient seulement protestants, ils n'ont pas plus qu'elle l'intelligence de la pratique politique du christianisme.

En remontant aux nations catholiques, on trouve une progression ascendante vers la tendance à la réalisation chrétienne.

Elles sont toutes posées comme des gar-

diens fidèles ou des missionnaires vigilants, vers l'ancien monde à l'orient et au midi, et vers le nouveau à l'occident.

L'Autriche, endormie dans sa gloire de l'empire de Charlemagne que son empereur croit représenter, semble une barrière établie pour défendre le catholicisme contre l'union du schisme grec de la Russie et du mahométisme de Constantinople, ou contre la guerre conquérante qui rendrait l'un ou l'autre plus puissant. Aussi l'Autriche ne pense-t-elle pas à marcher en avant, elle est tournée vers le passé.

L'Espagne, ce côté méridional de l'Europe qui regarde l'Afrique, a usé sa force à lutter contre les Maures et n'en a plus trouvé pour se réformer elle-même chrétiennement. Elle a pris le mauvais côté des révolutions : la violence et la versatilité.

L'Italie a voulu lutter contre l'oppression, mais n'ayant pensé qu'à s'affranchir du joug allemand, elle a échoué ; et sans doute cette terre, si riche en œuvres spirituelles des arts chrétiens, attend un nouvel avenir dans cette noble voie.

L'Irlande, de son côté, en luttant avec énergie pour son dogme contre l'hérésie oppressive de l'anglicanisme, a réclamé son droit d'homme, de liberté et de communauté responsable dans le travail populaire qui mène au but social du christianisme catholique. Certes, elle a donné un pur exemple de sa foi et de sa sainte patience, dans sa détermination pacifique d'association pour la résistance au mal et pour l'activité dans le bien.

Au centre de toutes ces nations, nous trouvons la France rayonnant sur elles sa tradition de dévouement pour la cause catholique, son espérance d'un avenir de perfection chrétienne universelle, et l'exemple de sa nouvelle hiérarchie sociale, basée sur la souveraineté de son peuple et agissant dans le but de faire réaliser par tous les peuples la fraternité, la charité et la paix harmonique des nations.

Mais la France ne se borne pas à étendre son influence sur l'Europe, elle va encore disputer à l'hérésie, et enlever sans doute à la sécheresse protestante et commerciale

de l'Angleterre les populations de la terre Indienne, et celles de la Chine, qui sont arrivées au dernier terme de la réalisation des doctrines religieuses et sociales de l'ancien monde.

L'Inde, religieuse dans sa spiritualité, a toujours gardé l'unité harmonique du monde, dans la diversité de ses dieux secondaires, directeurs des éléments et protecteurs des actions humaines. Elle a tenu toujours cette unité du monde, séparée de la tradition dogmatique d'un Dieu innommé, invisible, immuable, caché sous le mystère sacré et profond de ses temples. Cette nombreuse nation rendue si puissante et si noble par le courage de ses chefs Radjahs et de ses bandes guerrières; par l'inspiration de ses solitaires Sanyassis et de ses Brahmes religieux, qui ont employé leur intelligence à sa réformation spirituelle; enfin par son peuple actif qui a sculpté des montagnes en demeures sacrées et colossales de ses dieux; se révoltera contre l'invasion mercantile et aride de la banque anglaise qu'on veut lui im-

poser comme le pouvoir destructeur de la race Indoue. Elle tournera ses regards et ses vœux vers cette religion du devouement absolu que prêchent les missionnaires pacifiques, dont les martyrs viennent de verser leur sang fécond sur un sol voisin. Elle se rangera alors sous la croyance que la France lui donnera pour sceller son alliance spirituelle avec elle.

Ce peuple se reconnaîtra alors pour avoir été, par son passé, le conservateur le plus spirituel de l'harmonie divine : dans son unité créée par la pensée d'un Dieu supérieur à tout, et dans sa hiérarchie sociale antique, qui a été toute puissante par son activité spirituelle imitée de sa hiérarchie dogmatique du Cosme. Ce peuple généreux se consacrera à la réalisation de la foi qui répand la paix et l'amour sur le monde et dont la morale élevée le fera marcher dans une voie plus spirituelle. Alors son pouvoir le dirigera vers la conversion du Thibet, où s'est établi le dogme erroné de Bouddha, hérésie chassée de l'Inde. Il marchera vers la Chine, qui a appliqué cette doctrine du Bouddhisme, sous

le nom de Fô, dans sa pratique sociale, énervée, immobile, et dépravée par la ruse mercantile et égoïste.

De cette extrémité du monde ancien, on passe, par la vue intellectuelle, le détroit de Bering, pour arriver aux populations de ce monde qu'on a appelé nouveau, parce qu'il était nouvellement découvert, mais qui était si ancien que ses habitants étaient encore à la première époque de la civilisation primitive, lorsque le christianisme les a découverts. La tradition, le culte, les monuments, les arts de détail, les mœurs nomades de la plupart de ces peuples, colonies descendant des enfants de Noé, étaient en effet en rapport avec l'état primitif du monde ancien.

Les nations américaines actuelles, formées des migrations de tous les peuples chrétiens mêlés aux indigènes, ont créé une population qui continue de recevoir les contre-coups de la politique moderne, mais qui, jusqu'à cette heure, n'a pas encore eu la puissance de se donner un nouveau mouvement social.

Mais lorsque l'Europe aura commencé sa grande réalisation du christianisme, dans son organisation sociale, ces populations éloignées, suivront bientôt le généreux exemple de leurs anciennes métropoles.

On peut donc diviser les nations en deux grandes catégories ; la première qui est restée sous la loi antique, et la seconde ayant accepté le dogme chrétien. Ces deux catégories peuvent être considérées, comme présentant la plus complète image de l'application et de la réalisation dans la société humaine d'un dogme complet, souvent altéré, modifié ou réformé par la nature humaine qui cherche à s'affranchir de la loi du sacrifice forcé par l'expiation.

Ce que nous venons de dire du dogme indou, si entier dans sa double unité de la hiérarchie d'un monde guidé par des intelligences supérieures et inférieures, dominé par un Dieu éternel, invisible, immuable, innommé, mystérieux et caché aux esprits qui ne peuvent le comprendre ;

et de ce dogme, réalisé par les castes sociales, par les prodiges d'arts, de richesses, de puissance intérieure et de lutte constante contre le mal: montrent encore aujourd'hui l'Inde comme le type le plus vrai de la réalisation de la loi antique.

Les deux erreurs, embranchements de cette société, existant aujourd'hui, sont le Thibet et la Chine qui ont appliqué, chacun à sa nature, ce dogme indou défiguré par Bouddha, qui instituait l'esprit humain pour souverain créateur, pour souveraine puissance, pour souverain juge, pour souveraine activité.

Le Thibet conclut à la toute puissance de l'intelligence, et s'organisa, dans son immobilité, sous la loi d'une sorte de panthéisme fatal : esprit et matière où le Dieu, intelligence du monde, tourne sur lui-même sans cesse et sans fin, en introduisant les particules de son ame immuable dans la matière tournant elle-même en se reproduisant et se détruisant. Cette circulation de l'esprit a pour but de rétablir le repos universel troublé par la première faute de

l'homme, et ce dogme a produit un immense couvent où domine le Bouddha vivant, chef temporel et spirituel, qui passe sa divinité en succession.

Le second de ces embranchements de la plus grande erreur sur le dogme de l'Inde, est celui de la Chine qui, meilleure logicienne que le Thibet, dans la voie ou elle s'engageait avec lui, choisit la jouissance matérielle au lieu de la jouissance intellectuelle; et elle s'entoura de sa grande muraille pour se livrer en paix à la dépravation la plus honteuse que pouvait inventer le panthéisme : cette doctrine monstrueuse qui se réduit toujours en pratique d'un égoïsme matériel ou spirituel.

Les peuples chrétiens ont suivi la même voie logique, car elle est celle de la nature humaine. En cherchant à réaliser le dogme révélé à tous par le Verbe incarné, la liberté spirituelle, intellectuelle de l'homme s'est toujours exercée à chercher aussi les moyens les meilleurs, pour écarter d'elle

les obstacles à l'affranchissement de toutes les libertés humaines, appelées par le Verbe à la même mission divine.

Il est arrivé en effet, de toutes les populations antiques qui ont adopté tout ou partie du dogme chrétien; ou qui, se détachant de l'unité catholique, ont voulu chercher à réformer ce dogme; ou qui ont été touchées par l'influence chrétienne, lorsqu'elles étaient encore sous l'organisation sociale des temps les plus reculés : que toutes ces populations diverses ont reçu, gardé et pratiqué une partie du bien spirituel, intellectuel et pratique, qui naissait sur la voie tendant vers l'avenir et suivie par le progrès catholique.

Il en a été ainsi des luttes intérieures et des guerres extérieures de ces nations, orthodoxes ou hérétiques, ou schismatiques, ou réveillées dans leur sommeil. Toutes ont reçu du christianisme des mœurs plus douces et plus pures; une tendance à l'affranchissement de celui qui travaille au bien être de tous; une disposition bienveillante qui lie, dans la paix, les sociétés en-

tre elles au lieu de les séparer par la guerre; enfin l'aide donné au travail par l'échange des découvertes pratiques des sciences, et par la communication commerciale des produits industriels : ces moyens puissants d'améliorer le sort, les mœurs et l'activité pauvre de ce peuple dévoué, base des nations par son travail transformateur et conservateur du monde et de l'humanité.

La différence, en plus et en moins, s'est toujours trouvée en plus, chez les nations qui ont gardé intact le dogme catholique, et qui ont tiré de lui, pour la pratiquer, la plus rigoureuse logique de sa morale sociale. Elle s'est toujours trouvée en moins chez les nations qui s'en sont le plus écartées et qui ont le moins compris la logique de sa doctrine d'amour, de charité et de fraternité : le mahométisme, le protestantisme, et la prédominance de la raison, de la personnalité dans les trois derniers siècles.

Il est résulté de là une décroissance dans le bien, descendant par la lutte de l'égoïsme contre le sacrifice absolu du dé-

voûment chrétien jusque sur les nations orthodoxes. Elle s'est étendue, comme un déluge impur de doute, d'incrédulité et d'indifférence, où chaque égoïsme, spirituel ou matériel, s'est posé comme type exploitant le grand travail du monde, pour sa propre jouissance céleste, ou pour sa propre jouissance temporelle.

C'est toujours, en effet, la fin des erreurs religieuses, engendrant l'erreur politique qui agit violemment, ou la persistance fatale dans l'organisation sociale ancienne, qui doit disparaître pour faire place à la nouvelle loi tendant toujours de plus en plus à la perfection progressive du christianisme.

Mais la France qui a toujours accompli si noblement son œuvre de missionnaire de la foi catholique, n'abandonnera pas cette foi active qui a fait sa gloire. La France, qui a toujours envoyé aux nations ses armées pacifiques de pieux moines, pour leur porter la civilisation chrétienne et la fécondité de leur sol; la France qui a toujours disposé de ses armées guer-

rières de preux chevaliers ou de braves soldats pour donner la liberté chrétienne aux peuples, pour les délivrer de leurs ennemis, et pour les soustraire à l'oppression de la loi antique, ou à l'erreur de l'hérésie; la France ne manquera pas à sa mission généreuse. Elle se souviendra de la toute puissante intelligence de son université où toutes les nations venaient chercher leur philosophie et leur science. Cette université sera encore la reine savante du monde, où toute intelligence libre, responsable et solidaire, viendra s'inspirer à l'école de ses arts et s'éclairer à la lumière de ses sciences pratiques, qui donnent à chaque fonction de la hiérarchie sociale les moyens de réaliser son œuvre. Elle enseignera à chacune d'elles la connaissance de la loi cosmique, de l'histoire et du droit social, chrétien: ainsi que la perfection progressive des pratiques de conversation, de direction de l'activité charitable pour le bien et la liberté de tous. La nationalité française reparaîtra alors, dans toute sa splendeur d'unité et de dévoûment, que sa foi constante lui

assure encore dans son glorieux avenir.

Alors elle aura le droit de jeter en dehors d'elle sur les peuples associés dans la communion chrétienne, ses nouvelles familles spirituelles, constituées pour élever les enfants chrétiens dans leur mission de dévoûment absolu à la réalisation de la volonté divine sur la terre, et à l'amélioration charitable du sort de leurs frères. Mais pour que les nations aient foi en ces nouvelles familles spirituelles, la France les placera encore sous l'autorité consacrée de leurs vœux de pauvreté, de chasteté et d'humilité, puissants exemples de la pratique chrétienne qu'elles doivent enseigner.



SECONDE PARTIE.

Réalisation de la mission humaine.

CHAPITRE VI ET DERNIER.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

CHAPITRE VI ET DERNIER.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.
Allez donc instruire toutes les nations.
(S. MATT, C. XXVIII, V. 18 et 19.)

La double nature de l'homme qui le constitue, par ses deux origines, comme médiateur entre la terre et le ciel, se trouve exprimée très clairement dans les deux premiers chapitres de la Genèse, par les deux fonctions physique et spirituelle de l'homme, créé pour

propager son espèce et dominer le monde, et consacré pour conserver la loi morale éternelle, divine, et perfectionner sa propre intelligence, en déduisant la logique de cette morale. C'est tellement la vérité, que cette œuvre où nous cherchons la réalisation de la volonté de Dieu sur la terre dans la parole prophétique de l'Évangile, s'est naturellement divisée en deux parties.

La première des divisions de notre livre représente, en effet, la loi éternelle imposée à l'ame humaine dans sa mission de concourir à l'œuvre immortelle qui réalise la pensée de Dieu.

La seconde démontre comment la volonté humaine, dans sa liberté responsable et solidaire, a tendu, par son activité spirituelle et physique, à atteindre le but qui lui a été donné.

Ce but, c'est son devoir et son droit de la domination et de la transformation spirituelle du monde, au moyen du sacrifice de soi-même, pour la gloire de Dieu et le bien de ses frères.

Il résulte aussi, de l'étude de la tradition humaine, que cette dualité se reproduit

dans la vie active des sociétés, sous la forme du dogme religieux et de la philosophie politique, engendrant logiquement chacun des sciences et des pratiques, qui ont des caractères particuliers.

Le dogme a pour sciences appartenant à sa logique : la théologie ou la science de Dieu; l'histoire ou la science de la tradition de l'humanité; et la loi morale ou la science des moyens d'accomplir la mission humaine donnée par Dieu. Elles ont pour but d'aider l'intelligence humaine à distinguer la vérité de l'erreur dans tout ce qui est de Dieu et de l'homme.

Les actes pratiques qui résultent des sciences du dogme sont : le culte, l'enseignement et les sacrements. Le culte prophétise l'avenir humain, comme loi éternelle de la volonté de Dieu sur le monde, et inspire aux hommes la volonté de réaliser cette loi. L'enseignement de la loi morale universelle s'impose à toutes les classes de la hiérarchie humaine, dont la masse populaire forme la communion religieuse. Enfin, dans les sacrements, ces pratiques

se terminent par la consécration et la transformation spirituelle de l'homme, afin que sa bonne activité réalise et sanctifie sa mission sur la terre.

Telle est la fonction solennelle et unique que, dans le passé, dans le présent et dans l'avenir, le sacerdoce devait et doit encore accomplir, dans le but de conserver, élucider, enseigner et communiquer la loi divine du dogme révélé, éternel et immuable.

Si le dogme religieux renferme les sciences et les pratiques qui font la fonction du clergé, la philosophie politique est aussi complète pour exprimer la fonction des laïcs par des sciences et des pratiques.

La philosophie a pour sciences, résultant de sa logique, la connaissance des lois cosmiques, physiques, physiologiques, psychologiques et morales, qui président aux phénomènes progressifs et par conséquent variables, tendant à spiritualiser le monde créé par Dieu pour être mis sous la puissance directrice de l'homme. La science morale, qui n'est autre chose que la science sociale basée

sur la doctrine pratique de la loi révélée, fixe la différence du bien et du mal, par l'étude intelligente du passé et la connaissance de l'avenir où tend la foi. Toutes les autres sciences que nous venons de nommer doivent donc se soumettre à l'unité de cette science sociale qui n'est que la pratique du dogme. Ces sciences ne sont, en effet, que les moyens intelligents d'aider la nature humaine dans sa mission. Elles conservent la vie de l'homme, en esprit et en corps; elles dirigent son intelligence et son activité vers la puissance spirituelle de sa force, qui doit réaliser par ces moyens plus rapidement et plus purement le bien voulu par Dieu.

Ces sciences de l'ame éternelle, de la vie physique et spirituelle dans le temps, et du monde dans la magnificence de sa variété et de son unité, sont le droit et le devoir de tout homme qui se sent missionnaire de Dieu.

Ces sciences morales et sociales et ces sciences cosmiques viennent enfin apporter leurs résultats à la science administra-

tive de la société politique constituée, afin qu'elle en tire les produits praticables pour aider et diriger le travail que doit accomplir un peuple sur la terre et dans le temps. Cette suprême science, qui cherche par la puissance de son intelligence et par la force de son action la perfection dans l'activité nationale, au moyen d'institutions sociales qui la gouvernent, l'enseignent, la protégent et la jugent justement : est la science de l'économie politique.

L'harmonie de la hiérarchie sociale, qui tend à établir dans toutes ses voies la bonne activité d'un peuple dans son but national, est en effet la pratique de ces sciences de la philosophie.

Alors la famille naturelle et la famille spirituelle réalisent la mission d'élever les enfants dans le but de leur perfection religieuse et nationale, que tous doivent rechercher dans le dévouement au devoir du travail commun.

L'université vient, par sa philosophie, ses arts et ses sciences, achever l'éducation, en instruisant, en inspirant, en maintenant dans

la fécondité de leur force active, les fils et filles de la nation. Elle les dirige dans des fonctions différentes ou dans des états de vie particuliers, suivant leur capacité naturelle et acquise, et donne à tous le noble but de se vouer tout entiers au travail désintéressé, moyen réalisateur de la charité chrétienne.

L'administration sociale répartit alors ces jeunes êtres en les consacrant aux fonctions auxquelles ils sont disposés par leur bonne volonté, et leur distribue les moyens de leur activité.

Enfin la justice nationale sanctionne la vie de chacun, en élevant par son droit d'élection, les efforts croissants du dévouement de soi-même à la liberté et au bien de tous, sur des degrés de plus en plus hauts de la puissance hiérarchique sociale; ou en rejetant, comme impur, nuisible et impie, l'égoïsme riche et oisif exploitant à son profit la bonne volonté de ses frères pauvres, dans le pénible sacrifice de leur travail.

Au-dessus de cette hiérarchie sociale, œuvre active que la philosophie politique

déduit du dogme religieux, suivant le progrès à faire, comme pratique de la loi divine, se trouvent encore deux signes puissants, représentants glorieux de la mission céleste et terrestre donnée à la communion des enfants de Dieu : c'est le pape, souverain spirituel de cette communion ; et le pouvoir temporel, souverain national d'un peuple qui a une mission particulière dans cette grande communion.

C'est donc encore l'unité double de la nature humaine qui se fait souveraine, dans sa splendeur médiatrice entre le ciel et la terre et par la toute puissance du sacrifice absolu, imité du Verbe incarné dont l'incarnation, accomplie en elle-même par l'eucharistie et la consécration, l'a transfigurée.

C'est cette unité qui, au moyen de ces souverains dominateurs du monde, offre au Père céleste de tous le monde transformé spirituellement, suivant sa volonté éternelle, par la bonne volonté de toutes les ames libres, responsables et solidaires, qu'il a créées pour concourir à son œuvre immortelle.

Quand cette œuvre des enfants de Dieu sera terminée, à la fin des temps voulus par la pensée éternelle, l'humanité tout entière montera au ciel pour s'unir à ses Saints, et pour demander sa place dans la hiérarchie des esprits célestes, comme ouvrière divine. Elle sera mise alors en rapport avec la sainte Trinité, par les Anges, esprits purs et médiateurs; par les Saints que le Verbe incarné a purifiés et transfigurés; par les Prophètes de tous les temps, inspirés par le Verbe, parole et Fils de Dieu : enfin, par tous les hommes de bonne volonté, qui ont vécu dans la pureté, dans l'humilité, dans l'élévation de leur âme, de leur intelligence et de leur force, accomplissant le sacrifice absolu du devoir solidaire imposé à tous, dans la charité fraternelle de Jesus-Christ.

Alors la lumière divine, resplendissante, croissant toujours; les harmonies sublimes des chants célestes, toujours plus mélodieux et plus purs; les parfums exhalés par les encensoirs de tous les sacrifices, montant toujours plus près de Dieu; la gloire, le rayonnement spirituel, la béatitude de cette

splendide hiérarchie du royaume des cieux, apparaîtront à peine comme une *aura* imperceptible au séjour ténébreux des réprouvés. Cette lueur affaiblie, ce souffle épuisé, ce son vague, exciteront le désir perpétuel et impuissant des impurs, des stériles, des négateurs de Dieu, des impies aveugles, muets et sourds; et de tous ceux qui auront vécu ou végété sur la terre comme la bête brute ou la plante, dans la jouissance de leur corps sans intelligence et sans devoir, et qui s'agiteront en vain dans leurs efforts douloureux et inutiles pour sortir de la ténébreuse obscurité qui pèsera sur eux.

Lorsque nous citons ici cet harmonieux tableau que le grand poète Dante a tracé dans toute la richesse de son inspiration catholique ; lorsque tous sont appelés à réaliser la volonté éternelle pour le règne de Dieu sur la terre; lorsqu'il a été donné à tous l'espérance de voir dans cette lumineuse ascension au ciel, leur ame immortelle rayonner de la pensée divine qui a été mise en eux ; ne doit-on pas s'étonner de l'indifférence moderne pour la glorieuse

transfiguration spirituelle de toutes les nations prophétisée au monde par le Verbe de Dieu : transfiguré et éblouissant ses disciples, comme type de la perfection qu'ils devaient imiter?

Les notabilités de notre temps, ignorantes de l'avenir chrétien, aveugles sur le présent, sourdes au grondement formidable du passé, repousseront-elles, accuseront-elles ou damneront-elles toujours les cœurs dévoués, les esprits élevés, qui se rencontrent dans tous les rangs de la société, et qui proclament que le christianisme seul renferme encore tout l'avenir de l'activité spirituelle et progressive des nations?

Ces hommes n'acceptent-ils pas, dans leur bonne foi et dans leur bonne volonté active, la solennelle mission que Dieu lui-même a révélée à tous? Faire et enseigner la vérité de la parole du Christ, n'est-ce pas aujourd'hui leur œuvre? Ils sentent trop en eux-mêmes, pour l'oublier, qu'ils sont le résumé de la loi divine et de l'activité immortelle de l'esprit qui leur ont été données dès le principe comme devoir et comme

droit de dominer la création. Ils reconnaissent trop, pour omettre la recherche de la perfection, qu'ils ont été faits à l'image de Dieu, et que la réflexion de leur science philosophique trouve en eux la souveraine unité, divine et triple, dans la logique de leur activité morale, intelligente et pratique, accomplissant l'œuvre de la pensée éternelle, qui, dans sa toute puissance, a produit le monde. Ils arrivent alors à ce pouvoir sur eux-mêmes, qui fait que leur ame dirige leur organisme vivant dans l'activité bonne, animée du devouement pur au bien et prévoyant l'avenir dans la réalisation parfaite de la loi révélée.

Enfin, cette foi, cette bonne volonté, peuvent, par le fait spirituel de leur liberté, de leur responsabilité et de leur solidarité, choisir dans la triple mission sociale qui réalise la volonté de Dieu sur la terre; soit celle du clergé conservateur du dogme, enseignant la loi morale éternelle et universelle, et administrant le don des sacrements, signes divins des droits ; soit celle de l'université ou de l'art, qui distribuent l'enseignement du but na-

tional, l'instruction dans la science particulière, qui aide les moyens divers du travail social, et l'inspiration de la charité fraternelle; soit enfin celle de l'administration sociale qui organise, dirige, rétribue et juge le travail commun et chacun de ceux qui l'exécutent suivant leur intelligence et leur dévouement.

Maintenant, si l'eucharistie est le signe même du dogme catholique de la fraternité humaine, y en aura-t-il un seul qui voudra refuser le don que le Verbe incarné fait de sa chair et de son sang, pour donner à la nature et à la vie de ses frères la force de réaliser la foi chrétienne?

Bien plus encore, si l'on doit croire à l'histoire incontestable, qui montre la nation francaise consacrée dans sa naissance à la foi catholique; si on trouve ce peuple n'ayant failli jamais à sa mission de conserver ce dogme intact et pur; de l'élucider et de le propager; de le défendre en poursuivant partout et toujours ses ennemis; et de réaliser sa doctrine sociale, pour servir d'exemple et d'enseignement aux autres

peuples ; sera-t-il en France quelqu'un qui refusera d'accepter la continuation de cette mission solennelle des Français qui vit en lui?

Enfin s'il est temps de reconnaître que la révolution française a, de notre temps, fondé la politique chrétienne, dans son immortelle devise : de la liberté spirituelle qui choisit sa fonction sociale; de l'égalité de naissance qui constitue tous les hommes libres, égaux en responsabilité ; de la fraternité qui doit les lier entre eux par la solidarité commune dans le but unitaire d'activité nationale et dans l'unité d'administration du travail populaire;

S'il est vrai, en outre, que les grands hommes de la révolution n'ont rénié leur origine du dogme catholique qu'en haine du clergé qui s'était uni aux ennemis de la libération de tous; il sera plus opportun et plus vrai encore de reconnaître que quinze siècles de sacrements catholiques avaient tellement incarné dans le peuple Français la loi morale du christianisme, qu'il s'est levé tout entier pour proclamer sa foi politique, et qu'il est allé la semer sur

toutes les nations de l'Europe et de l'Orient.

On verra alors, que la vie entière de la France a été et doit être toujours dans sa foi au dogme catholique ; car du jour où elle cesserait d'avoir cette foi, elle perdrait sa nationalité, elle serait déchue du haut rang qu'elle a reçu parmi les autres nations ; elle perdrait son nom de royaume très chrétien. Et cependant elle l'a acquis par son zèle à propager, en dehors d'elle-même les principes sacrés qui animaient ses armées chevaleresques et ses moines missionnaires, et par la gloire de ses sciences, de ses écoles et de ses arts qui attiraient dans son sein la jeunesse des nations, y cherchant la connaissance et l'inspiration orthodoxes.

Comment exprimer, après avoir reconnu cette tradition du passé de la France, dans le noble accomplissement de sa mission, ce que fait la bourgeoisie, cette aristocratie de l'argent, toute puissante et implacable dans son pouvoir sur notre temps?

Fille ingrate de la commune du moyen-âge, qui lui a donné ses droits chrétiens de

liberté et de fraternité, elle a renié sa libératrice, la révolution française. Elle a renié le progrès de la religion, qui a mis quinze siècles à détruire, dans notre nation, la transmission de la fonction sociale par l'hérédité de la race, cette suite de la chute, la grande faute de l'antiquité que le Christ a rachetée de son sang.

Elle a fait plus, elle a rétabli cette hérédité en amassant, dans son égoïsme cupide, la richesse qu'elle voulait transmettre à l'oisiveté de ses enfants, afin de leur donner le droit d'exercer le pouvoir national, comme récompense de leur exploitation du travail populaire dans le seul but de satisfaire leurs jouissances personnelles. Elle a constitué des rois sans sacre. Elle a laissé réduire la philosophie de son université à un panthéisme fatal, et le sentiment religieux de cette institution à une espèce de protestantisme, qui supprime le célibat des prêtres, le plus noble signe du dévouement du clergé catholique, et la confession, l'acte le plus élevé de la liberté humaine, qui s'accuse elle-même, se juge, se punit dans

son propre repentir, et dont le châtiment reste secret.

Maîtresse de toutes les voies d'inspiration et de conservation des hommes, depuis les arts jusqu'à l'industrie, depuis la littérature jusqu'au commerce, elle les pousse dans la dépravation et dans la concurrence égoïstes, qui l'enrichissent et la maintiennent dans sa domination, mais qui ruinent et détruisent le travail des pauvres.

Elle a ruiné le pouvoir de la noblesse généreuse et protectrice, et détroné la royauté, qui la maintenait. Elle a volé la souveraineté du peuple. Possédant aujourd'hui la propriété et la puissance seigneuriales, elle exploite, à son profit, les pouvoirs sociaux du passé, ceux du présent et la richesse nationale, produit du travail populaire. En cela elle agit comme toutes les classes, qui préparent et accomplissent des révolutions sociales, et qui oublient de remonter au principe de tout: la loi du Dieu juste et bon qui protège les faibles et les opprimés.

Imprévoyante de l'avenir, elle prépare

à ses enfants des révolutions plus terribles que celles qui se sont répandues sur le monde, parce qu'elle n'a pas voulu comprendre la valeur des concessions progressives, pouvant améliorer le sort des classes pauvres qui forment plus des trois quarts de la nation et empêcher les désastres qui désoleront peut-être les générations futures de la chrétienté.

Heureusement cette intelligence des choses de l'avenir, cette connaissance des actes à accomplir dans les sociétés actuelles pour établir le triomphe du bien sur le mal, ce désir puissant d'une loi pratique, politique du christianisme, qui mène au progrès spirituel dans leur activité les nations élues de Dieu, commencent à pénétrer les esprits. Ils acceptent même que cette réalisation chrétienne doit baser la société sur l'organisation du travail, spirituel et physique, intellectuel et pratique, qui doit être distribué et rétribué suivant la capacité et la bonne volonté. Ils comprennent que l'administration publique doit dans sa charité, diriger, protéger et associer

ce travail, pour le conduire dans la voie du bien.

Nous avons nous-même rencontré de ces esprits, animés de la prévision et de la bonne volonté qui doivent amener la réalisation sociale de l'avenir chrétien, dans toutes les classes de notre société, depuis l'ouvrier pauvre qui attend son pain, jusqu'aux degrés les plus élevés de la hiérarchie du clergé qui enseigne la loi morale éternelle.

Ceux-là sont dans la voie de la vérité qu'ont toujours suivie tous les peuples dévoués à la lutte contre les pouvoirs égarés et les hiérarchies corrompues : ces oppresseurs de la liberté, de la lumière, de la vie, réclamées sans cesse par les souffrans, les pauvres, les serfs et les esclaves.

Ceux-là ont toujours été et seront encore les puissans protecteurs et défenseurs des opprimés, par leur esprit et par leur force, pleins d'ardeur et de dévoûment, travaillant à l'œuvre divine et finissant toujours par triompher du mal, en délivrant leurs frères.

La nation Française ne manquera donc pas à sa mission sacrée ; elle attirera à elle, dans sa charité infinie, toutes les nations, pour les unir dans la communion catholique, réalisatrice du règne de Dieu sur la terre.

Elle pourra dire alors comme le divin maître qu'elle aura suivi: Quand je serai élevée au dessus de la terre, j'attirerai tout à moi.

A la fin des temps, elle sera encore la première à la tête des peuples ressuscités, qu'elle élèvera en les menant à Dieu pour lui offrir le monde qu'il a créé, transformé spirituellement, par la bonne volonté humaine, dans le but de le joindre à sa gloire éternelle.

Que toute la France répète donc, comme son plus noble vœu, ce sublime chant que son peuple lui a transmis dans sa glorieuse tradition, au temps de sa foi la plus vive; lorsque se préparait et s'établissait le plus saint empire qui ait été posé sur le monde, par le plus grand des empereurs, Charlemagne.

« Tout-Puissant, éternel Dieu !

» Qui avez constitué l'empire des Francs comme instrument de votre divine volonté

sur la terre,

Et comme glaive défenseur de votre sainte église;

Nous vous prions de prévenir toujours et partout de votre céleste lumière,

Les fils des Francs qui vous supplient, afin qu'ils voient ce qui est à faire pour établir votre règne dans ce monde;

Et que, pour accomplir ce qu'ils auront vu, ils croissent dans leur persévérance en courage et en charité, par notre Seigneur Jésus-Christ, Votre Fils. »

TABLE DES MATIÈRES.

Première partie.

PROPHÉTIE DU RÈGNE DE DIEU.

Seconde partie.

RÉALISATION DE LA MISSION HUMAINE.

FIN.

— X. Peintures des grandes salles. — XI. Peintures des appartements du roi. — XII. Peintures des appartements de la reine.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE D'APRÈS LES MONUMENTS DE MUNICH.

XIII. Qu'est-ce que l'arthitecture? — XIV. La basilique latine. — XV. La basilique grecque. — XVI. Le Moyen-Age italien. — XVII. Le Moyen-Age tudesque. — XVIII. La Renaissance.

DE LA RÉNOVATION DE L'ART EN ALLEMAGNE.

XIX. Les deux époques. — XX. Les Allemands à Rome.

LES ÉCOLES DE PEINTURE DE MUNICH.

XXI. L'Académie de Munich. — XXII. De la peinture monumentale. — XXIII. M. Pierre de Cornélius. — XXIV. M. Henri Hess. — XXV. M. Jules Schnorr. — XXVI. M. Wilhelm Kaulbach. — XXVII. Οἱ περὶ αὐτόν.

DE L'ARCHITECTURE ET DE LA PEINTURE DANS L'ALLEMAGNE DU NORD.

XX[illegible] — XXIX. Francfort. — XXX. Wei-[illegible]esde. — XXXII. Berlin.

[illegible]LPTURE EN ALLEMAGNE.

[illegible]rs du Nord. — XXXIV. Les sculp-

Sommaire du second volume :

HISTOIRE DE L'ART GREC D'APRÈS LES MARBRES D'ÉGINE DE LA GLYPTOTHÈQUE DE MUNICH.

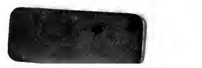
I. La Glyptothèque de Munich. — II. Histoire d'Egine. — III. Histoire de l'art éginétique. — IV. Description des marbres d'Egine. — V. Nouvelle théorie de l'art grec.

HISTOIRE DE LA PEINTURE CHEZ LES NATIONS CHRÉTIENNES D'APRÈS LES TABLEAUX DES GALERIES DE COLOGNE, DE FRANCFORT, DE NUREMBERG, DE MUNICH, DE DRESDE ET DE BERLIN.

VI. Idée générale. — VII. Description des galeries. — VIII. Des peintures byzantines. — IX. Ecole de Cologne. — X. Ecoles flamandes — XI. Ecoles hollandaises. — XII. Ecoles de l'Allemagne méridionale. — XIII. Ecole saxonne. — XIV. Hautes époques italiennes. — XV. Ecoles florentines. — XVI. Ecoles de l'Ombrie et de Rome. — XVII. Ecoles de l'Italie septentrionale. — XVIII. Ecole des Carrache. — XIX. Ecole française.

DU PRINCIPE DE L'ART ALLEMAND D'APRÈS LES MONUMENTS DES CERCLES DU RHIN, DU DANUBE, DE LA FRANCONIE ET DE LA SAXE.

XX. De l'architecture curviligne. — XXI. Trèves. — XXII. Aix-la-Chapelle. — XXIII. Cologne. —



SÈVRES. — M. CERF, IMPRIMEUR, 144, RUE ROYALE.